

édition d'été n°1

**itinéraire d'une école en construction**  
.....

par  
École 0  
École zéro  
École Zéro  
école zéro  
école 0

et Édition Burn~Août





Tous droits de traduction autorisés pour tous pays. La reproduction, même partielle, sous quelque forme que ce soit, y compris la photographie, photocopie, reproduction numérique sous toutes ses formes est autorisée et encouragée. Toute reproduction, même fragmentaire, non expressément autorisée ne constitue en rien une contrefaçon, mais une version différente dont nous soutenons la diffusion et la propagation.

**École Zéro, édition d'été n°1 :  
itinéraire d'une école en construction**



*p.9*: L'idée de l'archive s'est constituée progressivement et parallèlement. Il a fallu composer l'ouvrage selon plusieurs logiques : ne pas perdre le principe de mise en débat, représentative de l'école zéro, tout en proposant un itinéraire rétrospectif et spatialisé de sa fondation.

*p.13*: Le degré zéro de l'école. Une école sans frontispice, sans devise républicaine ni drapeaux. Une école sans vestibules, ni couloirs ou salles. Sans cartes géographiques aux murs du moins sans celles représentant un monde politico-géographié, sans bibliothèques, ni genres et ni classes. Sans billets de retard, sans excuses, sans mots ni lettres.





L'école zéro est une expérimentation et l'édition d'été n°1 en illustre ses fondements. Conçue comme une archive, elle collecte la matière l'ayant constituée et relate les événements qui ont façonné sa construction.

Elle explore ce que cela signifie de s'organiser collectivement. Des idées et envies initiales à leur concrétisation sous ses différentes formes : le workshop zéro, le séminaire zéro, l'école zéro d'été, la création de l'association, et enfin, l'objet qui nous intéresse ici : l'édition d'été n°1 de l'école zéro.

Elle explore ce que cela signifie de s'organiser collectivement en son sein et autour.

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration avec les éditions Burn~Août dont les engagements dans leur domaine font écho à ceux prônés par l'école zéro. Elle est inédite et représentative de sa ligne de pensée.

À présent, je parle en mon nom.

S'inscrivant dans cette même logique de collecte et de conservation des procédés exploratoires de l'édification de l'école zéro, le processus de création de cette première édition est mis à nu.

Le rassemblement du matériau constituant l'ouvrage s'est effectué en 2 temps. Tout d'abord, il a fallu réunir tout ce qui avait été généré et qui permettait de documenter l'itinéraire de l'école zéro, depuis ses débuts : lettres, manifestes, notes, mails, affiches, prospectus, esquisses, photographies, enregistrements audio et vidéo, retranscription des tables rondes, etc. Ensuite, nous avons émis un appel à contribution, en mai 2021 adressé à l'ensemble des personnes ayant été impliquées de près ou de loin dans l'aventure afin de livrer un retour d'expérience sur ce que représente l'école zéro aux yeux de ses participant-es nous permettant ainsi de développer un regard critique sur ce que nous avons construit jusqu'ici. Les illustrations et textes qui nous sont parvenus étaient de natures très différentes, tant dans leur forme que dans leur fond. La parole était à tour de rôle factuelle, descriptive, lyrique, personnelle, critique, politique, etc., illustrant ainsi la diversité des visions et approches hébergées au sein de l'école zéro. À leur lecture, une dimension essentielle en est ressortie et a orienté la structure de l'ouvrage : au-delà de leur diversité, certains textes se répondaient et venaient naturellement créer une mise en débat. Sous nos yeux : une agora de papier où idées, opinions, désaccords, désirs, ambitions et contradictions dialoguaient.

*l'idée de l'archive s'est constituée progressivement et parallèlement. il a fallu composer l'ouvrage selon plusieurs logiques : ne pas perdre le principe de mise en débat, représentative de l'école zéro, tout en proposant un itinéraire rétrospectif et spatialisé de sa fondation.*

Ainsi la publication aborde chronologiquement les différents événements associés à l'école zéro, mais certains écrits relatant ces faits peuvent être postérieurs à ces derniers. De la même manière, elle livre une sorte de cartographie de ses déplacements : du bâtiment Lenoir au sein de l'ENSA\* Paris-Malaquais à Contigné ; dans une logique de rapports d'échelles : de l'expérimentation *in situ* sur le site de l'école zéro d'été à des problématiques territoriales très larges, jusqu'à la formulation de l'hypothèse – ou l'utopie ? – d'une école zéro multiple et non située, qui pourrait se déployer partout. L'amusement se loge dans le sommaire, clé de voûte de la logique intrinsèque à l'ouvrage. Doté d'un double-rôle : sommaire-introduction, on y entraperçoit les idées en débat.

L'école zéro est multiple et au-delà de la diversité des contributions et de contenu que cette publication révèle, c'est dans la liberté d'appropriation de sa dénomination par les écolier-ères zéro qu'elle se concrétise. Afin de respecter la parole de chacun-e, et avec l'intention de donner davantage de poids à cette idée, il en est issu un répertoire de ses différentes dénominations, dont nous avons comptabilisé l'emploi :

école 0 .....	p.128
École 0 .....	p.130
école zéro .....	p.5 p.7 p.8 p.36 p.37 p.38 p.53 p.79 p.95 p.130 p.131 p.150
École zéro .....	p.19 p.20 p.32 p.132
École Zéro .....	p.3 p.11 p.12 p.13 p.14 p.15 p.31 p.39 p.55 p.78 p.79 p.81 p.90 p.92 p.98 p.100 p.104 p.111 p.131 p.144 p.145 p.147 p.149
séminaire 0 .....	p.28 p.31 p.90
Séminaire zéro ....	p.19 p.20 p.31 p.32
Séminaire Zéro ....	p.11 p.12 p.28 p.31 p.144 p.147

Enfin, cette première édition a délibérément pris le parti de donner toute la place à la parole participante. C'est-à-dire aux écolier-ères zéro, mais pas seulement, puisqu'elle retranscrit 4 tables rondes réalisées avec des personnes extérieures et choisit de donner la parole en premier lieu aux éditions Burn~Août.

\*La signification de chaque acronyme se situe à la page 143.





« Je suis pour qu'on ferme toutes les universités, toutes les écoles, profondément. On recommence tout. Le départ à zéro. Je suis pour qu'on oublie l'Histoire. L'Histoire de France, l'Histoire du monde. Complètement. Qu'il n'y ait plus aucune mémoire de ce qui a été vécu. C'est-à-dire de l'intolérable. Sur tous les fronts, sur tous les points. Tout casser. Dans Détruire, j'essaye de situer le changement de l'homme, le stade révolutionnaire, au niveau de la vie intérieure. Je crois que si on ne fait pas ce pas intérieur, si l'homme ne change pas dans sa solitude, rien n'est possible. Toutes les révolutions seront truquées. Ça, je le crois profondément. Si vous avez le [l'hôtel] Negresco et la plage, le Negresco plein et la plage pleine de campeurs, il y a 3 solutions possibles. Ou bien on chasse les campeurs, ou on chasse les gens du Negresco, ou bien on met les gens du Negresco sur la plage et les campeurs dans le Negresco, ou on rase. On rase tout et on met tout le monde sur la plage. C'est ce que je voudrais. Tout le monde sur la plage. On casse tout et on recommence. »  
**Marguerite Duras dans un making-of de Détruire (1969)**

*Le degré zéro de l'école. Une école sans frontispice, sans devise républicaine ni drapeaux. Une école sans vestibules, ni couloirs ou salles. Sans cartes géographiques aux murs du moins sans celles représentant un monde politico-géographique, sans bibliothèques, ni genres et ni classes. Sans billets de retard, sans excuses, sans mots ni lettres.*

*Une école neutre ?*

**Qui n'en serait pas vraiment une. On commencerait par dire gentiment au professeur-es d'arrêter de l'être. Puis on l'inviterait à rejoindre la cohorte de celles et ceux qui ne sont plus – iels l'ont fait en le disant – des élèves. Réalisant le souhait de Marguerite Duras, ces non-professeur-es et non-élèves se dirigeraient vers les murs et les feraient tomber. Vraiment, n'y aurait-il plus d'école ? « école » quand même ? au milieu des champs ? Assis-es sur des palettes ou bottes de paille disposées de manière à former une assemblée ? Quand on décide de prendre le nom de révolutionnaire, on se raconte des histoires qui contiennent toujours un fond immuable de violence. Elles sont terriblement attirantes, on en frémit. Et s'il est de coutume entre nous d'affirmer que cela ne nous fait pas peur, qu'en est-il vraiment ? Et quand bien même ces gestes violents font partie intégrante de l'imaginaire brutal de la révolution, imaginaire dont on sait combien il est habité par les images de l'ennemi désigné, il est à faire dévier pour qu'il ne soit pas qu'acte de destruction.**

2019, 2 institutions, 2 groupes d'étudiant-es

Le Séminaire Zéro (à l'origine d'École Zéro) ainsi qu'Éditions Burn~Août sont nés au cours de l'année 2019 dans une atmosphère de révolte nationale et de façon plus locale, dans une dynamique quasi identique de remise en question

voire de rejet des 2 institutions dont ils sont respectivement les produits : l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais pour École Zéro et l'École nationale supérieure des Beaux-Arts Paris pour EBA. 2 écoles se partageant inégalement les bâtiments répartis sur plus de 2 hectares au coeur du quartier de Saint-Germain-des-Prés à l'angle de la rue Bonaparte et du quai Malaquais. Il est important de souligner que si les positions géographiques des 2 initiatives se confondent du fait d'institutions mères attenantes, elles se déploient différemment, n'occupant pas les mêmes espaces de projection. École Zéro occupe une place centrale vers laquelle ont convergé-es les étudiant-es de Paris-Malaquais dans un front commun et aucun-e n'en ignore l'existence. Tandis qu'EBA se situe en marge de la vie étudiante des Beaux-Arts dans l'intimité de l'atelier impression/édition que certain-es décrivent comme l'imprimerie anarchiste de l'école. Les 2, opérant alors de manière quasi opposée, l'un ouvertement, l'autre plus discrètement.

#### *Un outil fonctionnel et employable*

Si c'est le hasard d'une rencontre qui a permis leur première connexion, c'est bien la volonté d'École Zéro d'éditer et nous de faire d'EBA un outil qui puisse être fonctionnel et employable par d'autres qui constituèrent la base de ce groupe de travail. Par fonctionnel et employable, nous entendons la mise en place de réseaux pratiques et théoriques afin que circulent les savoir-faire, les compétences et les ressources que nous développons dans nos pratiques respectives. Si il fallait redéfinir le rôle de notre structure aujourd'hui, nous dirions qu'elle n'a pas pour vocation de diffuser des formes éditées, mais plutôt de fluidifier les échanges entre nous par le biais de celles-ci. C'est en tout cas comme cela que nous avons envisagé notre travail avec École Zéro et pour ces raisons que nous décrivons EBA comme un outil.

#### *Faire la généalogie de ces nous*

Se rendre à la source d'École Zéro, ce serait peut-être remonter jusqu'en 2019, précisément le 29 novembre, lorsque le Conseil d'État rend la décision ordonnant « au ministre de la Culture de démolir les 2 bâtiments à usage de locaux d'enseignement supérieur implantés dans les jardins de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts avant le 31 décembre 2020 » (voir annexe 1). Pour cause, les 2 gâchent la vue de l'hôtel particulier du milliardaire François-Henri Pinault. S'en suivent, de la part des étudiant-es de Malaquais, une forte mobilisation et la naissance du Séminaire Zéro. C'est alors toute une école qui se met en marche contre la victoire hautement symbolique de l'argent sur la culture. Une marche dans laquelle tous-tes – étudiant-es, professeur-es, employé-es de tous les horizons – pouvaient trouver des espérances. A contrario, EBA trouve son origine dans le champ plus confidentiel de l'art contemporain.

 C'est après notre participation à l'exposition collective  
Make Love Work Épisode 1 : Une couche d'apprêt

(avec Agathe Chevallier, Zoé Grant, Trisant Lhomel, Jeanne Vrastor) le lendemain du 1<sup>er</sup> mai 2019 à la galerie Kashagan à Lyon que nous décidons de fonder Table De Presse (<https://tabledepresse.com/>) à 3 avant que d'autres nous rejoignent. Une revue numérique anonyme dans laquelle travaillaient ensemble étudiant·es de différentes écoles des Beaux-Arts et contributeur·trices dans l'objectif de mettre en place des espaces d'exposition pour notre travail hors des réseaux d'art institués y compris celui de nos écoles. Et c'est après l'échec de ce projet ou plutôt de celui de travailler à 8, et quand bien même cela nous a coûté que nous décidions de l'abandonner pour nous concentrer sur un autre strictement lié à la pratique éditoriale : Éditions Burn~Août.

### *Des possibles conceptuels et théoriques*

Ceci étant dit, nous pouvons discerner dans École Zéro et EBA la répétition d'un même motif. Celui du rejet de l'institution par une petite partie de ses institués·es. On remarque qu'une école, quelle qu'elle soit, laisse libre cours à la formation de poches de résistance et accepte que se cultive en son sein un antagonisme très fort. Si École Zéro organise et qu'EBA publie, de nombreuses autres écoles voient la naissance de propositions qui se développent dans leurs terreaux puis disparaissent ou prennent corps indépendamment et rejoignent, consciemment ou non, un mouvement plus large. Il est intéressant de constater que bien souvent elles s'appuient sur des dynamiques de diffusion et que la question de la dissémination d'une pensée est inhérente à chacune d'elle. Groupes de paroles, revues, radios, séminaires, clubs, assemblées, etc., sont autant d'initiatives faisant office de soupapes tolérées par nos écoles dont nous apprécions les encouragements malgré nos désirs d'autonomie et d'indépendance. Aides, subventions, bourses, etc., peu importe le nom qu'on leur donne, il s'agit à chaque fois d'appuis spatiaux, logistiques et économiques nécessaires au développement de chacune d'elles. Mais ce que l'école permet fondamentalement, c'est un espace dans lequel une pensée peut trouver sa place autant qu'un écho. En fait, ce sont des possibles conceptuels et théoriques qu'elle met à notre disposition, possibles que nous utilisons à des fins critiques et subversives prenant alors pour elle une dimension réflexive.

### *Des idées en danger*

On constate pourtant, ces dernières années, la présence accrue de discours qui accuse le laxisme des écoles envers ces poches de résistances. Certain·es représentant·es de l'État, qui s'alignent sur l'extrême droite en popularisant ses mots d'ordre, s'inquiètent des idées « islamo-gauchistes », décoloniales, et plus généralement ce qui a trait aux *cultural studies* qui « gangrènent » les institutions d'enseignement supérieur. C'est en dénonçant cela que la ministre de la Recherche, Frédérique Vidal, a appelé à une enquête sur une menace qu'elle juge mener « tout droit au terrorisme ». Selon la ministre, il faut repousser le militantisme et la réflexion politique aux portes des lieux

de savoirs : l'idéologie n'a rien à faire avec la Vérité, plus encore elle en serait le péril. Peut-être que l'on exagère en se demandant « combien de temps les alternatives autonomes seront tolérées au sein des institutions d'enseignements supérieurs ? » ou « combien de temps avant l'invasion policière à tous les niveaux, morale, intellectuelle et physique ? » Mais on ne peut s'empêcher d'entendre avec gravité le discours de la ministre que nous interprétons comme une tentative de séparation du « bon grain et de l'ivraie ». L'histoire nous a appris à redouter l'influence néfaste qu'un État peut avoir sur le domaine de la recherche et ceux-celles qui en font leur métier, qui plus est quand il est question de Vérité. Delà notre inquiétude à la lecture d'un texte<sup>1</sup> paru en mai 2021 écrit par Nathalie Heinich, sociologue et spécialiste de l'art contemporain réputée. Elle y réduit le savoir développé par les *cultural studies* à une idéologie qui corrompt la Vérité par la passion. Nous ne pouvons alors qu'être méfiants face à la résurgence de discours qui proclament la neutralité des sciences vis-à-vis du contexte social. Méfiance qui nous pousse à les problématiser lorsqu'ils condamnent la multiplicité des expériences et des savoirs qui nous sont chers. Nous écrivons et publions sans volonté polémique, seulement nourris par l'enseignement des théories critiques et la tradition des luttes étudiantes qui forment notre socle de référence lorsque nous pensons les institutions.

*Archiver les luttes étudiantes.*

Exister en tant que groupe/collectif/initiative au sein d'une institution supérieure d'enseignement, c'est nécessairement s'inscrire dans la longue tradition des mouvements étudiants. Aussi vieux que l'université, on peut retrouver la trace de ces mouvements dès le XII<sup>ème</sup> siècle : les étudiant·es de La Sorbonne proclamant la grève à chaque arrestation d'un·e étudiant·e par la police ou en 1453, à l'assassinat de Raymond de Mauregard par les sergents du Châtelet<sup>2</sup>. Si les événements de Mai 68 sont les plus communément cités, ils ont fait l'objet d'une récupération par les forces mêmes auxquelles ils s'opposaient ; delà la tendance de certains philosophes<sup>3</sup> à y voir le point de basculement dans le néolibéralisme outrancier. S'inscrire dans la tradition des mouvements d'étudiant·es, c'est en convoquer l'archive lorsque des remous agitent le monde politique. Comme suggéré plus tôt, c'est témoigner que les lieux d'études et les savoirs qui y sont produits ne sont pas hermétiques au contexte social. En ce sens, on se rappelle la charte d'apolitisme que l'UNEF, principal syndicat étudiant à l'époque, a été obligée de signer par le gouvernement au moment de la guerre d'Algérie<sup>4</sup>. Le travail éditorial avec École Zéro est de l'ordre de la documentation, documentation d'une lutte spécifique à une institution, mais qui produit un discours plus large sur le désir d'émancipation du savoir conduisant les étudiant·es à se coaliser. S'il y a antagonisme donc, c'est celui des étudiant·es promouvant la multiplicité des savoirs contre une pression étatique qui en tarit les potentiels en invoquant une Vérité unidimension-



nelle. Garder vive la mémoire des mouvements d'étudiant-es c'est peut-être, des grèves de la Sorbonne en passant par la charte d'apolitisme signée par l'UNEF jusqu'aux luttes contre la loi ORE en 2018, documenter les savoirs et manières de vivre dont on a voulu empêcher l'émergence.

#### *Plan d'évacuation.*

Si dans le paragraphe introductif nous évoquions des élèves et professeur-es à l'assaut des représentations de l'école, c'est moins pour proclamer son démantèlement pur et simple que pour signifier une volonté de l'ouvrir sur le monde en en faisant tomber les murs. Dans le contexte actuel de destruction des universités et de privatisation des écoles et face à la pression croissante du pouvoir il devient de plus en plus urgent de s'extraire de l'enclave que commence à former le système institutionnel. École Zéro présente ici son plan d'évacuation ; une stratégie qui, informée par la mémoire militante et la théorie des savoirs situés, a pour objectif de faire fuir la création de savoirs des lieux par lesquels elle est communément délimitée. Il s'agit alors de dépasser la position critique universitaire, position qui en faisant office de diagnostic n'est que réaffirmation du problème. Il n'y aurait de critique admise que si elle est la base commune à partir de laquelle il devient possible d'explorer les possibilités objectives du réel et d'expérimenter leurs concrétisations en inventant de nouvelles manières de vivre. C'est dans cette voie-là que se situe le travail d'École Zéro dont il nous a paru évident de diffuser les productions textuelles et plastiques de ses écolier-ères tant nous y trouvons du sens dans la réédification de mondes post-pandémiques.

Nous tenons à remercier Caroline pour l'énergie qu'elle a déployée dans le suivi éditorial de cette publication, sans quoi, elle n'aurait pas vu le jour, ainsi que Roméo qui par sa sensibilité, a su donner une forme singulière à cet ouvrage.



*p.22*: L'hypothèse de départ est la suivante : un enseignement autogéré, en dehors du cadre des ENSA, permet d'expérimenter de nouvelles pédagogies. *p.23*: Les discussions ont mis en évidence l'existence d'un problème commun. *p.28*: Alors on prend le risque de dépendre des autres, cette fois-ci en conscience et de faire de ce feu, un foyer. *p.29*: L'école publique doit rester un bien commun à tous·tes.

*p.30*: Nous continuons à nous réunir, confiné·es, sur Zoom, chaque vendredi. *p.32*: Rappeler que prétendre à une réelle continuité pédagogique pendant ce confinement reviendrait à admettre que nous n'avons plus besoin d'école physique ce qui aurait des conséquences désastreuses. *p.33*: Est-ce que l'on nous écoute ? *p.34*: Enfin, la volonté de travailler ensemble après cet éloignement est venue appuyer d'autres envies déjà présentes : avoir accès à un lieu plus ouvert à la spontanéité et dont le contexte géographique résonnerait différemment sur nos expériences que les grandes métropoles où sont habituellement implantées nos écoles et construire à l'échelle 1.



Les faits, rien que les faits par Antoine P. (14 mars 2021)

Pourquoi l'École zéro ? S'il est impossible d'énumérer toutes les motivations individuelles qui ont poussé notre groupe à organiser un séminaire d'été à Contigné en août 2020, on peut néanmoins rappeler quelques faits marquants de l'année scolaire 2019-2020 qui ont en partie influencé la création de cette école éphémère.

*Réformes et débats sur l'enseignement*

En février 2018, une réforme de l'enseignement de l'architecture transfère aux ENSA la responsabilité des recrutements. Davantage de travail à effectuer, mais aucune contrepartie financière : cette contradiction sera le point de départ d'un vaste mouvement de contestation mené par les enseignant·es au cours de l'année 2019-2020. Différentes revendications s'agrègeront autour de ce problème de recrutement, notamment l'insuffisance des salaires, du nombre de postes et du budget global alloué aux ENSA par le ministère de la Culture. L'ensemble des griefs sera listé dans un courrier le 10 décembre, puis dans une lettre ouverte le 19 février, rédigés par les président·es des conseils d'administration et adressés aux différents ministères. Dans certaines écoles, les enseignant·es arriveront à associer les étudiant·es à leur lutte ; dans d'autres, leurs injonctions à la solidarité ne rencontreront que l'indifférence et l'incompréhension. En décembre 2019 et janvier 2020, parallèlement à la tension autour de la réforme de 2018, une polémique apparaît dans la presse architecturale entre, d'un côté, d'anciens UNO à la tête d'une vénérable association professionnelle, la SFA, et de l'autre, un collectif d'enseignant·es majoritairement composé de doctorant·es et de « non-praticien·nes ». Face à cet échange de tirs entre l'arrière-garde néo-académique et corporatiste et les défenseur·euses du « modèle » universitaire, un groupe « d'étudiant·es diplômé·es » décide de donner son propre point de vue sur l'enseignement et de le faire connaître au public via une pétition (voir p.23) publiée en ligne le 13 février. Celle-ci réunira près de 900 signatures.

Les 21, 22 et 23 février, un groupe d'étudiant·es de Malaquais lance le « Séminaire zéro » : un week-end de réflexion et de production au sein de l'école. Parmi les organisateur·trices, Jérôme, un ancien camarade de chantier et de voyages, m'invite le vendredi soir pour discuter des enjeux soulevés par la pétition, dans le cadre d'un débat public réunissant enseignant·es et étudiant·es.

L'école de Malaquais, en plus de son implication dans le mouvement de contestation évoqué plus haut, doit également lutter contre la privatisation rampante de ses locaux (loués pour des défilés de mode, entre autres) et le projet de démolition d'un de ses bâtiments qui gênerait la vue du voisin, le multimilliardaire François-Henri Pinault. Le 25 février, des étudiant·es des Beaux-Arts et de Malaquais interrompent une soirée Louboutin en brandissant des banderoles « archis en lutte ». Le 1<sup>er</sup> mars, ils organisent un cours de modèle vivant dans la rue Bonaparte, devant l'enceinte de l'école. Leur slogan : « le privé nous met à nu / l'école est à la rue ».

Le jeudi 5 mars, à l'appel de la coordination facs et labos en lutte contre la loi PPR, un immense rassemblement est organisé sur le parvis de l'université Paris-Diderot. Des étudiant·es et enseignant·es de quasiment toutes les ENSA se joignent à la manifestation, muni·es de pancartes, maquettes, banderoles, etc. Ceux et celles de Malaquais se font remarquer en apportant une fausse

boule de démolition poussée sur un chariot. On n'avait pas vu de telles mobilisations des étudiant·es en architecture depuis des décennies.

*Covid-19, confinement et « continuité pédagogique »*

À partir du lundi 16 mars, la France entière est confinée. Les mouvements sociaux qui bouillonnaient depuis des mois (contre la réforme des retraites, contre la loi PPR, etc.) sont brutalement interrompus. Toutes les ENSA sont fermées, le télétravail et le télé-enseignement se mettent en place progressivement. La « continuité pédagogique » décrétée par les ministères s'effectue tant bien que mal via des logiciels qui nous paraissent aujourd'hui parfaitement familiers : Zoom, Teams, Slack, etc.

Le 19 mars, la Bibliothèque des archis confiné·es est créée sur Facebook afin de permettre aux étudiant·es d'accéder à des ressources documentaires – les bibliothèques des ENSA étant toutes fermées et les enseignant·es n'ayant pas adapté leur charge de travail. Le groupe réunit rapidement plus de 20 000 membres. Des étudiant·es francophones du monde entier en profitent pour constituer des bibliothèques bien plus fournies que celles de leurs écoles. Quelques enseignant·es dénoncent le non-respect de leur petite propriété intellectuelle. Le groupe sera fermé le 11 mai 2020, date de la fin du premier confinement.

*L'École zéro*

Au printemps 2020, les organisateur·trices du Séminaire zéro proposent de prolonger leur atelier hebdomadaire du vendredi par un workshop d'été, intitulé « École zéro ».

*l'hypothèse de départ est la suivante :  
un enseignement autogéré, en dehors  
du cadre des ensa,*

*permet d'expérimenter de nouvelles pédagogies,*

plus axées sur le dialogue avec le territoire, la conception-réalisation (*design-build*) ou l'expression artistique. Se retrouver « en vrai » après des mois de télé-enseignement apparaît également comme une nécessité vitale pour beaucoup d'entre nous. L'un des étudiants, Charles, propose d'organiser l'École zéro dans le hameau de ses parents, situé dans le Maine-et-Loire. Une fois les questions de logistiques réglées, le séminaire peut démarrer, début août. Les photos, articles et témoignages réunis dans cette publication permettent d'avoir un aperçu de l'organisation, des activités et des travaux réalisés.

Lettre à l'attention de monsieur Jean de Loisy, directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, et de monsieur Luc Liogier, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, de Franck Riester, ministre de la Culture, de Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la Création Artistique, de Philippe Barbat, directeur général des patrimoines du ministère de la Culture par des étudiant-es engagé-es de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (19 décembre 2019)

Mesdames et Messieurs,

Le 18 décembre 2019 s'est tenue pour la première fois depuis longtemps une assemblée générale rassemblant les étudiant-es de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais.

*les discussions ont mis en évidence l'existence d'un problème commun.*

Les étudiant-es de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris se voient de plus en plus privés d'espaces attribués à leur pratique artistique ou à leur vie étudiante. Le changement de vocation d'espaces initialement attribués à la pédagogie, tel que certains ateliers ou le Palais des études, ne permet plus aujourd'hui leur appropriation par les étudiant-es. De leur côté, les étudiant-es de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais voient aujourd'hui la récente décision du Conseil d'État au sujet du bâtiment Lenoir, représentant un millier de mètres carrés de locaux dédiés à la recherche et à la pédagogie, aggraver une situation déjà critique. En effet, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais présente déjà le plus mauvais rapport entre surface et nombre d'étudiant-es des ENSA françaises, avec seulement 4 mètres carrés par étudiant-es. En réponse à la situation actuelle, nous, étudiant-es des 2 écoles, demandons que l'ensemble du site des Beaux-Arts de Paris soit consacré exclusivement à la pédagogie, à la recherche, à la création artistique et architecturale, à la vie de l'école et à la gestion de celle-ci, comme toute école publique qui se respecte.

L'incendie n'est pas clos par Manon J. (23 février 2020)

L'incident est clos.

L'incident comme un bâtiment qui saute par une malencontreuse aventure juridique, comme une date de péremption qui arrive à son terme, comme l'inadvertance survenue d'un homme qui s'ennuie de sa vue et nous le fait savoir.

L'incident comme le fait d'étudiant-es indécis-es qui se saisissent de l'incident premier pour questionner le reste.

Alors quelquefois.

L'incendie éclot.

L'incendie comme la manifestation visible, tangible d'un acte d'érosion qui était déjà-là. L'école n'est pas ailleurs. Elle est ici. Nous sommes au monde. On nous l'a assez dit. Mais ce qu'on nous dit moins, c'est que la possibilité de notre existence – existence que certains jugeraient irrationnelle, car quoi de moins capitalisable qu'une école – les conditions de notre existence tiennent à la solidité de l'enceinte qui en est le







# WORKSHOP

INSCRIPTIONS



INSCRIPTIONS

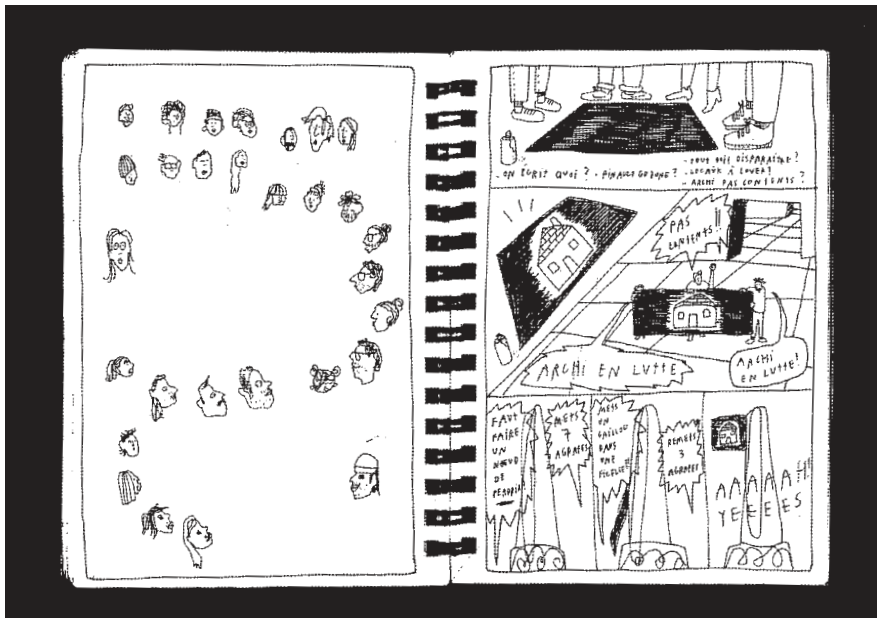
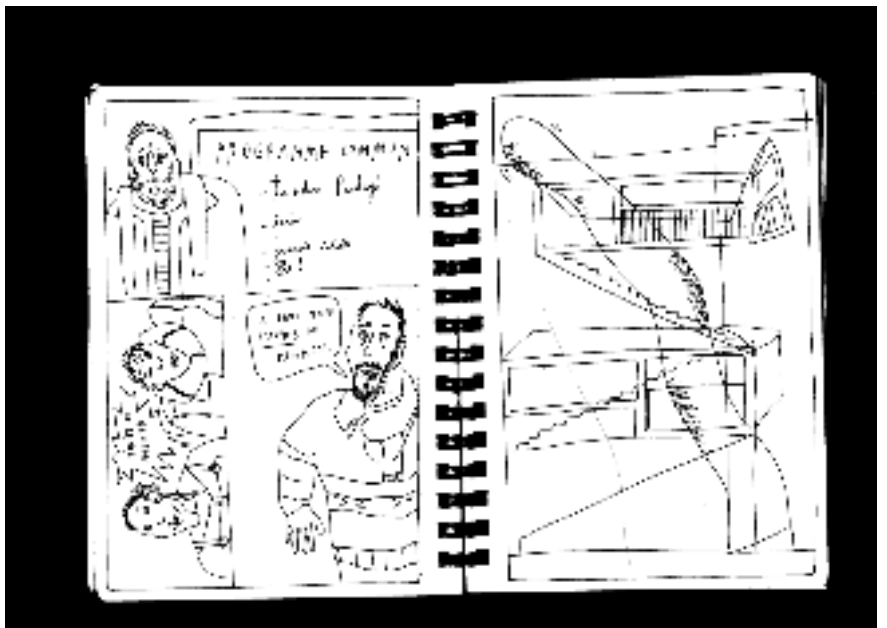
## BEAUX-ARTS MALAQUA

### 22/23 FÉVRIER 2020

INFOS : [LENOIR.PROJET@G](mailto:LENOIR.PROJET@G)







support. Cette enceinte est abstraite et elle se veut poreuse. Il ne s'agit pas d'une forteresse littérale à défendre puisqu'elle se plaît à être abordée, sabordée même pour se réinventer. Mais il s'agit toutefois de voir la gueule de l'envahisseur. Car s'il vient non pas pour « faire école », mais pour y faire défiler, pour y faire son marché privé, du livre, de l'art et du reste, pour y installer toutes ces mondanités... pour pernicieusement, insidieusement, mettre un terme à l'école. Alors il tient à nous de lui refuser l'entrée. On n'ouvre pas la porte au pyromane, à moins de vouloir se saboter.

L'incident de Lenoir, sa destruction, comme une parmi tant d'autres intrusions d'un extérieur qui tente d'avoir son mot à dire, l'incident de Lenoir c'est de ne pas s'être fait assez incident, c'est-à-dire de ne pas s'être fait assez événement, petit, ponctuel et passager, mais de s'être fait grand, visible, en s'attaquant au bâtiment au milieu de la figure, et de la sorte, d'être leur erreur stratégique. L'incident réel de Lenoir c'est de s'être fait incendie. Et par là même de rendre visible la brèche d'une école qui se laisse envahir, et dicter, et agir par ceux qui ne font pas école et n'y ont rien à dire. L'incident de Lenoir est d'être un incendie qui propage la conscience, jusque-là amoindrie, de notre vulnérabilité et de la nécessité d'être vigilant à l'état de cette clôture légère et à celles et ceux qu'on y laisse rentrer.

L'incendie n'est pas clos. Le fond de l'air est rouge. Le fond de notre terre est d'or. Et le temps agissant, et les gouvernants aidant, c'est sous notre nez qu'on finira expulsé-e à coup de dynamitage, dont il ne faut surtout pas s'inquiéter, apparemment. Mais avec Lenoir c'est un pare-feu qui tombe, et qui laisse envisager la suite des événements, et, disons-le franchement, elle a une sacrée mauvaise gueule. Alors le feu se propage, et soudain on prend conscience qu'il n'existe pas une chose telle que de « cas isolés ».

*alors on prend le risque  
de dépendre des autres,  
cette fois-ci en conscience  
et de faire de ce feu,*

*un foyer.*

**Communiqué de presse à l'occasion de la performance**  
**« Cours de rue, action Beaux-Arts Malaquais » devant**  
**l'entrée de la Fashion Week par des étudiant·es concer-**  
**né·es de l'École nationale supérieure d'architecture de**  
**Paris-Malaquais et de l'École nationale supérieure des**  
**Beaux-Arts de Paris (1<sup>er</sup> mars 2020)**

Nous, étudiant·es nous joignons à la lutte contre l'omniprésence du privé dans les institutions publiques et la précarisation étudiante, enseignante et du personnel administratif à travers la mobilisation ce dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020. L'intrusion des événements, financements et intérêts privés se fait en opposition à l'enseignement public de qualité pour tous·tes.

Ces derniers jours, la Fashion Week occupe notre établissement lors de défilés de modes et d'expositions. 65 étudiant·es de nos 2 écoles ont ainsi réalisé une action artistique politique prenant la forme d'un cours de modèles vivants devant l'entrée du site des Beaux-Arts. Les 2 modèles nus sur une estrade y brandissaient la pancarte « le privé nous met à nu, l'école est à la rue ». Cette performance fait suite à l'action du 25 février au cours de laquelle un groupe composé d'environ 80 étudiant·es et enseignant·es de ENSBA et de ENSAPM, a investi un événement privé organisé dans notre établissement par la société Louboutin. L'action avait été votée à l'unanimité lors d'une assemblée générale ouverte portant sur l'avenir de nos 2 écoles rassemblant des étudiant·es et des enseignant·es.

Attirer l'attention sur l'envahissement des locaux partagés de l'ENSBA et de l'ENSAPM par des sociétés de luxe y organisant soirées, galas et défilés de mode permet de porter nos revendications aux yeux du ministère de la Culture, sourd à nos multiples sollicitations. Rappelons que nos écoles dépendent des subsides engendrés par l'accueil de ce genre d'événements. Or nous sommes convaincu·es qu'une école ne devrait pas dépendre de sociétés privées pour prospérer, d'autant plus si les espaces qu'elles occupent sont essentiels aux étudiant·es.

*l'école publique doit rester un bien commun à tous·tes.*

La destruction imminente du bâtiment Lenoir, annoncée par le Conseil d'État le 29 janvier 2019 ne fait qu'aggraver le problème : l'ENSAPM a l'un des plus faibles ratios d'espace par étudiant·es des ENSA. Ce bâtiment de 800m<sup>2</sup>, représentant 1/4 des surfaces disponibles pour les activités d'enseignement et de recherche de l'ENSAPM, a fait l'objet d'un long procès entre le ministère de la Culture et monsieur Pinault, collectionneur d'art patenté et 30<sup>ème</sup> fortune mondiale, qui estime que ledit bâtiment gêne la vue depuis son hôtel particulier voisin. Initialement prévu pour être temporaire, le bâtiment accueille les activités de l'école depuis 2001. Le Conseil d'État a arbitré en faveur de monsieur Pinault : le bâtiment doit être démonté en décembre 2020. C'est bien parce que le ministère de la Culture n'a pas porté de projet pérenne pour le bon déroulement des activités des 2 écoles sur le site des Beaux-Arts de Paris que ce bâtiment est encore investi.

À ce manque d'espace et de moyens s'ajoute une précarisation massive et grandissante de la situation étudiant·es, enseignant·es ainsi que du personnel administratif. Nous nous inscrivons dans un contexte plus large de mobilisations face à la destruction des services publics et de solidarité.

À travers l'action menée aujourd'hui, nous dénonçons :

- la précarisation des établissements publics par le manque de moyens accordés ;
- la confusion entre mécénat et privatisation des espaces publics dédiés à l'éducation ;
- la mise à l'écart de la communauté étudiante dans les discussions concernant les plans d'avenir de l'école et de nos formations ;
- la mauvaise gestion du ministère de la Culture dans la gestion de ses établissements ;
- la précarisation croissante des étudiant·es, des enseignant·es et du personnel administratif.

Nous revendiquons :

- l'augmentation des moyens financiers accordés par l'État aux établissements publics ;
- le site public des Beaux-Arts de Paris devrait être uniquement dédié à la recherche et à l'enseignement ;
- une représentation étudiante dans toutes les prises de décision concernant notre apprentissage et notre cadre de vie ;
- le soutien au mouvement de protestation pour la défense d'un service public de qualité des écoles nationales d'architecture et de l'enseignement supérieur ;
- des actions concrètes et significatives de la part du gouvernement contre la précarité des étudiant·es, des enseignant·es et du personnel administratif.

Il est urgent que toutes les instances décisionnelles : l'ENSBA et l'ENSAPM, le ministère de la Culture, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Économie et des Finances, l'État, agissent pour assurer la pérennité d'un enseignement public et de qualité pour tous·tes.

#### L'ÉCOLE DÉMATÉRIALISÉE

**Faites du (télé)travail** par le Séminaire Zéro (30 avril 2020)

Le séminaire 0 a pris pour cadre de réflexions : « les conditions de productions de l'architecture ». Depuis plusieurs semaines, des étudiant·es et enseignant·es de plusieurs écoles se réunissent et débattent autour de textes, de films, etc.

*nous continuons à nous réunir, confiné·es, sur zoom, chaque vendredi.*

Ce vendredi, c'est la fête du Travail. Nous ne pourrons pas nous retrouver dans la rue. Nous vous proposons de vous joindre à nous afin d'échanger sur le(s) rôle(s) des écoles d'architectures, des architectes, face à la crise sanitaire que nous traversons. Nous sommes habitué·es à l'exercice du rendu, que ce soit dans nos études ou dans nos vies professionnelles. Une grande première en

France : des diplômes seront décernés en visioconférence.

Comment rendre compte du travail de l'architecte par

des moyens exclusivement dématérialisés ? Qu'en est-il du rapport humain de nos futurs métiers, du rapport du mouvement des corps dans l'espace ? Comment se mouvoir dans un espace dématérialisé ? Comment rendre compte d'une « production architecturale » dans cet espace ?

Ces questions en soulèvent bien d'autres. Nous vous invitons à en discuter de 15h à 18h. Un objectif se dessine : la production d'un cahier de doléances ouvert. Nous voudrions discuter de ça aussi.

En espérant vous voir nombreux·ses demain,

Prenez soin de vous.

Bises distanciées.

Participer à la réunion Zoom  
<https://us02web.zoom.us/j/84811277429...>  
 ID de réunion : 848 1127 7429  
 Mot de passe : 021329

### Lettre ouverte par Roxane P. (6 mai 2020)

Mesdames, Messieurs,

Le monde entier vit une situation exceptionnelle, inconnue et à l'horizon très flou. Nous sommes tous·tes dans l'obligation de faire face à ce moment, nous adapter et nous organiser dans des conditions inédites, de manière individuelle comme de manière collective. L'institution de l'école n'est pas en reste dans l'épreuve à traverser et elle doit ainsi prendre des mesures d'ajustement. Cependant, bien qu'une certaine continuité d'ordre pédagogique puisse être mise en place à distance, il semble impossible de prétendre à une équivalence entre ce temps de travail par correspondance et celui qu'une école ouverte physiquement permet.

La transmission du savoir est diminuée ; nous en avons tous fait l'expérience au moins ces derniers jours, l'échange via un appel téléphonique ne rivalise pas avec un contact direct et le sentiment de solitude ne s'efface pas avec une vidéoconférence. Si l'on peut imaginer qu'une téléconférence puisse endosser une fonction analogue à celle de certains cours magistraux, il est indéniable que les SFA, développements et cours de projet souffrent de ce manque de contact et de cadre que permet l'espace de l'école.

Au-delà de l'interruption des contacts avec les enseignant·es, mais aussi entre étudiant·es, le confinement exacerbe les inégalités des conditions matérielles. Tout le monde ne dispose pas nécessairement d'une bonne connexion internet, d'une bibliothèque, ou encore d'un espace de travail décent chez soi, et cela sans mentionner les disparités dans la superficie des espaces de confinement, ou encore les responsabilités qui incombent à chacun·e vis-à-vis de son entourage. En parallèle de ce bilan matériel, ne sous-estimons pas les conséquences de ce confinement et de cet état d'urgence sanitaire sur le fonctionnement psychique de chacun·e. Ne nous précipitons pas dans l'action et prenons le temps de réaliser ce que cela signifie de devoir signer un papier pour sortir de chez soi, d'entendre chaque jour croître le nombre de mort·es, et d'être sans cesse accablé·es par des avis contradictoires de scientifiques et de politicien·nes sur la façon de faire face à cette crise. Pour une fois, faisons le choix de ralentir pour prendre conscience du bouleversement que nous traversons, et ne prétendons pas que les outils technologiques nous permettent de nous adapter à tout.

Les choix et les décisions qui vont être mis en place en perspective de l'après-confinement vont aussi créer de nouvelles inégalités parmi les étudiant·es. D'abord parce que chacun·e fait l'expérience de ce moment de manière différente, et travailler ne se fait pas dans n'importe quelle condition : la production achevée à la fin de ce confinement ne sera donc pas équivalente pour tous·tes les étudiant·es. Repousser les périodes d'examen serait également une source de déséquilibre parmi les étudiant·es puisque la césure des vacances d'été représente pour certain·es une période économiquement nécessaire. Les étudiant·es les plus touché·es par la situation seraient sans doute celles et ceux qui sont déjà les plus désavantagé·es par les conditions de confinement.

Il n'y a pas de solution parfaite, la complexité de la situation n'est pas propre aux écoles d'architecture, mais nous vous demandons de mesurer toutes les possibilités, d'admettre de la souplesse dans les programmes pédagogiques déjà établis, et surtout de ne pas prendre de décisions précipitées alors que nous sommes pour l'instant incapables d'évaluer la durée de ce confinement et ses impacts.

Enfin, nous désirons

*rappeler  
que prétendre  
à une réelle  
continuité  
pédagogique  
pendant ce  
confinement  
reviendrait  
à admettre  
que nous n'avons  
plus besoin  
d'école  
physique  
ce qui  
aurait des  
conséquences*

*désastreuses.*



**Mail adressé aux participant·es du Séminaire Zéro et à tous·tes les étudiant·es et professeur·es de France pour une séance de travail sur la place de la parole étudiante dans les écoles par les organisateur·rices du Séminaire Zéro (29 mai 2020)**

Bonjour tout le monde,

Le séminaire 0 se réunit sur Zoom aujourd'hui de 16h à 18h.

Ces derniers mois nous avons abordé à maintes reprises l'enseignement de l'architecture dans les écoles et en dehors, le poids de la parole étudiante, des changements souhaitables pour notre avenir et bien d'autres sujets. Mais concrètement qu'est-ce qui a changé ?

*est-ce que l'on nous écoute ?*

Est-ce que nos souhaits sont pris en compte ? De nombreux articles et lettres ont été publiés, dont certains par le séminaire 0, alors est-ce que les choses évoluent dans le sens des étudiant·es ou pas ? Nous vous proposons de réfléchir à un sujet qui fait de plus en plus débat depuis plusieurs jours : la participation étudiante dans les prises de décisions dans les écoles.

À tout de suite,

<https://us02web.zoom.us/j/88990995052...>

ID de réunion : 889 9099 5052

Mot de passe : 9U78cf

**Du Séminaire Zéro à l'École Zéro, communiqué à l'attention de tous·tes les étudiant·es et professeur·es de France par les fondatrices de l'École Zéro (4 juillet 2020)**

Le Séminaire zéro a été créé à la suite des discussions qui se sont déroulées au cours du workshop du 22 et 23 février 2020. Le workshop portait sur la recherche d'alternatives à la démolition du bâtiment Lenoir annoncée 2 mois plus tôt par le Conseil d'État. Nous avons alors besoin, pour intégrer cette nouvelle, de comprendre les rouages de notre école, et delà, le fonctionnement de la pédagogie, en poussant les interrogations jusqu'à l'architecture elle-même, ses ressorts et ses moyens de conception qui nous semblent en pleine mutation. C'est à partir de toutes ces questions, et du sentiment d'impuissance face aux réalités dont nous prenons conscience qu'est né le Séminaire zéro.

Les 3 premières sessions du séminaire se sont tenues à l'ENSAPM avec divers·es participant·es ; étudiant·es, enseignant·es, praticien·nes, de Malaquais, des Beaux-Arts, de Versailles, de Nantes, etc., et sans hiérarchisation établie entre les prises de parole de chacun·e.

Nous avons pensé et mené une première action pour manifester notre opposition à la privatisation d'une école d'art comme la nôtre, symbole de la culture, par l'industrie de la mode et du luxe, comme cela a lieu si souvent sur le site de notre école. Nous avons alors organisé un cours de nu dans la rue, devant les portes de notre école, alors que se déroulait simultanément un défilé de mode à l'intérieur. Quelques jours plus tard, nous avons rejoint la marche des étudiant·es, enseignant·es et chercheur·euses pour laquelle nous avons construit un char ; une structure sur roue de 5 mètres de haut reprenant la silhouette d'une grue de chantier et soutenant une grande boule de destruction en matière gonflable.

Le confinement est arrivé quelques jours plus tard, interrompant nos rendez-vous hebdomadaires à l'école, que nous avons alors décidés de remplacer par des discussions dématérialisées.

Face aux retours des étudiant·es sur les difficultés rencontrées pendant le confinement nous avons organisé des discussions autour des effets de cette période sur la pédagogie. Nous avons alors décidé de prendre la parole à travers une lettre ouverte (voir page 25) pour rappeler notamment que « prétendre à une réelle continuité pédagogique pendant ce confinement reviendrait à admettre que nous n'avons plus besoin d'école physique, ce qui aurait des conséquences désastreuses ».

Les échanges du Séminaire zéro ont été par la suite très influencés par la crise que nous traversions.

*enfin,  
la volonté  
de travailler  
ensemble après  
cet éloignement  
est venue appuyer  
d'autres envies déjà  
présentes : ouvrir accès  
à un lieu plus ouvert à  
la spontanéité et dont le  
contexte géographique résonnerait différemment  
sur nos expériences que les grandes métropoles où sont*

*habituellement implantées nos écoles*

*et construire à l'échelle 1.*

C'est donc à la suite de ces réflexions que nous montons le projet de l'École zéro : une semaine sur 11 hectares de terrain près d'Angers, un workshop ouvert aux étudiant·es et enseignant·es de différentes disciplines portant sur la découverte d'un autre paysage et la construction des infrastructures qui pourront accueillir les prochaines éditions de cette École zéro.



\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*  
\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*  
\*

\*  
\*

*p.40* Comment faire pour que les personnes qui se rencontrent dans cette école de campagne sans murs, se sentent à l'aise dans leur corps, dans leur esprit et donc dans leurs initiatives ? *p.55* J'ai sorti ma trousse sous le grand arbre qui nous rassemblait.

*p.56* Plus qu'apprendre on voulait surtout s'émouvoir.

*p.57* En réalisant ce travail, j'ai pris conscience de la liberté expérimentale que permet d'offrir la grandeur de l'espace rural. *p.78* Reste à savoir comment organiser cet espace d'initiatives ? *p.78* C'est à nous de fixer nos propres règles.

*p.80* Certain·nes se lancent, d'autres les suivent, de manière volontaire et c'est ainsi que s'amorce la notion de transmission. *p.81* En tant qu'enseignant, j'ai eu le plaisir de rencontrer des collègues et des étudiant·es sur des bases nouvelles. *p.98* Cette troisième oreille, c'est une ouverture sur le paysage sonore qui nous entoure dans cette école du bocage.

*p.99* Susciter une interaction directe avec le monde et avoir envie de vivre dedans plutôt qu'au travers de nos dessins. *p.100* Sans lieux d'autonomie, il est impossible de se regrouper pour construire un discours commun et l'expérimenter en actes. *p.128* Regardez maintenant ce réseau de ramifications, de tous ces parcours, qui bifurquent, se croisent.

*p.130* C'est précisément en cela qu'elle est riche, parce qu'elle est pleine de contradictions, mais qu'il est possible de faire un pas de côté et d'emprunter l'un des nombreux sillons qu'elle abrite. *p.131* Et tisser des liens qui vont au-delà. *p.130* Les problèmes pédagogiques et politiques qui sont à l'origine du Séminaire et de l'École zéro n'ont pas disparu.

**Construire nos rêves d'école** par Jérôme E. (19 juin 2021)

Pour « faire école » nous avons besoin de peu de choses : quelques humain-es passionné-es, passionnant-es et généreux-ses sur leur temps – ou leur argent, mais ça on n'a pas – dans un lieu invitant au partage.

Ce texte présente les différentes phases d'organisation de l'école zéro que ses coordinateurs·rices ont dû traverser pour aboutir à une semaine de festivités, parfois anticipées, parfois spontanées. Il est une ébauche pour comprendre ce que cela signifie d'organiser collaborativement une école de rêves et prendre conscience de la quantité d'énergie qu'il est nécessaire de déployer pour y arriver.

La réflexion, organisée en 2 parties, est construite chronologiquement et à travers les temps forts de la réalisation de l'école zéro. La première partie est un questionnement sur ce que cette étape représente à mes yeux. La seconde révèle la dimension pratique et concrète de sa création et de son déroulement à travers une description précise et des anecdotes.

*1<sup>ère</sup> étape, le temps de la réflexion*

Le point de départ d'un rassemblement n'est jamais anodin, il est la convergence de différentes idées et volontés qui prennent forme dans un imaginaire riche de possibles. Passé cet instant crucial, mille questions se posent, pour rentrer dans le vif du sujet.

Nos questions furent dans un premier temps centrées sur ce qu'est l'école idéale, celle de nos rêves, composée de tout ce que l'on aime dans la recherche et l'expérience de la vie. Un lieu en dehors des institutions métropolitaines pour se rapprocher de ce qui nous manque. Un lieu de nature où les écoles ne sont pas. Ces réflexions nous ont aussi permis d'imaginer comment faire cette école. Avec qui la faire ? Pour combien de participant·es ? Sur combien de temps ? En quel lieu ? Que nous y enseignerions-nous ? Il est difficile de répondre à toutes ces questions sans avoir un cap, un point d'accroche.

*Choisir le lieu*

Au commencement d'un projet, et particulièrement celui d'une école, de nombreuses propositions d'aide ou d'accueil peuvent être faites. Ces possibles insoupçonnés lors du lancement nous ont amenés à une série d'itérations, plus ou moins en accord avec l'idée de départ. Ce furent Louise et Charles qui nous proposèrent chacun un terrain à la campagne pour « faire école ». Le site de Charles à la Dammebellière avec son projet des Belles-Vertes fut le plus propice à l'élaboration de notre école. Un lieu au cœur des bocages, entre Angers et Le Mans, non loin de la Sarthe et peuplé de troupeaux de chevaux. Un travail de recherche sur ce territoire qui nous était inconnu commença. Nos pieds n'avaient pas encore foulé son sol, mais nos esprits étaient passionnés à l'idée de le découvrir. Afin d'apprendre à le connaître nous l'avons cartographié à distance pour révéler les acteurs·trices locaux·ales, les lieux clefs et les différents points d'attractions que nous souhaitions découvrir.



### *Rencontrer l'espace*

Il y a lors de l'arrivée dans un lieu inconnu, mais dont on nous a souvent parlé ce moment d'excitation et d'euphorie. Cette rencontre cruciale est certes anticipée mais regorge de moments spontanés. De ce fait, elle offre des surprises inattendues.

À notre arrivée, nous avons découvert Contigné puis la ferme et ses grands chênes centenaires. Les plans que nous avions en tête se sont révélés incohérents avec la réalité. À partir de la cartographie virtuelle et de nos premières intentions nous avons remis en question nos ambitions et travaillé avec la beauté du déjà-là. Les rencontres furent nombreuses en ces 24 premières heures et elles déterminèrent une grande part de l'organisation de notre école d'été. La famille Millot puis le maire nous accueillirent chaleureusement même s'ils ne comprenaient pas bien quel était notre projet. À vrai dire, nous non plus à ce moment-là. Mais c'est justement en les rencontrant qu'il commença à se dessiner. Nous avons aussi profité de cette visite pour faire le tour des producteurs·trices de bois afin de recenser ce qu'elleux considéraient comme des déchets et nous comme des trésors et avec l'intention de les récupérer.



### *Imaginer notre vie collective*

Après cette collecte d'informations sur le terrain, la confrontation des hypothèses avec la réalité dégage des pistes prometteuses, mais aussi de nouvelles inconnues. L'esquisse du projet se transforme progressivement en un plan opérationnel avec des objectifs clairs, mais aussi des incertitudes. C'est le temps des grandes listes et des choix stratégiques pour répondre à toutes les problématiques de

logistique. Que va-t-on manger ? Où dormir ? Comment se laver ? Qui inviter ? Les plans de secours sont aussi à envisager, les problèmes techniques ou de dernière minute sont souvent au rendez-vous, avoir une longueur d'avance est donc précieux.

Ce fut une étape très prenante pour l'équipe d'organisation. Des multitudes de mails et coups de téléphone furent échangés entre les différent·es acteur·trices : avec l'administration de Malaquais et la WIP pour obtenir des aides financières, avec la préfecture et les autorités sanitaires pour avoir les autorisations nécessaires en période de pandémie, avec les différent·es agriculteur·trices et intervenant·es, etc. Tous ces échanges permirent de bien cerner le cadre du projet de l'école zéro : un peu d'interventions d'acteur·trices du territoire et beaucoup d'expérimentations, qu'elles soient constructives, artistiques ou paysagères. Une estimation des ressources nécessaires aux différents projets fut effectuée en favorisant les matériaux de réemploi pour leurs coûts réduits, le bois pour son travail aisé et l'acier pour sa solidité.

### *S'installer*

L'installation sur le site est le moment critique où l'on peut observer si l'organisation en amont a porté ses fruits. La coordination des différentes équipes et l'assignation de rôles précis à chaque organisateur·trices nous ont aidés dans cette étape décisive. Cadrer les responsabilités individuelles par des rôles assumés permet une large liberté d'adaptation des individus, nécessaire en cas d'imprévu.

La mise en place de l'école zéro sur le site de la DammeB fut progressive. Les 3 semaines précédant le début de l'événement de nombreux allers et retours furent nécessaires pour acheminer tout le matériel sur le site depuis Paris, Angers, Le Mans et les villages alentour. La dernière semaine, tout s'est accéléré dans la construction des infrastructures et du mobilier. Nous étions déjà rentrés dans l'école, nous étions déjà dans le vif du sujet : dans la construction collective qui prend forme physique.

*Accueillir une école imaginaire*

*comment faire pour que les personnes qui se rencontrent dans cette école de campagne sans murs, se sentent à l'aise dans leur corps, dans leur esprit et donc dans leurs initiatives ?*

Comment répartir les tâches communes sans se sentir lésé-e ? Voilà les questions que nous nous sommes posées avant d'accueillir les participant-es.

La plupart des réponses ont découlé de notre fonctionnement lors des derniers jours de préparation. Nous avons fait le choix d'expliquer à tout le monde la manière dont nous nous étions organisés lors de la première semaine de préparation avec 15 personnes et l'expérience que nous en avons tirée afin d'expliquer les règles d'organisation que nous proposons sur cette deuxième semaine à 50 participant-es. Ensuite, les différentes tâches ont été réparties au tirage au sort avec pour référent-es, en cas de problème, les organisateur-trices présent-es lors de la première semaine qui aidaient à trouver une solution.

*Faire corps avec le lieu*

Se découvrir mutuellement entre humain-es ou avec la nature est un processus qui prend du temps. La rencontre est donc un moment crucial, c'est ce que nous avons souhaité provoquer : organiser les conditions nécessaires à toutes les rencontres. Entre un éleveur bio high-tech et des étudiant-es en quête de découvertes. Entre une famille avec un projet de ferme jardin et une équipe municipale désireuse de voir des jeunes s'implanter dans leur commune. Entre de jeunes citadin-es et des bocages centenaires. Entre des mains et de la terre. L'initiative de la construction de fours en terre par des membres du collectif Lokal a permis de nombreuses rencontres sans pour autant avoir anticipé cette activité. La terre fut le médium d'expression : à travers la sculpture, la construction, le jeu ou encore le goût. L'organisation était spontanée, les rencontres imprévues.

*Quelle trace dans le champ ?*

Au commencement de la semaine, il y avait des participant-es, puis progressivement chacun-e est devenu-e l'organisateur-trice de sa propre école zéro. Certain-es proposaient des activités ou partageaient leurs connaissances, d'autres profitaient de ces enseignements ou pratiquaient leurs activités personnelles. Les temps collectifs étaient les repas, où on faisait le point sur les événements de la journée et où on échangeait sur l'organisation de la suite des événements. Aujourd'hui j'ai la sensation qu'une nouvelle forme d'école zéro a émergé à la suite de ces 7 jours.

Une forme où le collectif s'adapte aux propositions individuelles, peut-être moins organisée en amont, mais d'une efficacité remarquable pour agir ensemble et répondre à l'instant présent. C'est l'une des forces qui me fascine dans notre aventure, faire corps collectivement tout en se construisant individuellement. Tout s'est construit et se construira ensemble.



Matthieu et Laurence, qui nous accueillent pour cette première édition de l'École Zéro nous présentent le site, qui est à la fois leur lieu de vie et de travail.

Intervenant·es :

M: Matthieu

L: Laurence

Participant·es de l'École Zéro :

A: Antoine

C: Charles

Ha: Hannah

Hu: Hughes

J: Jérôme

R: Roxanne

M: On est arrivés ici il y a une dizaine d'années, suite à un parcours professionnel multiple. On avait notre famille, nos activités professionnelles, Laurence diététicienne, moi, éleveur-architecte, et un élevage de chevaux; donc on cherchait un lieu où pouvoir réunir toutes ces composantes. C'était assez urgent parce qu'on devait partir d'un autre lieu. On a été conquis tout de suite: les arbres, la végétation, la piste, etc. C'était très en friche, et moi qui ai fait mon diplôme sur les friches, j'étais dans mon élément. Depuis 5 ans, on habite ici complètement et on a aménagé tout ça. Venir vivre ici, car avant nous étions à Angers près de nos lieux de travail, ça permet de prendre du recul: on voit la ville de l'extérieur et c'est une position intéressante, on a une vision un peu plus distanciée, plus critique. Depuis, on suit notre chemin de vie tranquillement et puis le projet des Belles-Vertes est apparu. C'est une espèce de conclusion.


L: Évidente!

M: Peut-être pas aussi évidente que ça... Le projet des Belles-Vertes s'articule autour de 3 axes forts: l'architecture, les chevaux qui sont omniprésents dans le paysage et donnent de la profondeur de champ au quotidien et toute la partie permaculture qui est apparue récemment. Cette dernière nous intéressait puisqu'elle replace les chevaux non pas dans une dimension sportive, mais dans une dimension vivrière puisqu'ils produisent du sol qu'on peut réutiliser pour butter<sup>5</sup> nos légumes. Ils jouent un rôle fondamental dans la permaculture. Il y a plein de petits projets sur le site auxquels on a pensé. Les chevaux ont besoin d'infrastructures, le paysage pour pouvoir produire des légumes et des fruits a besoin d'être aménagé, défriché de manière intelligente, et enfin on voudrait créer des lieux d'hébergement et de rassemblement pour des événements comme celui-là et pour d'autres champs d'activité. C'est un lieu qui est très porteur pour tout ce qui est artistique, land art, philosophie, poésie, musique, etc.

Hu: Quelle est l'histoire de ce lieu?

M: C'était une petite ferme de polyculture normale de 30 hectares. Ils faisaient du mouton, et un peu de foin. Lorsqu'ils ont pris leur retraite, la maison a été vendue avec 10 hectares, ce qui ne laissait pas assez de surface agricole pour une activité classique. Pour la permaculture c'est grand, mais

pour faire de la vache laitière, ce n'est pas suffisant. Et même pour les chevaux, c'est difficile. C'est une ferme qui est en friche, en réinvention permanente parce qu'elle n'a pas de fonction économique. Elle est dans un tissu agricole, mais elle n'a pas de fonction agricole. Elle n'est pas viable. Mais c'est bien, parce que du coup elle a été préservée: les haies sont restées. Et les bâtiments, c'est pareil: les bâtiments vernaculaires autour de la cour n'ont plus de fonction agricole parce qu'ils sont trop petits, inadaptés et inadaptables. Dans l'exercice que j'ai eu comme architecte dans la ruralité, je me suis rendu compte de l'évolution politique des gens de la ville pour accéder à un habitat en milieu rural. Avant les années 2 000, chaque bâtiment était valorisable pour en faire des habitations. C'était d'ailleurs une manne immobilière pour les agriculteurs qui prenaient leur retraite. Puis ensuite, il y a eu un changement total de politique à cause de multiples problèmes relationnels entre les agriculteurs et les nouveaux arrivants qui sont souvent des urbains pas très au courant des pratiques. Ils se plaignaient parce qu'un jour, il y avait de l'épandage, le lendemain un traitement et cela leur fait peur. Les chambres d'agriculture ont fait une charte entre elles et ont réussi à modifier les PLU partout en France. Il y a eu une nouvelle politique de plans d'urbanisme où les agriculteurs avaient le droit de veto sur les permis

 de construire en zone rurale. Ça a mis un coup

de frein énorme à l'installation des urbains. Ils ne pouvaient plus transformer une grange en habitation si elle n'avait pas été authentifiée dans le PLU. Aujourd'hui, les agriculteurs n'ont aucun intérêt économiquement à rénover une grange dont la toiture va coûter 25 000 euros, c'est donc tout un patrimoine qui va disparaître d'ici 15 ans. C'est une rupture culturelle que je trouve un peu dramatique et triste.

J: Au-dessus de nous il y a un hangar particulier, pouvez-vous nous en parler un peu?

M: On a eu l'opportunité de faire le hangar qui était vraiment le grand point depuis une dizaine d'années. C'est ce bâtiment qui a complètement changé la morphologie du site. On le voulait pas trop agricole dans sa physiologie: quand on est dedans, on a une vision quasiment totale sur l'ensemble des vues à 360 degrés. Ça nous permettrait à la fois d'en faire un élément d'un parc et à la fois que ce soit un lieu de théâtre, de culture, de tas de choses, que ce ne soit pas uniquement une activité agricole. Mais la Dammebelière est restée dans son jus, dans son énergie de petite ferme originelle, avec son temps long. On voudrait revenir à un système agro-sylvo-pastoral: c'est-à-dire agro l'agriculture, sylvo la forêt et pastorale l'élevage. Notre modèle est celui d'une ferme de dimension humaine, où on produit localement, y compris l'énergie. Ce bâtiment par exemple, le hangar, qui est couvert de panneaux solaires produit de l'énergie pour 100 maisons autour d'ici. C'est redistribué

sur le réseau public, mais il produit assez d'énergie pour éclairer 100 maisons. Si tout le monde s'y met, 100 maisons plus 100 maisons, on peut dire qu'on produit de l'énergie locale. Si on prend ce tropisme de l'énergie, on pourrait réinventer l'agriculture, le rapport au bâtiment qui produit de l'énergie où s'agglutinent les maisons qui en profitent et du coup on peut tout réinventer.

L: L'agriculture ne produit plus seulement l'alimentation, mais aussi l'énergie.

M: Tout à fait. L'agriculture produit l'alimentation en tant qu'énergie et l'énergie en tant qu'alimentation.

A: J'ai une question sur les Belles-Vertes. Vous avez choisi de créer une structure qui est coopérative, une SCIC? Est-ce que vous pouvez nous en parler un peu?

M: On avait pensé construire l'ensemble du site autour de 3 structures administratives. D'abord tu as le foncier, puis le travail humain, des sociétés SARL aux coopératives, etc., et tout ce qui est associatif pour le culturel. Souvent ça marche comme ça. On voudrait 3 sociétés. Premièrement un GFA qui est une structure sociale dédiée à l'activité agricole, pour amener des fonds au secteur rural et aider des agriculteurs à s'installer ou à développer des projets comme le nôtre. Ça permet de ne pas avoir la charge du foncier dans le bilan d'une activité agricole qui est toujours le plus lourd: tu as toujours 2 à 300 000 euros à sortir pour avoir un terrain.

Deuxièmement, une société d'exploitation qui va porter l'administration du site, la gestion des légumes et fruits, l'achat et la vente des chevaux, la paille, etc. Autrement dit, toutes les charges et ressources. Ça peut être une société coopérative, une SAS ou une SARL. Si c'est une coopérative, ça permet que les gens soient un peu investis dedans. Ça permet aussi de ramener des capitaux s'il y a besoin. Et troisièmement pour la gestion culturelle du site, tout ce qui concerne les concerts, les événements, les workshops, ça pourrait être géré par une association qui elle, est neutre sur le plan économique parce qu'elle a interdiction de faire du bénéfice. Donc tout ce qu'elle gagne, elle le réinjecte dans son activité.

L: Il faut savoir que dans le secteur agricole, ce n'est pas autorisé d'avoir une activité économique autour du culturel.


M: Oui, dans une activité agricole, il y a certaines choses qui sont interdites pour rester agriculteur, et surtout il faut qu'un certain pourcentage du chiffre d'affaires soit purement agricole. Donc, il faut jongler avec toutes ces notions pour faire le modèle le plus performant possible. On est vraiment dans une logique communautaire. Là, en 2-3 mois de construction du workshop, on a vécu des choses qui sont plus intéressantes que ce qu'on a vécu en 10 ans. C'est super intéressant de partager ces espaces, de tout partager. Et quand tu achètes une part de GFA, ça paraît risqué, mais un GFA ça vend de la terre, c'est

une tirelire en terre. Tu mets 10 000 euros dans un GFA tu les retrouves 10 ans après.

A: Donc ça voudrait dire que vous vendez des parts, des parcelles du terrain?

M: Non, un GFA, c'est lui qui est propriétaire de l'ensemble du site et toi tu achètes une part du GFA. Donc ce n'est pas localisé, tu achètes une portion d'une totalité.

L: Et le GFA loue à un exploitant agricole. Tu peux peut-être parler du modèle Terra Hominis?

M: Oui, c'est déjà un modèle qui existe dans le vin. Il y a une société qui s'appelle Terra Hominis qui, pour faciliter l'installation de vigneron, parce que les vignobles ça coûte une blinde, a inventé un système de GFA ou de SCI. Les gens qui investissent, qui sont souvent des passionnés de vins, via une association jumelée avec des GFA, organisent des événements autour du vin, partagent les millésimes, partagent leur travail de vigneron. Ils font des journées dans les vignobles et partagent leur passion. C'est vrai que du coup, c'est gagnant gagnant parce que le vigneron qui n'avait pas forcément les moyens d'acheter la vigne se retrouve avec une vigne et des gens qui sont des passionnés de vins, mais qui n'avaient pas forcément la disponibilité pour se lancer dans le vin et vivent leur passion quand même. C'est une entraide qui est super intéressante. Je pense qu'économiquement, comme il y a  de moins en moins de gens qui ont les moyens,

qui ont beaucoup d'argent pour faire des choses, l'aspect communautariste va se multiplier. Donc, autant prendre le train tout de suite, partager, et essayer de développer un projet autour de l'architecture et des chevaux.

A: Et à l'heure actuelle vous avez déjà trouvé un ensemble de partenaires?

M: On n'en est qu'au début, mais c'est une urgence pour nous, on voudrait arrêter de supporter le poids du foncier qu'on doit porter jusqu'en 2025.

R: Est-ce que vous avez au-delà du site un réseau que vous avez commencé à repérer? Vous avez pensé à la manière dont vous allez intégrer ce projet dans la commune? dans le département? dans la région?

L: Oui, on commence à réfléchir. Matthieu, c'est la partie architecture, moi je suis plus dans la partie végétale, fruitière, les légumes, les plantes médicinales. Je suis vétérinaire de formation, j'ai travaillé dans l'industrie pharmaceutique puis à présent dans les additifs pour l'alimentation à vocation de prévention: les produits de santé, les produits à base de plantes, tout ce qui évite de tomber malade. Mon leitmotiv, c'est être bien, cultiver du bien-être, donc c'est ça que je veux essayer de mettre en forme dans le projet des Belles-Vertes. On aimerait produire aussi pour éventuellement redistribuer dans les cantines. Après, il faut que ce soit cohérent entre les calendriers de production et les calendriers des écoles.

Ce matin, on est allés voir un pépiniériste et l'idée, c'est d'avoir des haies fruitières, de créer une promenade gourmande où les fruits profitent aux personnes qui sont là, aux personnes qui participent au GFA, à la société coopérative, et puis tout ce qui sera produit ou disponible en plus, ça pourra être vendu.

H: Je me posais une question du point de vue culturel. Vous parliez d'amener des choses ici. Est-ce que ça répondrait à un besoin du territoire? D'un équipement culturel? Qu'est-ce que vous projetez dans ce lieu?

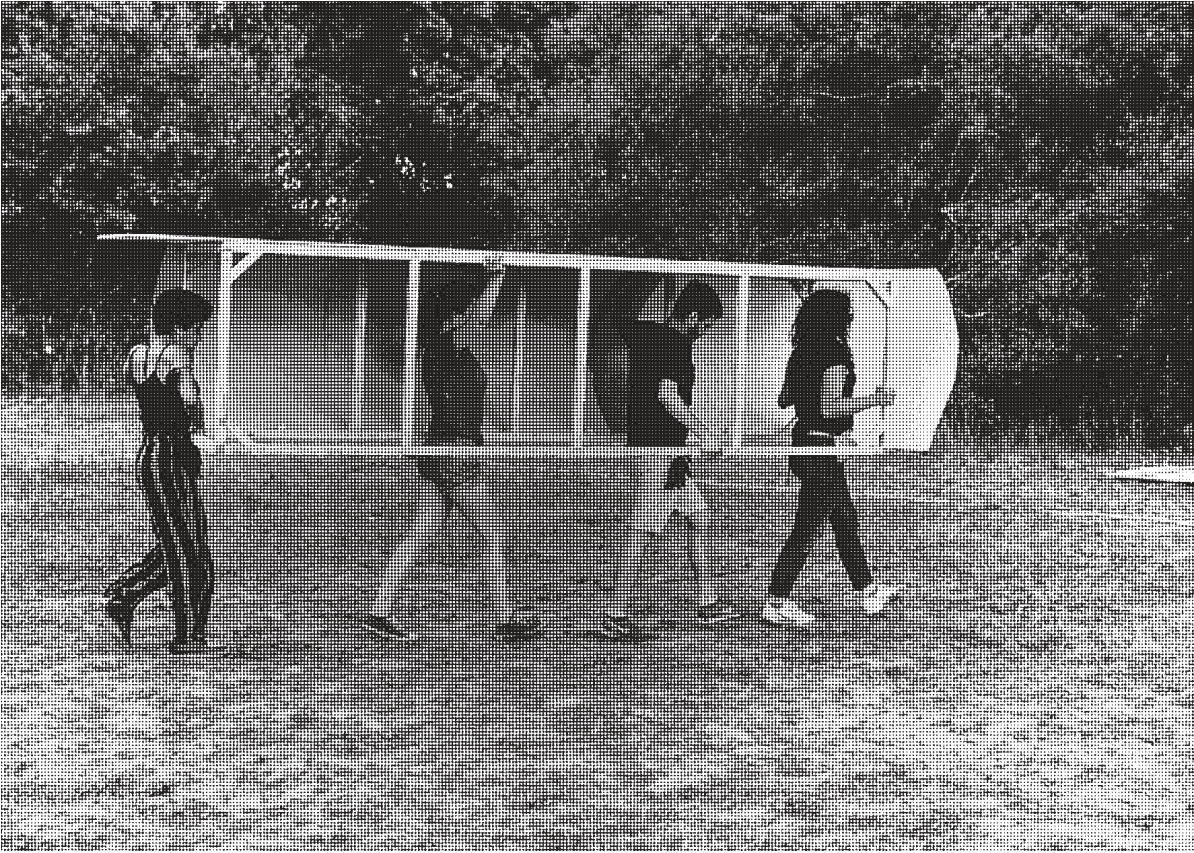
M: On est un peu en autarcie ici. Pas marginalisés, mais les agriculteurs autour de nous, ils sont agriculteurs, et ils voient bien qu'on n'est pas vraiment agriculteurs.

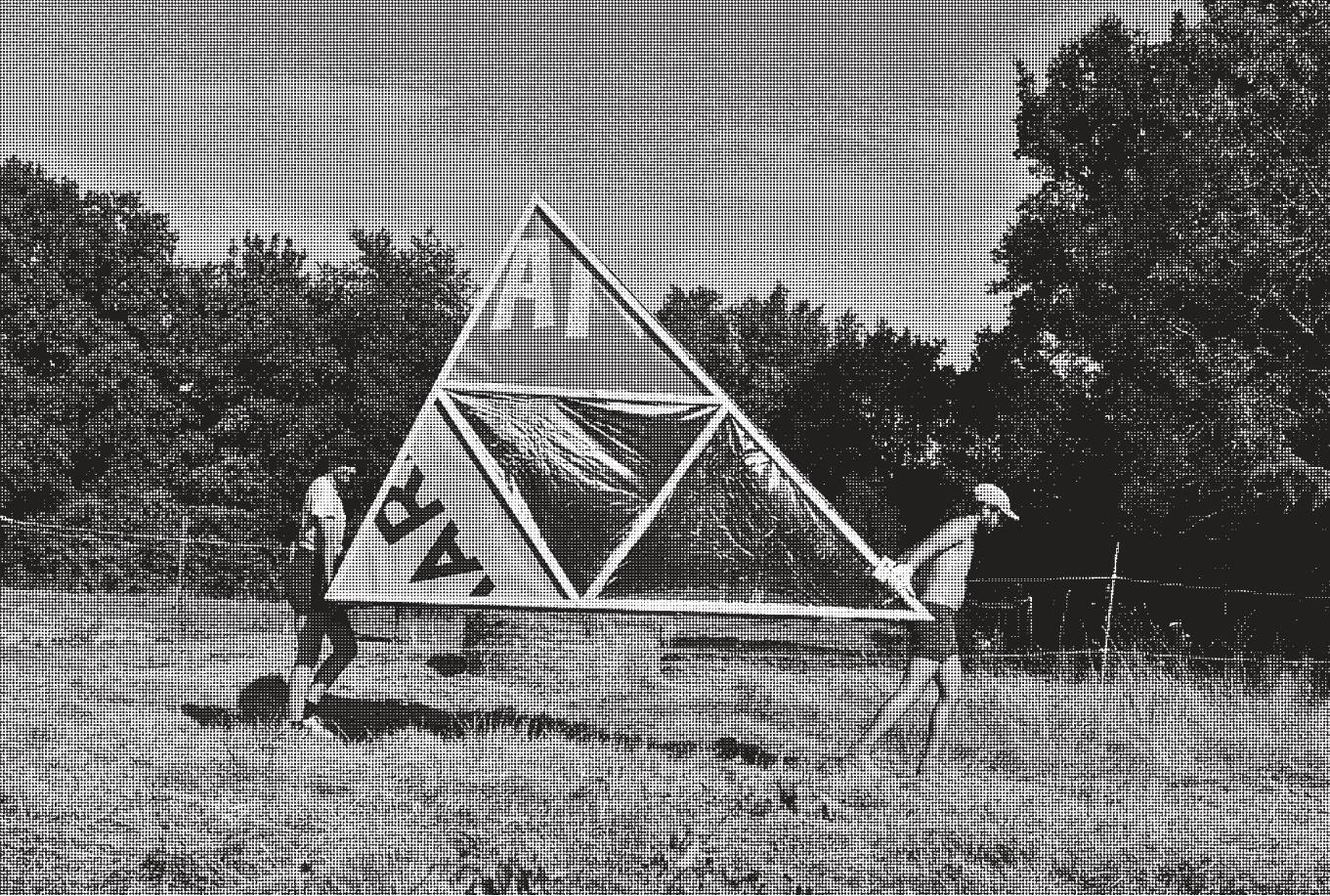
L: C'est vrai qu'on est un peu isolés au milieu du tissu rural qui nous entoure. On n'est pas encore imbriqués avec l'activité économique des autres, ne serait-ce que par notre élevage. On a un élevage de chevaux, alors que nos voisins ont des bovins. Il y a toujours eu une rivalité entre éleveurs de vaches et éleveurs de chevaux pour l'accès à la terre. C'est terriblement dur de pouvoir récupérer de la terre en agriculture. Déjà en étant éleveur de vaches, encore plus en étant éleveur de chevaux. On est considéré comme celui qui n'a surtout pas besoin d'argent et qui vient empiéter sur le gagne-pain des autres.

H: Justement, quel est le but de votre élevage?

M: Ça c'est ma partie à moi. J'ai été élevé au milieu des chevaux. Je suis un peu un dinosaure fils d'agriculteur qui avait des chevaux. En plus, on avait un élevage de chevaux assez performants, on a vécu des émotions sportives, j'ai ça chevillé au corps quoi. Dans le contexte actuel, la vision du cheval dans la société est en train de changer un peu. On n'a plus envie que des gens exploitent des chevaux pour le sport, pour la rentabilité, ce qui est illusoire parce que très sincèrement, on ne gagne pas d'argent avec ce qu'on fait. On en perd plus qu'on en gagne. Le mouvement vegan notamment, est en train de travailler sur une nouvelle vision des sports équestres où par respect pour l'animal, tu ne pourras plus monter dessus. C'est vrai que par rapport à mon expérience, on réformait beaucoup d'animaux parce qu'ils n'étaient pas performants. Ce qui n'est pas juste parce qu'un animal n'a pas demandé à être performant ou pas performant. Nous, on est sortis de cette logique-là, mais ça coûte très cher de garder tous les animaux. On ne fait plus de sélection, on ne réforme plus et on a nos animaux sur les bras pendant 25 ans. Il faut qu'on change un peu de regard. La place du cheval dans le projet des Belles-Vertes est conçue comme ça: on va réduire le nombre d'animaux, mais ils auront une vraie place dans la famille, parce qu'ils produisent du sol. Et celui qui veut sauter et faire du sport très bien, celui qui veut brouter de l'herbe aussi, il a le droit.

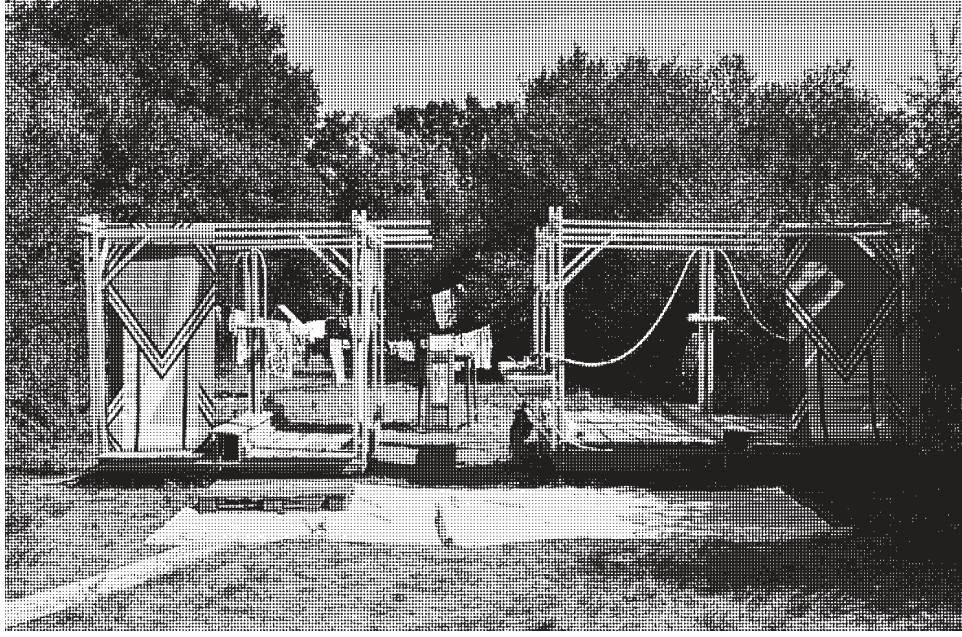






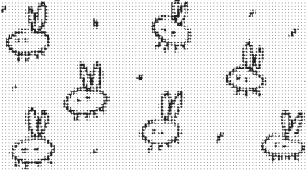
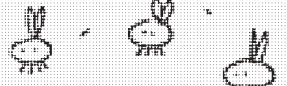
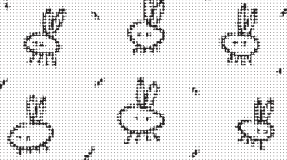
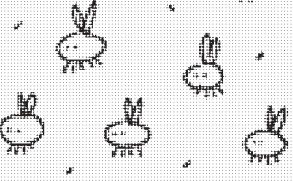


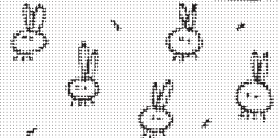
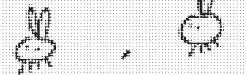

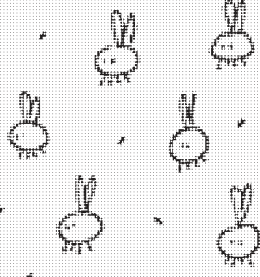



CB









8	LUNDI	MARDI	MERCREDI	DE
8h30 - 9h30				PETIT
10h		Table ronde 2 : Les enjeux du territoire rural.	conversation avec la famille Millot : Les Belles Vertes et nous, faire projet ensemble.	
11h30	accueil des participants sous le mariage	Échange avec M <sup>me</sup> . la Maire		
12h	présentation du site par M. Millot sous le mariage toujours			
13h30 - 14h30				DEJEUNE
14h30		lancement des ateliers de construction	poursuite des ateliers de construction	pour
15h	découverte du site	atelier expo radiale	ateliers de construction	
16h30			Table ronde 3 :	
17h30 - 19h30	Table ronde 1 : une école à la campagne. (sous le mariage)		la pédagogie dans les écoles d'architecture avec Antoine et Colline	
20h30 - 21h30				SOUPER
SOIRÉE			projection : le moulin de M <sup>me</sup> et Louis	projet voy

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<p>architecture                      prime : visite                      d'une ferme                      vaches                      ateliers.</p>  <p>ou                      poursuite des                      ateliers de                      construction</p>	<p>architecture et                      quinzaine : visite                      d'un céréalier                      local.</p>  <p>ou                      poursuite des                      ateliers de                      construction</p>   	<p>exposition                      des                      projets</p> 	<p>démontage</p>
<p>poursuite des                      ateliers de constru</p>  <p>table ronde                      optionnelle</p>      	<p>poursuite                      des                      ateliers de                      constru</p> <p>Table ronde 4 :</p> <p>SÉMINAIRE                      ZÉRO</p>   	<p>démontage</p>	<p>démontage</p>
<p>fin : les                      anges de Spag</p>	<p>bal masqué</p>	<p>finir la bière</p>	<p>adieu / à plus</p>



Éprouver ma trousse par Magdalena N. (14 mars 2021)

17 septembre 1998 : « Grande jouissance à manipuler le rouleau, à faire mousser la peinture, à la faire dégouliner, à triturer, presser, sentir couler entre les doigts, etc., le liquide bleu visqueux. »

J'avais tout juste 3 ans lorsque ma maîtresse d'école maternelle écrivait ce commentaire. À en croire la date, c'était le 14<sup>ème</sup> jour après la rentrée et le 8<sup>ème</sup> jour effectif passé à l'école depuis le début de mon parcours scolaire. Certes la volonté d'entrer en école d'architecture n'était pas encore dessinée, mais la sensation de liberté semblait, quant à elle, pouvoir s'exprimer librement et sans aucune peur du jugement.

C'est cette liberté qui, je crois, a su (re)trouver sa place lors de l'école zéro et ce, pour chacun·e des participant·es. Une liberté allant à la rencontre de l'autre, de ses pensées, de sa critique, de sa vision sans autre cadre défini que la réalité de l'instant et du lieu.

*j' ai sorti ma trousse sous  
le grand arbre qui nous rassemblait.*

Alors, pour changer des croquis timides sur Post-it ou en plein milieu de mon carnet – bien souvent égarés ou oubliés – j'ai sorti ma trousse et pris plaisir à utiliser chacun des outils qu'elle abritait, pour esquisser un bout de cette liberté retrouvée.

L'école buissonnière par Clément N. (15 mars 2021)

À l'école zéro je ne me suis pas senti à l'école, parce que je n'avais pas de contraintes. Par contre avant l'école zéro, pendant le confinement et les cours à distance, je ne me sentais pas non plus à l'école. J'étais assis devant mon écran, j'écoutais un professeur qui cherchait à nous inculquer sa vision du monde, j'écoutais des étudiant·es qui cherchaient à reproduire cette vision en répétant les mêmes mots comme une doctrine. Pour moi c'était de l'acharnement pédagogique, alors que l'enseignement n'avait aucune chair ! Je n'avais jamais vu ni le terrain de notre projet, ni les habitant·es, ni les étudiant·es, ni même le professeur·es. Je ne percevais que des ondes et des pixels qui finissaient de me bourrer le crâne.

J'avais tellement envie de retrouver l'école. Je crois que si elle s'appelle école zéro c'est pour ça, parce qu'on n'avait zéro école et il nous en fallait une. Autrement on aurait dit workshop. Évidemment ce n'était pas une école. Même si on l'avait construite nous-mêmes comme telle. En fait, c'était l'école buissonnière. On habitait les bocages, on les aménageait selon nos besoins : ici la cuisine, là

les douches, là-bas les tentes et au fond les toilettes. C'était un peu comme la Guerre des Boutons, on se déplaçait tous·tes à pied, en courant parfois, on était tous·tes occupé·es à quelque chose. Ça criait d'un bout à l'autre pour communiquer plus vite. Ça portait des matériaux pour construire une nouvelle cabane dans les arbres. Ça caracolait dans tous les sens. On vivait comme des grands qui avaient décidé de retomber en enfance. Et la bière nous enivrait d'insouciance.

Ce qu'on apprend à l'école buissonnière n'a pas d'ordre, c'est une cacophonie quand on écoute tout ce qui est là. Chacun·e y va de sa recette, pour faire un four à pain, pour faire un plancher droit, pour faire du houmous, pour faire toujours débat. Et finalement les productions sont là, nées de la collaboration et de l'écoute.

Autour de notre campement nous avons rayonné, en invitant des élu·es et des paysan·nes voisin·es. Nous avons acheté du fromage aux fromager·ères, des légumes aux maraîcher·ères, du vin aux cavistes, du lait aux fermier·ères. À vivre et à travailler ensemble, nous nous nourrissions les un·es les autres. On s'est tous·tes abreuvé·es de nos savoirs, de nos êtres, de nos envies, de nos gestes. Le soir, on osait chanter au micro et raconter des histoires.

*plus qu' apprendre on voulait surtout*

*s'émouvoir.*



Harmonie du désordre, lueur des racines, densité de la vie par Jules B. (10 mars 2021)

J'ai eu, grâce à la structure singulière de l'École Zéro, la chance de pouvoir réaliser une œuvre expérimentale. Il s'agit de *Funiculus*, un ensemble de 3 courbes funiculaires suspendues à un chêne centenaire. Chacune de ces courbes est formée par une corde de chanvre enveloppée d'un substrat de mycélium.



L'œuvre est un subtil mariage entre le règne fongique et le règne végétal. Ce geste fusionnel cherche à rendre compte de l'harmonie disparate que génère le complexe équilibre du monde vivant. Dans toute démarche créative, il me semble essentiel de prendre exemple sur les processus naturels. L'abondance de la vie présente sur le site de la Dammebélière a de cette manière offert une nourriture précieuse à mon inspiration.

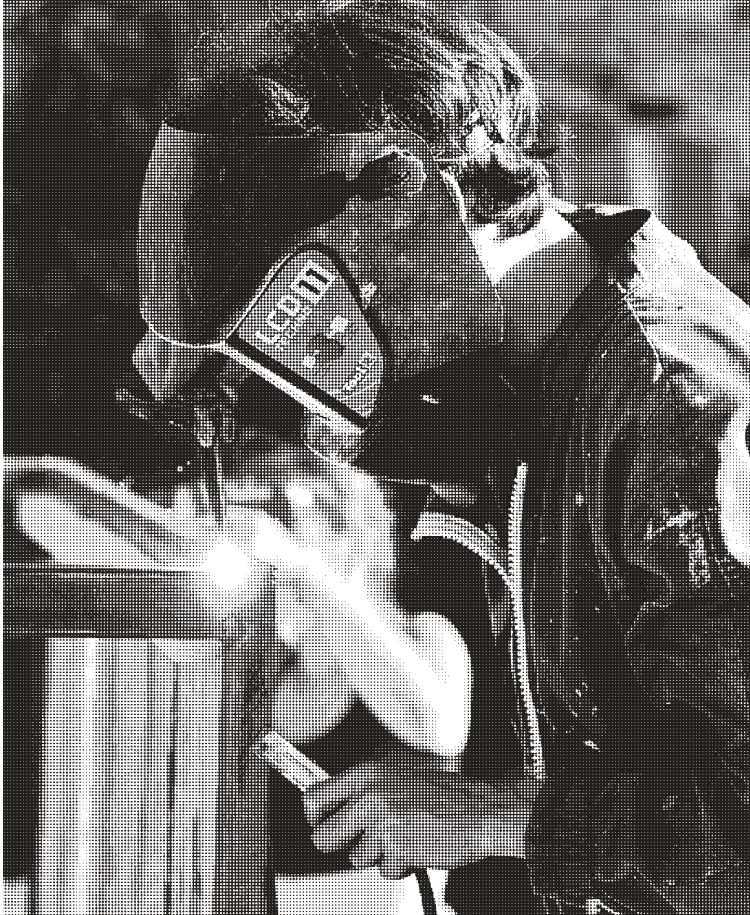
*en réalisant  
ce travail,  
j'ai pris  
conscience  
de la liberté  
expérimentale  
que permet  
d'offrir  
la grandeur de l'espace rural.*

La vastitude du lieu quasi infinie semble détenir le pouvoir de briser les chaînes de l'esprit et des mains et d'anéantir ainsi les barrières au cheminement créatif.

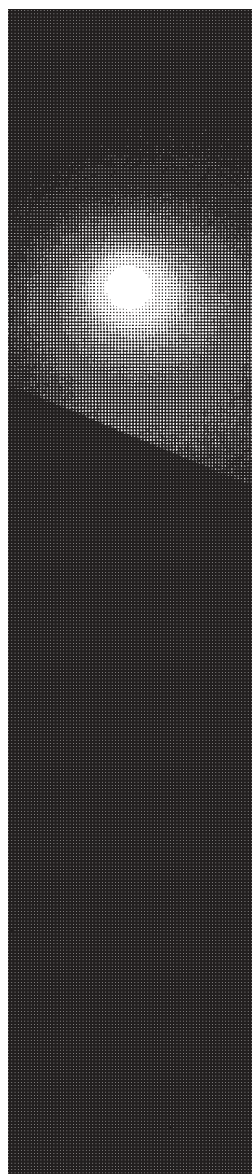
L'environnement ouvert et accessible dans lequel évolue l'installation fonctionne en outre comme un efficace vecteur de transmission. Le contexte naturel ainsi que l'absence de cloisons m'ont permis de dévoiler de manière libre et spontanée l'ensemble des mécanismes de fabrication de mon œuvre.











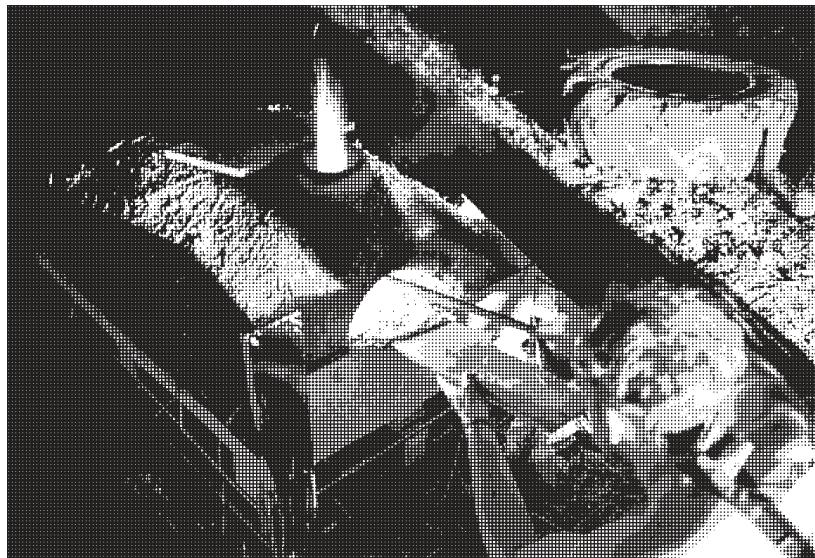


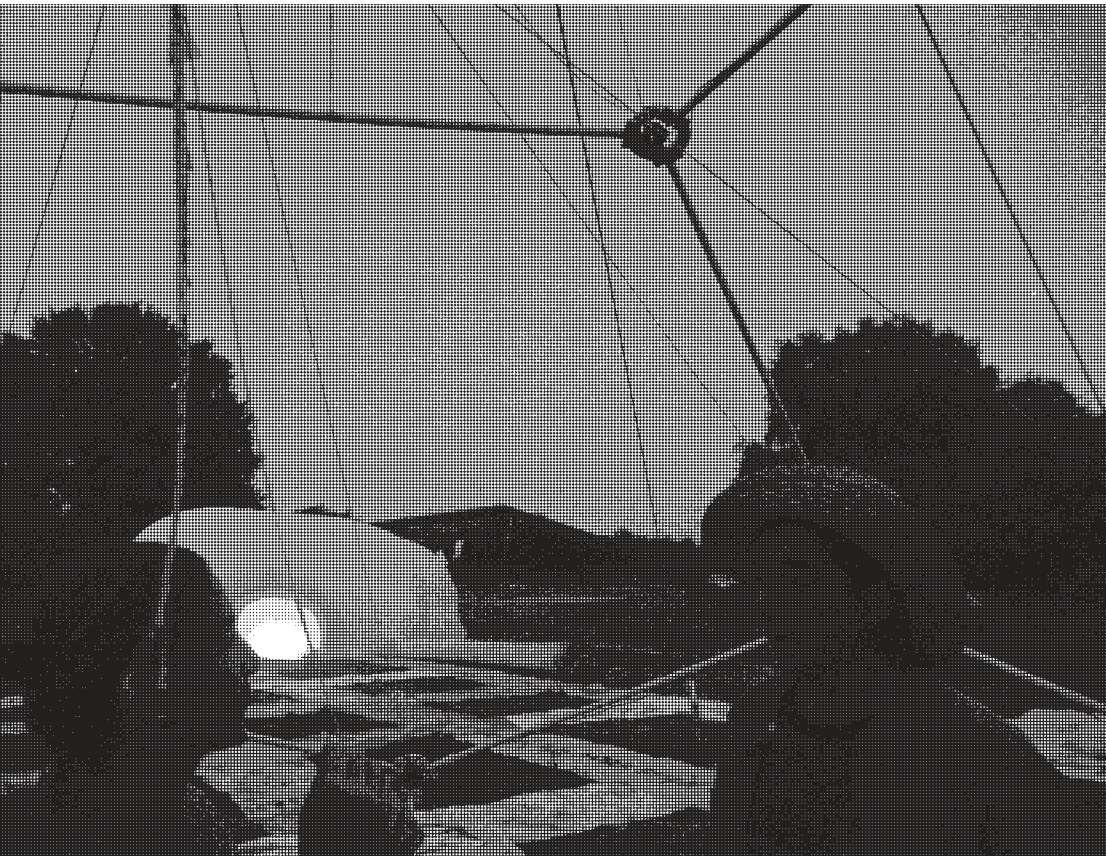








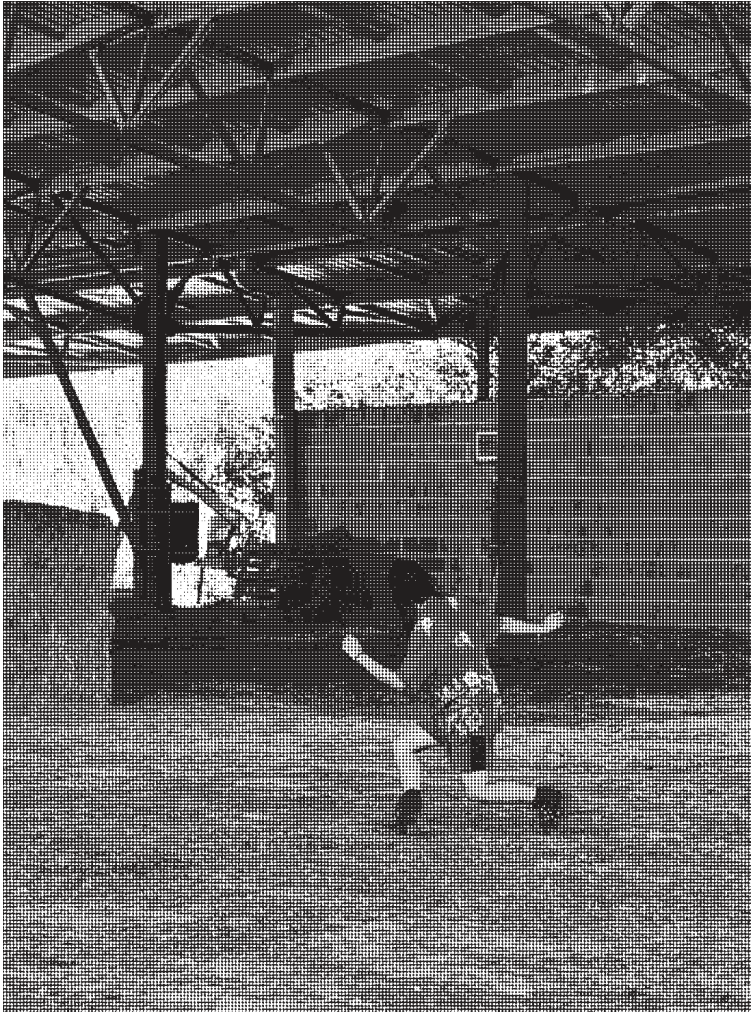


















74







Sans titre par Eléa C. (16 mars 2021)

Si je dois retenir une chose de cette École Zéro, c'est la manière dont la bienveillance, l'entraide et l'écoute allaient de soi entre chacun·e d'entre nous. S'étendre, courir, cuisiner, fabriquer, se doucher, construire, se percher à un arbre, s'agglutiner dans un bain, jouer, se réunir autour d'un feu, arpenter, être en contact avec les matériaux, etc. Grâce à la DammeB, nous avons pu éprouver nos corps, sortir de nos écrans et de nos chambres d'étudiant·es. Cette liberté des corps nous a fait nous rencontrer autrement que dans l'enceinte de l'école parisienne avec ses tenues correctes exigées. Ce que nous avons produit cet été pour moi, c'est avant tout une belle énergie de groupe. Une énergie très précieuse car elle offre des horizons enthousiasmants !

Construire ensemble pour penser ensemble, c'est ce que nous avons essayé – humblement – de faire cet été. Mais le travail collectif sur une courte durée sans idée ou fils conducteurs pensés en amont me pose question. Qu'est-ce que l'on cherche à créer ici ?

Peut-on, en parallèle, se poser la question à l'inverse : penser ensemble pour construire ensemble ? La DammeB nous offre un environnement magnifique pour expérimenter, pousser un travail qui ne pourrait pas avoir lieu ailleurs, faire naître des possibles. Je crois que l'École Zéro, c'est un espace où chacun·e peut être force de proposition à tout moment de l'année, évoquer des envies qui peuvent germer en amont puis évoluer sur place par le faire et l'expérimentation.

*reste à savoir comment organiser cet espace d'initiatives ?*

Cultiver l'incertitude par Hannah H. (14 mars 2021)

Je débarque. Je ne sais pas trop ce que je fais là. Je n'ai pas participé à l'émulation des mois passés qui a donné naissance à cette initiative un peu folle. Je ne suis même plus étudiante d'ailleurs depuis que j'ai obtenu mon diplôme d'architecture l'année dernière. Mais je sens que quelque chose d'original est en train de se préparer ; ma curiosité est attisée.

Au cours de cette semaine d'été, je suis intriguée, motivée et déstabilisée à la fois. Qu'est-ce qu'on fait ? Le cadre est flou, volontairement ou pas, et je n'y suis pas habituée. À l'école académique, on nous a toujours donné une consigne, un exercice à rendre. Ici nous sommes autonomes, livré·es à nous-mêmes, C'est déroutant.

78

*c'est à nous de nous fixer nos propres règles.*

Dérouté-es, c'est aussi là qu'on s'interroge, qu'on discute, qu'on débat. Qu'est-ce qu'on fait ? pour s'organiser ? pour agir ? pour créer du sens ? Alors on commence par des petites choses : apprendre à se connaître et à fonctionner en groupe, construire des espaces de vie, faire à manger pour 50 personnes, construire un four à pain. Et puis on relève la tête sur ce qui nous entoure : un site incroyable, un milieu rural inconnu, des espaces naturels, des animaux, des habitant-es, des acteur-trices d'un territoire. Iels ne sont pas au cœur de la réflexion initiale,



peut-être à tort, mais je crois qu'au fur et à mesure qu'elle se confronte à elleux, iels y prennent une place de plus en plus grande. « Qu'est ce qu'on fait ? » Je cherchais une réponse à cette question tout au long de cette semaine-là, et toujours depuis, probablement dans le but de légitimer notre présence ensemble. Je comprends après coup que cette question est belle si elle reste ouverte. Une école zéro pour cultiver l'incertitude et le

doute, mettre en question nos préconçus, nos idéaux et notre éthique. Parce que les questions sont toujours plus nombreuses et complexes et qu'elles sont d'autant plus excitantes si elles restent à explorer.

TRANSMISSION

### Une école expérimentale, une école de la transmission par Jeanne A. (15 mars 2021)

En août 2020, après un début d'année bien confiné, je me suis retrouvée à l'École Zéro. J'avais suivi de loin le séminaire Zéro qui portait sur la démolition du bâtiment Lenoir à Malaquais suite à la décision du Conseil d'État de le détruire. J'avais entendu parler de cette université d'été initiée par des étudiant-es en master, pour proposer une alternative aux écoles d'architecture classiques. Cette école hors les murs proposait une toute nouvelle expérience d'apprentissage, en pleine nature, et sans profs. Était-ce vraiment une école finalement ? Cette expérience humaine m'a profondément marquée. Elle m'a apporté bien plus qu'une réflexion sur la pédagogie en architecture. Elle a été l'occasion de sortir du schéma classique des écoles, de m'imprégner des débats locaux, d'expérimenter le construire ensemble, et de vivre une expérience pédagogique à part entière.

J'ai constaté l'incidence du fait de vivre en plein air pendant une semaine sur l'ambiance générale. Être si proches de la nature, des chevaux, le fait de ne pas être enfermés dans des salles de classe aseptisées se ressentaient dans la bienveillance de nos échanges. Nous étions une quarantaine de personnes, tous-tes issu-es de l'univers de l'art, de l'architecture, du paysage, de la musique. Nous avions tous-tes des savoirs et expertises différents. Se retrouver aussi nombreux-ses pendant une semaine en temps de COVID nécessitait une certaine organisation. C'est ainsi qu'a été mis en place un roulement, une répartition des tâches collectives, avec notamment la gestion des repas, des poubelles et des toilettes sèches.

Sur place, j'ai constaté que malgré le souhait formulé de vouloir gommer toute hiérarchie, certaines voix s'élèvent toujours plus que d'autres dans la masse ; des décideurs-euses émergent, des gens qui lancent des initiatives.

*certains-nes se lancent,  
d'autres les suivent, de manière  
volontaire et c'est ainsi*

*que s'amorce la notion de transmission.*

C'est un schéma récurrent.

J'ai participé à des projets lancés par mes camarades, notamment la construction d'un four en terre, ou l'installation d'un bain en lisière d'un champ. Ce qui m'a frappé, c'était la patience et l'attention dont faisaient preuve les personnes qui m'ont transmis ces techniques. La table ronde de retour d'expérience en fin de semaine nous a permis de faire part de nos aspirations pour les prochaines sessions de l'école Zéro. Ce sentiment partagé d'être sorti d'un état second m'a fait prendre conscience de l'ampleur de ce phénomène.

L'école Zéro, c'était une jolie rencontre avec l'autre, après des mois de confinement. C'était l'occasion pour moi qui ne suis pas une grande lanceuse de projets de m'investir pleinement dans des activités qui me faisaient plaisir, et qui aboutissaient à une réalité construite.

**Sans titre** par Jean-François K. (mars 2021)

En mars 2020, de vifs débats animent les écoles d'architecture, et c'est à cette occasion que je fais la rencontre d'étudiant-es qui animent un séminaire. J'ai ainsi découvert le séminaire Zéro. J'ai souhaité participer à des moments d'échanges sur des questions liées (entre autres) à la pédagogie en écoles d'architecture, aux perspectives sur les futurs métiers de l'architecture, et à l'envie de créer des échanges et de construire une vision alternative de l'école au sens large. J'ai tout de suite été saisi par la vitalité des échanges et des idées. J'ai immédiatement ressenti un vrai coup d'air frais, quelque chose était clairement en train de se produire ! La qualité de la parole, l'énergie déployée et l'optimisme étaient multipliés par une volonté tant attendue de créer de nouveaux espaces de réflexions, d'expérimentations dotés d'un véritable ancrage dans le réel.

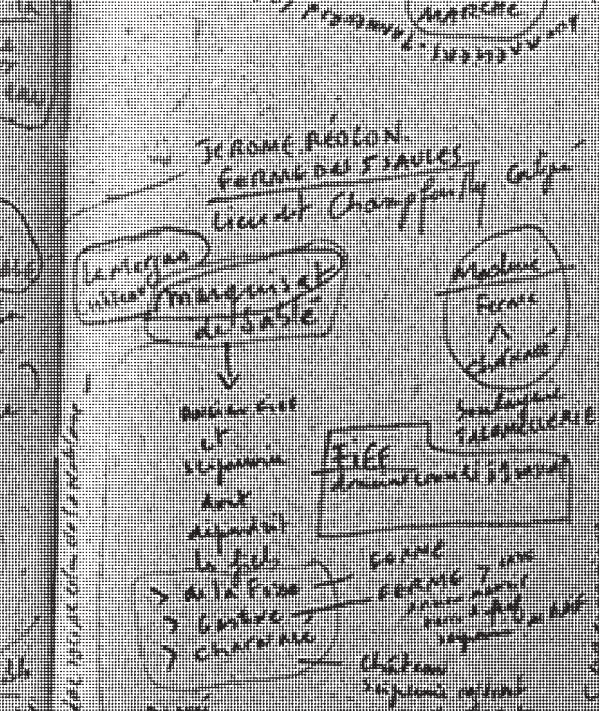


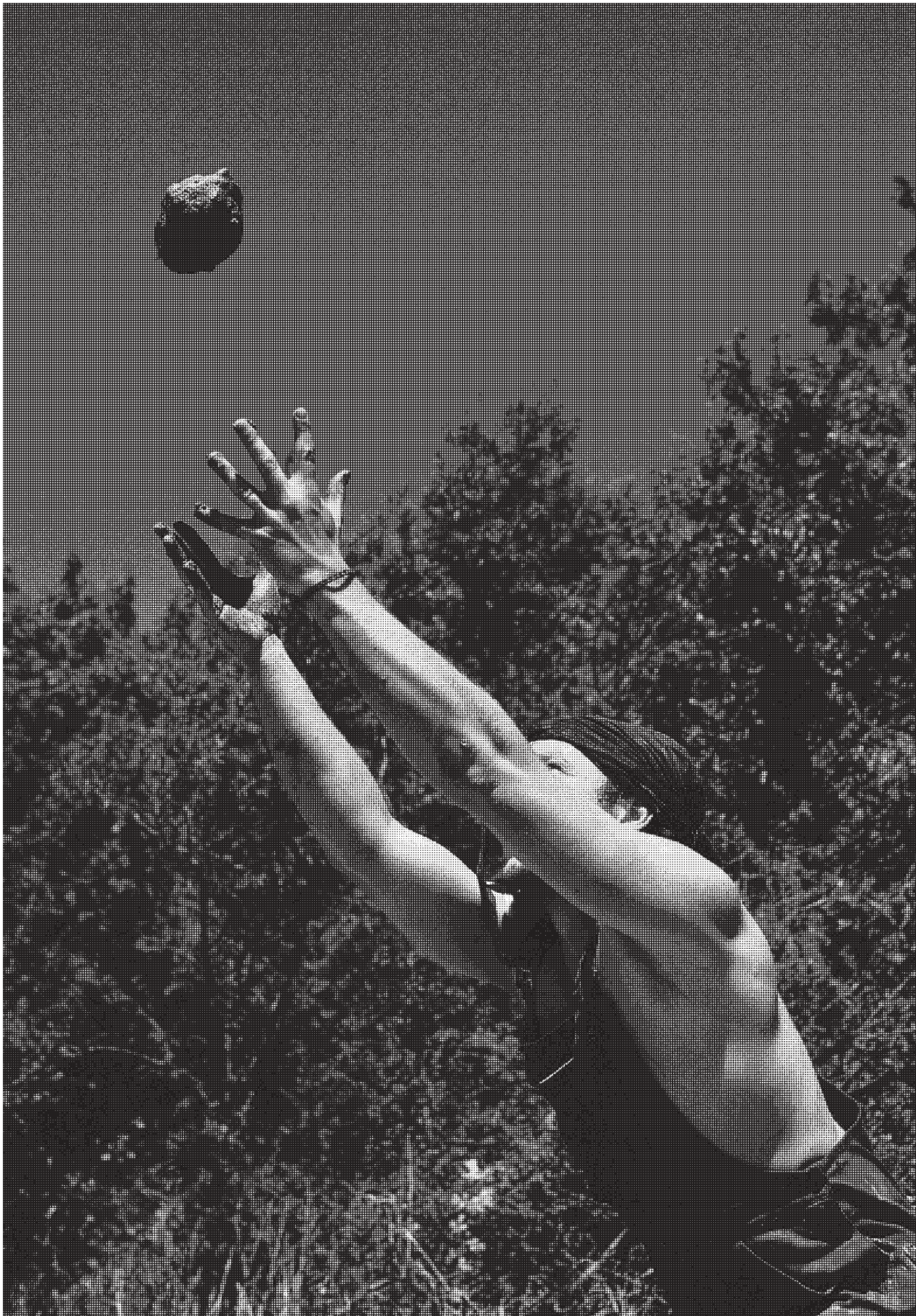


*en tant qu'enseignant, j'ai eu le plaisir de rencontrer des collègues et des étudiant·es sur des bases nouvelles,*

autour d'une parole libérée où les envies et les attentes convergeaient vers l'urgence de faire un pas de côté, de mettre en œuvre de nouvelles perspectives autour de ce qui peut aujourd'hui « faire école ». À mesure que s'agrégeaient de nouveaux participant·es, de nouvelles énergies, le séminaire Zéro s'est révélé en capacité de prendre corps, malgré le confinement. Une force d'organisation s'est rapidement mise en place et malgré l'instabilité du contexte, une nouvelle idée de l'école s'est construite, l'École Zéro était née. Puis il y a eu cette semaine mémorable d'ateliers en août, qui a concrétisé la force de ce projet, validé l'importance de l'autonomie et démontré une fois de plus qu'une école est avant tout un lieu d'échange, une agora, un espace de potentiels de renouvellement pouvant s'affranchir des cadres habituels. De toute cette expérience, je retiens surtout l'importance de la liberté, celle d'agir et de s'offrir le droit au plaisir, la nécessité de construire de nouvelles perspectives libératrices et fondamentales. L'école, c'est la vie, alors longue vie à l'école Zéro !











**Ficus VEGÉTALE**

Cueillir sur l'arbre sauvage

planter dans le pot

ON a cultivé des clapiers dans la tige

à terre

moelle centrale

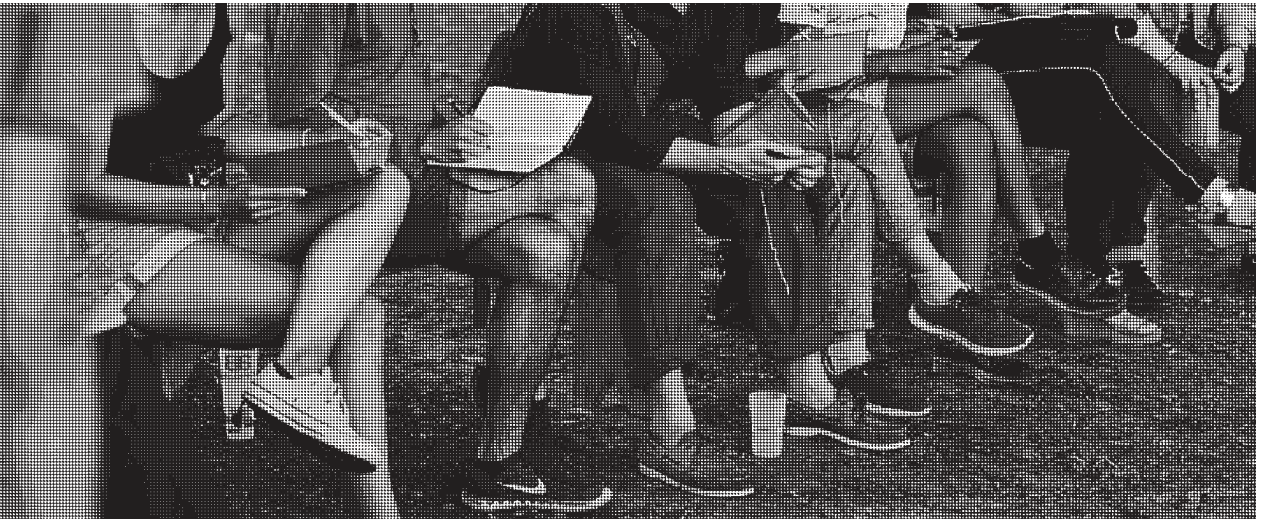
cortex

moelle centrale  
moelle  
trachéide

moelle centrale  
cortex











Nous organisons une table ronde orientée sur la pédagogie et l'enseignement, Antoine et Caroline animent le débat.

Participant·es de l'École Zéro :

A : Antoine

B : Benjamin

C : Caroline

F : Félix

Jf : Jean-François

U : Ulysse

Ha : Hannah

Hu : Hughes

P : Participant non reconnu à l'écoute.

C : Ce qui a déclenché le fait qu'on soit ici aujourd'hui, c'est toute une série d'événements qui sont en fait très liés à la question de l'enseignement dans une école d'architecture. Le séminaire 0 s'est créé suite à une décision de justice qui amputait l'école d'espaces de travail par ailleurs insuffisants auparavant. Ce qui a été véritablement l'élément déclencheur c'est qu'on avait devant nous des questions spatiales qui nous étaient directement adressées à nous étudiants en architecture, mais que pour autant, on n'était pas du tout convoqués dans la réflexion. Nous avons dû nous manifester et exiger de prendre part aux questionnements, aux débats, à la cellule d'écoute qui a été mise en place par le ministère et on a été obligés de les bousculer un peu pour qu'ils prennent conscience qu'on devait nécessairement être impliqués dans la réflexion. On a décidé de mettre en place le séminaire autogéré pour montrer qu'on était capable en tant qu'étudiant de s'emparer d'un sujet comme celui-ci. Ce fut l'élément déclencheur de tout un flot

de questionnements sur l'enseignement, notamment des questions d'horizontalité entre professeurs et étudiants. Ce n'est qu'une amorce, mais on est ici aujourd'hui, étudiants, praticiens, enseignants, chercheurs, pour réfléchir à la manière dont on apprend. On est en ce moment même en train de vivre cette expérience, et l'enjeu de cette table ronde est aussi de pouvoir porter un regard critique sur notre démarche. On répète qu'on fait école, mais je pense qu'il faut vraiment qu'à un moment donné on soit en mesure de dire en quoi on fait école, en quoi cela s'inscrit dans une démarche différente, comment est-ce que cela pourrait être réinjecté après, ailleurs? Il ne faut pas que ça reste dans un entre-soi où l'on se contente de faire ça ici, et c'est cool, on s'amuse, on expérimente plein de choses, etc.

A : Là ça fait à peu près le 3<sup>ème</sup> jour que ce workshop a commencé, dans ce cadre d'enseignement hors les murs. Qu'est-ce que ça vous semble être en mesure d'apporter par rapport à l'enseignement traditionnel que l'on a dans les murs de l'école? Qu'est-ce qu'on peut faire et ne peut pas faire en fait en étant ici? Pourquoi avez-vous eu cette volonté de venir travailler et apprendre dans ce cadre un peu différent?

B : Pourquoi pas? Juste avant ça, j'aimerais évoquer aussi le cas de l'école d'architecture de Nantes où il y a eu une sorte de grève administrative liée à celle nationale avant le confinement. On a organisé une journée blanche et avec

le CEVE et des étudiants actifs, on a listé des thèmes, tels que la santé, qui ont donné lieu à des débats. Ce qui était cool, c'est qu'il y avait des personnes de l'administration et des profs qui venaient et participaient. Voilà, c'était juste pour dire que c'est quand même quelque chose qui se passe aussi dans plein d'autres endroits parce que c'est le moment de changer pas mal de choses. Plus personnellement, je vais faire une césure l'année prochaine en réaction au fait que je trouve qu'il y a énormément de manque dans les domaines enseignés dans les écoles d'architecture. Donc je choisis de faire une recherche plus personnelle et l'année prochaine je pourrai rapporter mon expérience. Ce que je veux dire, c'est qu'on nous donne soi-disant un regard très global de tout, du moins on essaie, et on se sent capable d'aller voir plein de sujets, mais finalement, on n'est un peu expert dans rien du tout. Les cours sur le développement durable, on nous apprend dans quel sens couper le bois... on n'a pas de conscience d'une mécanique globale des environnements. Si on veut parler de développement durable, il faudrait aller jusqu'au bout, étudier les sciences naturelles ou la botanique par exemple, sans non plus aller jusqu'à l'étude météorologique évidemment. Je pense que le modèle de la fac n'est pas très bon non plus parce que c'est du bachotage.

Jf: Pour rebondir là dessus, il faut se rendre compte que le monde de l'architecture est en mouvement, en expansion. C'est très compliqué. Lorsqu'on construit des programmes, en particulier dans les écoles

d'architecture, on se rend compte qu'il y a énormément de champs connexes comme la socio, l'histoire de l'archi, les arts plastiques, les langues, l'informatique, etc. Il y a énormément en jeu et 5 ans d'études c'est très court. En tant qu'enseignant, on passe notre temps à rogner sur nos ambitions de transmission. Si on rajoute effectivement les sciences naturelles on se retrouve très vite à saturer. Il y a 2 ou 3 mois, un texte [voir annexe II] de praticiens architectes proposait en revanche de remettre le projet au centre de l'enseignement.

A: Je pense qu'il faut juste faire un petit point là-dessus pour ceux qui ne sont pas architectes. Il y a eu une réforme de l'enseignement de l'architecture en 2018 et l'une des mesures obligeait les enseignants à avoir un doctorat. Ça oriente donc les recrutements vers des profils de chercheurs, d'universitaires et donc cette association d'architectes, la SFA, qui est héritière de la SADG, avec plutôt des architectes praticiens en agence, s'est sentie un peu un danger et a appelé les architectes à se manifester et à témoigner leur solidarité avec elle. Ils ont essayé de défendre une vision de l'enseignement dans laquelle la pratique du projet enseignée par des architectes praticiens est assez centrale. En réponse à ça, il y a eu un texte publié dans AMC par tout un collectif d'enseignants avec plutôt un profil de chercheurs universitaires qui essayait de défendre le point de vue inverse. Et au milieu de ce débat, avec 2 amis, on a



essayé de réorienter le débat afin de sortir de cette espèce d'ornière et de montrer qu'il fallait dépasser cette opposition et réintégrer plein de disciplines oubliées. Et comme disait Jean-François, il y a un problème de maquettes pédagogiques qui commencent à devenir surchargées. Un des enjeux, je pense, ce n'est pas d'ajouter en permanence des choses, mais d'essayer de les croiser et de faire en sorte que 2 disciplines se croisent.

Jf: Tous les 4 ans, il y a l'obligation de fournir au ministère de la Culture la maquette pédagogique de l'école, en vue de l'accréditation de l'école. Mais un autre problème structurel et qui existe, c'est que dans certaines écoles il y a entre 50 et 70 pour cent de non-contratés, ce qui fait qu'on a beaucoup de *turnover*. On commence à avoir des problèmes d'absentéisme, des problèmes de recrutement, puisque c'est pas non plus très bien rémunéré. C'est pas évident de construire un enseignement à partir d'une maquette pédagogique montée par une équipe dont la moitié des personnes seront parties au bout d'un an ou 2.

P: Je voudrais revenir sur la question de la professionnalisation en écoles d'architecture. L'école d'architecture doit-elle vraiment professionnaliser dans le but de travailler en agence? Il y a plein de métiers liés à l'architecture autre qu'architecte. Le parcours en lui-même je le trouve très riche, on a de la sociologie ou de l'anthropologie couplées au projet qui enrichissent notre parcours,

mais on ne nous présente pas le panel de métiers possibles, comme si la finalité n'était que l'agence d'archi où tu grattes.

B: Dans ma promo je pense qu'il y a bien la moitié des étudiants qui fuient la pratique d'architecte en agence classique pour faire complètement autre chose et je trouve ça quand même assez problématique parce que c'est laisser la place à des gens qui se posent peut-être moins de questions. Je me demande dans quelle mesure des événements comme l'École Zéro qui sont peut-être plus proches du territoire peuvent peut-être redonner un goût ou un sens à notre pratique. C'est peut-être ici qu'on peut se reconnecter un peu avec la pratique.

A: Le débat sur «est-ce que les écoles d'architecture sont plutôt des écoles qui forment des architectes ou est-ce que ce sont plutôt des formations généralistes qui peuvent ouvrir à plein de domaines différents?» me gêne un peu. J'ai l'impression que si on veut se réorienter après des études d'architecture, de 5 à 7 ans, il faut souvent faire un complément d'étude ce qui n'est pas forcément accessible à tout le monde et je trouve qu'il y a une espèce de risque de dilution. J'ai entendu des directrices d'écoles d'architectures dire que les études d'architecture mènent à tout alors qu'on ne peut pas forcément faire tous les métiers en sortant d'une école d'architecture et qu'il y a des enjeux politiques sociaux ou environnementaux très forts autour du métier d'architecte et plus globalement de la production

architecturale qui pourraient animer des enseignements et donner de la matière aux étudiants pour travailler.

U: Ça me fait penser à la vision qu'on a de l'architecte aujourd'hui: celle d'un architecte qui connaît beaucoup de choses dans beaucoup de disciplines. Mais finalement ça fait peu de temps que les architectes font des études d'architecture. Michel-Ange était sculpteur, Imhotep, le 1<sup>er</sup> architecte de l'histoire était politicien. L'architecture demande plein de savoirs et j'ai le sentiment qu'on essaye de nous apprendre ça en 5 ans alors qu'en fait c'est une vie entière qu'il faudrait pour l'apprendre. Je me demande si la question n'est pas: qu'est-ce que c'est qu'être architecte et pourquoi est-ce qu'on doit passer par une école pour être architecte? Est-ce que ce n'est pas une façon de créer un monopole entre étudiants qui ont eu des capacités similaires pour entrer dans l'école? Je ne sais pas, je suis assez sceptique sur la formation générale de l'architecture aujourd'hui, du moins en France.

Hu: À mon avis quelque chose d'essentiel qu'il faut mentionner, c'est que fondamentalement les écoles d'architectures délivrent un diplôme national d'État. Ça suggère que c'est l'État qui valide une compétence et qui vous propose une place dans la société. On apprend des choses personnelles en école d'architecture, mais est-ce le but? Je n'ai pas lu les papiers du ministère, mais j'imagine que c'est induit qu'on sert à quelque chose pour l'État. Et ce n'est pas quelque chose

dont on a forcément tous envie.

F: Pour moi les études d'architecture nous forment à avoir un minimum de compétences dans chaque domaine qui est touché par l'architecture. Mais un aspect qui est toujours oublié c'est la réalité professionnelle: toutes les forces monétaires qui sont là et la réalité néolibérale nous poussent à faire des choses qu'on ne veut pas forcément. On sait que ce qu'on fait, ce n'est pas vraiment de l'architecture de haute qualité. On est tellement désillusionnés quand on sort des études et qu'on commence à bosser. Comme si on essayait un peu de nous protéger de tout ça.

Ha: Je suis tout à fait d'accord. C'est le sentiment que j'ai eu en sortant du diplôme. J'ai fait ma HMO cette année et tu y découvres toute la réalité du métier: le système économique dans lequel on rentre, la logique de réglementation et de gestion d'agence. Toutes ces choses ont un impact sur le projet.

A: Ce qu'il faut préciser aussi et je trouve ça un peu paradoxal, c'est que c'est un diplôme qui permet d'accéder à l'ordre des architectes, mais qui en fait est géré par les écoles et non pas par la profession. Ce sont donc les écoles qui définissent la manière dont on accède à la profession.

Ha: Oui, mais l'ordre est là: il y a une personne sur le jury. Mais ils ne sont pas majoritaires dans le processus.

P: Pour revenir sur ce qui manquerait aux études, pour moi ce serait

d'avoir des passerelles entre les disciplines. J'ai fait un master d'urbanisme et on travaillait avec des géographes par exemple qui n'avaient pas vraiment cette culture de faire projet. Faire projet, c'est être ensemble. Ensuite, plus actuellement, je réalise que c'est de faire du chantier qui m'a vraiment appris mon métier. Dans les études on devrait être dans les endroits où on fait de la construction, réellement. Quelle qu'elle soit, du béton ou des gonflables. C'est important d'avoir cette connaissance parce que selon le matériau que tu vas utiliser, tu vas pouvoir dessiner et construire des choses très différentes.

C: J'aimerais revenir sur tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant parce que j'ai l'impression que l'on charge quand même beaucoup l'école. C'est-à-dire que je trouve qu'il y a un paradoxe quand on dit « je regrette que l'école ne m'ait pas appris tout ce que j'ai appris après », mais du coup on l'a appris après. Il y a un moment donné aussi où il faut se questionner sur les limites de la formation. Je ne crois pas que l'école ait vocation de former sur tout. C'est bien si en HMO tu apprends ce que tu dois apprendre en HMO, c'est bien si tu apprends des choses qui sont de l'ordre de la construction au moment où tu travailles dans la construction. Quelqu'un a dit un truc tout à l'heure que je trouvais assez juste: l'école est là pour nous aider à comprendre ce qu'on n'a pas envie de faire. On nous donne un panel de toutes les possibilités qu'on a pour nous permettre

ensuite de construire nous-mêmes la suite. L'école au sens de l'apprentissage ne s'arrête pas au moment où on passe un diplôme. À quoi sert l'école comme institution finalement? Est-ce que ce ne serait pas juste ce réceptacle qui intègre dans la formation des temps, qui sont des temps très souples, où on vient nous-mêmes créer notre parcours et notre formation? Où l'on vient instaurer un dialogue par rapport à ce qui nous intéresse? En tout cas je pense qu'il faut intégrer le fait qu'on va apprendre beaucoup de choses après et c'est pas grave si on n'apprend pas tout à l'école.

P: Je pense effectivement que c'est dans la répartition des temps que tout se joue. Il faut savoir qu'avant, les études c'était 7 ans et qu'on a tout rétréci quand on est passé au système LMD. C'est bien d'être généraliste, mais c'est intéressant aussi d'avoir la possibilité de choisir de donner plus de poids en temps à certains enseignements que d'autres par exemple.

P: Moi j'ai un regard extérieur parce que j'ai fait des études de design à Londres où le design c'est vraiment l'acte de conceptualiser et de créer quelque chose. Les cours théoriques sont en option: tu t'inscris au jour le jour pour un cours d'histoire de l'art. Ce qui est central c'est ce qu'on appelle les *briefs*: des sujets auxquels on répond en 1 à 3 mois, de la manière qu'on veut. On peut autant construire que faire une application ou un tableau. Ça fonctionne par ateliers avec des techniciens et si par

exemple pendant 3 ans je n'ai envie de faire que des projets avec du bois, je vais voir le technicien et j'apprends que sur le bois et ce n'est pas un problème. C'est toi qui portes la théorie. Les profs, ce sont des tuteurs avec un suivi de projet. Et parfois on ouvre nos ateliers à l'ensemble de la classe, pour créer des échanges entre étudiants, partager les compétences, etc. Après c'est une école anglaise et ça coûte cher donc il y a de l'argent et de la place et des matériaux.


P: Sur la question du temps, comme on accumule les césures et les stages, la moyenne des études d'archi aujourd'hui c'est 7 ou 8 ans, comme un médecin ou un juriste. 5 ans ce n'est pas suffisant, et on l'a intégré, donc on complète nous-mêmes notre formation.

Jf: C'est l'un des objectifs de l'enseignement en école d'architecture: amener les étudiants à être acteurs de leur propre formation. C'est ça la grande difficulté: comment en être acteur lorsque l'on ne connaît pas les possibles et les variables de la formation? Il me semble une fois de plus que l'environnement dans lequel on se trouve est extrêmement complexe. C'est presque politique, le salariat tend à disparaître ou en tout cas à se transformer et tout ça c'est aussi des questions de société: tout est fait a priori pour que l'on puisse se décider à être travailleur ou travailleuse indépendant. Dans le cas de la profession libérale, qui est un mot du Moyen-âge qui vient des arts libéraux l'architecte se situe dans un corpus de disciplines

artistiques. La difficulté de la formation réside dans ce désir d'autonomie et de singularité de l'architecte. On parlait tout à l'heure du diplôme d'État: il est aussi un peu antinomique parce qu'un diplôme, c'est se conformer aux normes. Comment se conformer à une norme en étant soi-même singulier? On est des professions libérales et on se forme tout le temps, tout au long de la vie dans un monde qui lui-même est extrêmement mouvant. Il faut à la fois traverser des siècles de mouvements sociétaux historiques tout en intégrant les évolutions et la dynamique du contexte. Il faut savoir que chaque jour on découvre quelque chose sur les matériaux. Il faut trouver un point d'équilibre.

A: Pour terminer, en ce qui concerne ce que l'on est en train de faire en ce moment, est-ce que vous avez déjà des retours d'expériences? Comment remettez-vous en perspective cette semaine d'école zéro par rapport à toutes les questions que l'on a soulevées?

F: Ce qui me perturbe un peu finalement c'est l'autonomie totale dans cet espace de liberté qui peut nous pousser à ne rien faire. Nous ne sommes pas les 1<sup>er</sup> à faire quelque chose avec les gens qui vivent ici, à la campagne. Il y a beaucoup de théories à ce sujet. Mais pour ça je crois qu'il faut des partenaires, il faut une vraie collaboration pour vraiment changer quelque chose ici. On déporte l'école à la campagne, mais on vient pour la plupart des villes, et c'est important pour ne pas avoir un regard trop naïf.



Jf: Ce que je trouve intéressant cette semaine, c'est le travail collectif. On a retiré quelque chose de très important: il n'y a pas de subordination, pas d'évaluations, pas de notes. Et quelque chose qui est commun pour moi à l'école et l'expérience qu'on vit actuellement c'est la notion de partage. Apprendre à apprendre c'est aussi apprendre des autres. Il y a tout ce qui est matériel et tout ce qui ne l'est pas. Il y a aussi tout un au-delà d'éléments connexes qui passent par l'échange, la capacité qu'on va avoir en tant qu'individu à justement se mettre en situation de pouvoir changer d'avis et de se nourrir des points de vue des autres. On est dans une époque hyper intéressante, juste après la rupture avec l'académisme dans une énergie où l'on essaie de comprendre ce qui se passe et c'est une super respiration.

P: C'est intéressant ce que tu dis car il y a toute une frange aussi de la discipline où les archis sont pieds et poings liés avec les politiques. Je suis très content qu'on ait invité les 6 élus d'hier. Là on est rentré dans le vif du sujet, des choses qui peuvent nous paraître abstraites, mais qui ont des conséquences sur la vie et l'aménagement du territoire. On comprend parfaitement les limites évoquées, certes on est dans des circonstances exceptionnelles de crise, mais on est un peu enfermés dans ce paradis qu'est la Dammebelière. Je formule le souhait que pour une édition 2021 on puisse se déployer à Contigné ou un autre village, qu'on aille davantage voir les espaces publics.

C: C'était effectivement l'un des enjeux à l'origine: travailler les questions qui tournent autour de la ruralité. L'accueil peut-être est celui de créer une bulle, un microcosme où on fait nos trucs entre nous, mais on aurait pu le faire ailleurs. C'est vrai que pour l'instant, la plupart des projets sont quand même très centrés autour de l'utilitaire presque, du comment vivre ici ensemble? Ce qui est très bien et essentiel par ailleurs, mais il ne faut peut-être pas oublier où l'on est.

Jf: Il y a quand même quelque chose d'assez rassurant avec l'architecture qui est une discipline: la nécessité d'habiter. Celle de s'abriter, de s'alimenter, de vivre et de générer des flux. Ce qui fait que malgré tout je pense que les architectes auront toujours une place hyper importante dans la société et sa construction. Tous les lacunes ou les doutes, cette impression de s'éparpiller, ce sont des réflexions sur comment faire une société qui les anime.

P: Ça me fait penser à la question de la commande. Pour moi les enjeux pour les architectes aujourd'hui c'est de proposer des choses en amont de la commande et non pas de répondre à une commande. Et on revient sur la question de réintégrer les autres disciplines pour avoir des équipes qui proposent des choses aux municipalités. Ici, ce qui est génial c'est que l'on a cette capacité à être dans le territoire avec des gens qui sont plutôt accessibles et de créer une équipe qui petit à petit,

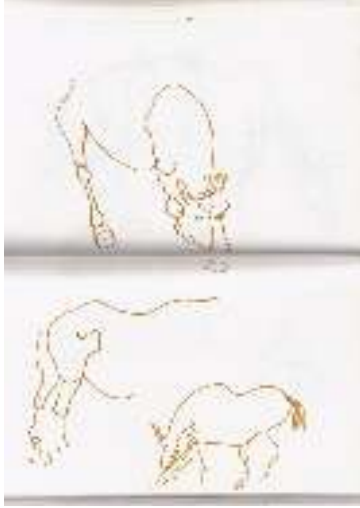




**Retranscription sonore du paysage de l'École Zéro par Marin L. (14 mars 2021)**

Quand on fait école, on discute, on s'écoute, on enregistre des informations. Après le covid, quand une jeunesse heureuse se retrouve, les idées, les conversations et les projets qui en découlent fusent. Pour conserver une trace de ce joyeux bordel créatif, je suis venu avec un enregistreur Zoom.

Au fil des jours mon Zoom est devenu ma troisième oreille. Du petit matin à très tard dans la nuit, cette oreille s'est glissée dans les flux de parole et d'actions des écoliers·ères O. Quand on lance un enregistrement, on donne une autre valeur à la parole et aux sons perçus. Dans une crise de l'attention où nous sommes en permanence sollicités par de nombreux supports visuels et technologiques, nous oublions la qualité de la parole. Avec cette troisième oreille la qualité de la concentration est retrouvée. On est tout à coup en phase avec son interlocuteur·trice et on l'écoute vraiment. Chaque mot compte. Écouter



chaque parole de l'autre devient presque nécessaire, vital. Les conversations deviennent précieuses. On capte des rencontres uniques entre étudiant·es de tous bords. Faire des prises de son dans le bocage, c'est aussi être à l'écoute des autres habitant·es. La Dammebelière accueille de nombreux chevaux, on peut venir avec le Zoom capter les galops dans la prairie ou enregistrer leurs conversations nocturnes. Il en va de même pour les nombreux oiseaux dans les haies, qui s'égosillent une fois la nuit tombée. Avec ces différents enregistrements, les conversations des animaux ou des humain·es se mélangent aux jam musicales, au travail de l'argile, du métal, du bois.

*cette troisième oreille, c'est une ouverture sur le paysage sonore qui nous entoure dans cette*

*école du bocage.*

Durant un après-midi nous allons avec quelques participant·es interagir avec le bocage au cours d'une balade aux plantes. L'idée est de voir ce que chacun·e observe dans ce bocage et quelle peut être la relation qu'il éprouve avec celui-ci. En partant avec des instruments nous installons un rythme qui nous permet d'être à l'écoute des autres vivants. Le darbouka, tambour turc, nous accompagne dans cette déambulation bocagère. Chacun·e est libre de s'exprimer sur sa relation aux arbres. La balade aux plantes est un moyen de croiser nos regards et nos paroles portés sur le paysage. En questionnant le bocage de cette façon, nous sommes à l'écoute du site, on s'en imprègne. On prend le temps de s'asseoir dans les clairières de certaines haies pour décrire le paysage. Prendre le temps de poser les mots sur ce qui nous

entoure permet de conscientiser notre environnement. Le travail sonore est une matière qui nous permet de garder en mémoire un site. Capter des paroles et des témoignages permet aux participant-es de formuler le pourquoi de leur venue dans cette aventure d'école bocagère. C'est une forme de transmission orale enregistrée.

TERRITOIRE

Vivre par Hughes V. (20 mars 2021)

Pendant l'enseignement que j'ai reçu en école d'architecture, j'ai entendu des phrases comme celle-là : « ton projet doit proposer une réponse à tel ou tel enjeu ». Comment ça ? En dessinant sur ton ordinateur, sur un peu de papier, avec des bouts de cartons et des discours de projets. On présente des dessins, on en parle avec plus ou moins de conviction, on sent qu'il manque un truc, mais tout le monde fait comme ça, ça passe. On verra après les études pour le reste.

Mais après les études, le reste n'a pas changé. On dessine des projets, on les présente, on les voit refusés, modifiés ou construits. Il y a toujours cette même distance fondamentale entre ce travail d'architecte, un objet « projet », et le monde qu'il a participé à modifier. C'est un genre d'enfantement maladroit, censé répondre à tel ou tel enjeu par l'envoi successif de fichier CAD<sup>6</sup>, des réunions de chantier, des artisans qu'on comprend mal et un bâtiment qu'on quitte quand il est « livré ».

À l'école, on m'a aussi parlé d'architecture comme d'un « bien commun ». Ça a quoi de « bien commun » le travail d'un-e architecte ? Pas grand-chose, puisque c'est l'objet-bâtiment qu'on nous présente comme ce bien. Et c'est lui qui modifie le monde. Et c'est l'architecte qui n'en fait pas l'expérience.

Loin de ses projets, un-e architecte ça vit. Ça vit dans et avec le monde qu'iel rencontre, qu'iel touche, qu'iel pense et qu'iel fait, comme tout le monde. Et on n'apprend pas à vivre dans l'architecture quand on est à l'école, on apprend à faire des projets. On apprend à modifier le monde de loin, la nuit, avec du café, on ne fait pas l'expérience des objets-bâtiments qu'on dessine, on a de réponse à donner qu'à distance et on oublie qu'on vit déjà dans « tel ou tel enjeu ». Il faut construire des lieux d'apprentissage qui nous font sortir de cette sieste molle dans laquelle nous place la pratique du projet d'architecture,

*susciter une interaction directe avec le monde et avoir envie de vivre dedans plutôt qu'au travers de nos dessins.*



C'est pour ça que j'aime les participant·es de l'École Zéro. On cherche ensemble des endroits où expérimenter ; non pas faire des expériences techniques ou constructives, mais faire des expériences de vie. Faire vivre l'architecture, mais surtout faire vivre les architectes hors de leurs projets, qu'ils puissent sentir le monde plus loin que leurs écoles et qu'hors des écoles on les sente aussi avoir envie de vivre dans le monde. Il me semble que c'est le fondement que doit toucher l'apprentissage de l'architecture pour n'être plus exclusivement orienté vers des projets d'objets bâtis, qu'il ne s'agisse plus seulement de « proposer une réponse à tel ou tel enjeu », mais de vivre, l'architecture avec.

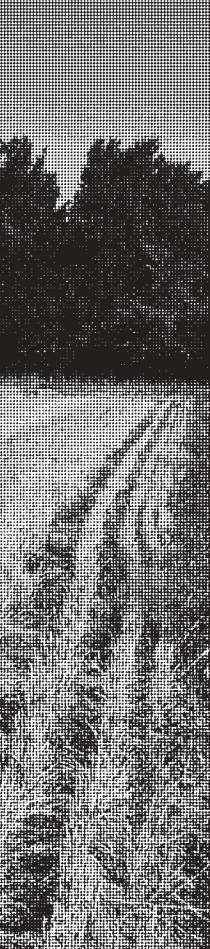
Sans titre par MLAV.LAND (27 mars 2021)

Sortir d'une école d'architecture française, c'est prendre le risque de se confronter à un décalage total. Un décalage entre une enceinte théorique jalousement protégée par une poignée d'individus, et la réalité d'une profession incapable de sortir du funeste *business as usual*. Ce décalage produit une déception immense. Alors que nous étions entré·es à l'école avec l'ambition de se munir des armes théoriques, scientifiques et culturelles pour agir sur le mobilier bâti du monde, nous en sortons abattu·es et anxieux·es, désarmé·es et impuissant·es. Des quelques jours passés en compagnie de l'École Zéro, nous retenons ceci. L'apprentissage ne s'arrête jamais. Nous sommes des êtres en devenir qui accumulons des expériences. Nous nous transformons sans cesse, nous découvrons continuellement. Alors qu'en 2020 notre société s'est trouvée confrontée à un arrêt brutal, l'organisation et la réalisation d'un workshop sont venues agir en prototypes de potentiels lendemains. Loin de la pesanteur administrative ordinaire s'est inventée une communauté autonome, où tout a été réappris de zéro pendant quelques semaines. Rêver sous le régime de la pandémie est courageux. Entreprendre de modifier le monde selon ces aspirations utopiques est une puissante radicalité.

*sans lieux  
d'autonomie,  
il est  
impossible  
de se  
regrouper  
pour construire  
un discours commun  
et l'expérimenter en actes.*

Apprendre continuellement, c'est la condition de notre survie dans l'urgence du présent. Apprendre ou réapprendre à s'organiser, à communiquer, à partager, à s'entraider, à construire, à rêver ensemble. L'École Zéro nous a fait vivre concrètement la possibilité de quelque chose d'autre. Elle nous redonne espoir.







## TERRITOIRE

Nous recevons des élu·es locaux :  
Maryline Lezé, mairesse de  
la commune des Hauts-d'Anjou ;  
Michel Thépault, maire délégué  
de Contigné qui fait partie de  
la commune nouvelle des Hauts-  
d'Anjou ; Catherine Bernié,  
conseillère municipale à Contigné ;  
Michel Pommeau, adjoint à  
l'économie et à l'animation  
économique des Hauts-d'Anjou ;  
Élise Rethaut, élue en charge  
de l'urbanisme et de l'aménagement  
du territoire sur la commune  
des Hauts-d'Anjou et Véronique  
Langlais, mairesse déléguée  
de Marigné l'une des 8  
communes des Hauts-d'Anjou  
et adjointe à l'urbanisme  
pour la communauté de communes.

Invité·es :


CB: Catherine Bernié  
ER: Élise Rethaut  
ML: Maryline Lezé  
MT: Michel Thépault  
MP: Michel Pommeau  
VL: Véronique Langlais

Participant·es de l'École Zéro :

A: Antoine  
F: Félix  
H: Hannah  
J: Jérôme  
L: Laurence  
V: Vincent

J: Pouvez-vous nous expliquer  
le contexte particulier  
de la communauté de communes  
des Hauts-d'Anjou ?

ML: Depuis le mandat 2014-2020,  
une réforme territoriale  
importante a eu lieu: il s'agit  
de la loi NOTRe du 7 août 2015.  
L'objectif de cette réforme était  
de rassembler les communes  
de moins de 15 000 habitants pour  
en mutualiser la gestion.

 Contigné, avec 10 autres  
communes, appartient à

une petite communauté de communes,  
une COMCOM, qui représente  
70 kilomètres de long et 35 000  
habitants. Sur le département  
du Maine-et-Loire nous sommes  
passés de 20 à 8 COMCOM.  
Ça a été un élément déclencheur  
car à un moment donné nos petites  
communes, soit 8 communes délè-  
guées dont 6 de moins de 1000  
habitants, devaient pouvoir  
exister au sein de cette nouvelle  
COMCOM. Comment exister  
dans cette nouvelle grande COMCOM  
de 35 000 habitants où chaque  
commune aurait à peu près un élu  
représentant autour d'une table  
de 54 élus? Comment faire  
entendre sa voix quand on est  
tout seul? À partir de là,  
il y a eu une 2<sup>ème</sup> réforme  
qui n'était pas obligatoire  
et qui a vraiment été une sorte  
d'outil que nous proposait  
l'État pour mieux s'intégrer  
dans ces grandes communautés  
de communes XXL. Nous pouvions  
constituer des communes  
nouvelles, comme la communauté  
des Hauts-d'Anjou, avec l'aide  
d'un consultant qui nous accom-  
pagnait sur la réflexion, en termes  
de compétence, de gouvernance  
et de fiscalité. Ensuite,  
les communes délibéreraient  
pour donner leur avis favorable  
ou non, et en fin de compte 8  
communes ont accepté de partir  
en commune nouvelle et 2 autres  
sont restées seules. Nous avons  
alors constitué cette commune  
nouvelle, Les Hauts-d'Anjou,  
de 8 communes déléguées de 9000  
habitants. Dans cette réorgani-  
sation, on a souhaité garder  
les 8 maires délégués pour  
conserver une proximité entre  
les habitants et les élus.  
On a également décidé dans notre  
programme de créer des comités  
consultatifs. Ce sont des groupes  
d'habitants qui sont intégrés



dans les projets. Cette réforme était nécessaire pour l'avenir des territoires ruraux. Si on voulait exister et avoir droit à la parole, il fallait absolument que les choses changent et bougent car le monde évolue. On sait aujourd'hui que les finances de l'État ne vont pas se développer, mais en mutualisant, on a une marge de manœuvre en termes de gain dans les charges de fonctionnement. C'est le cas avec nos contrats d'assurance par exemple: on a tout mis à plat concernant nos biens à assurer et on a diminué de 50 pour cent le montant de nos contrats d'assurance. Si on multiplie ça par 6 années d'un mandat vous voyez la marge que ça permet pour des meilleurs services auprès des habitants et pour restructurer nos bourgs. On a toute une action de mutualisation pour diminuer les charges et puis aussi réorienter cet argent vers des investissements qui vont garder nos territoires attractifs. Ceci étant, notre objectif premier est le suivant: renouveler notre population. Non pas la déployer, mais la renouveler. C'est ça qui donne la possibilité aux services de s'ancrer dans le territoire. Avec le confinement, nous avons vu beaucoup de personnes revenir à la campagne. Effectivement, nous avons été les privilégiés du confinement, nous avons des hectares autour de nous. Ceci étant, quand une personne, une famille, un jeune ménage vient s'installer en milieu rural, il attend les mêmes services qu'en ville. Notre objectif est de maintenir ce patrimoine environnemental tout en mettant en place des services, parce que ce n'est pas parce qu'on vit en milieu rural qu'on vit

différemment. On a besoin des mêmes services, autour d'une école, on a besoin d'une garderie, d'un centre périscolaire, d'un centre de loisirs, d'une restauration collective, etc. Cette réforme nous permet d'avoir plus de poids dans les décisions et de mutualiser pour avoir plus de disponibilités financières pour aménager notre territoire.

MT: En tant que maire délégué, je peux vous parler du choix que nous avons fait d'adhérer à la commune nouvelle. Pour une petite commune de 700 habitants, c'est de plus en plus complexe pour gérer l'administratif et défendre des projets. Un secrétaire de mairie n'a pas la compétence pour tout faire. Nous regrouper nous a donné cette possibilité en termes d'urbanisme, de services scolaires. On l'a bien vu pendant le confinement: c'est un service scolaire qui s'est occupé de toute la mise en sécurité sanitaire de nos établissements et des consignes à donner aux agents. C'est un soulagement pour un maire de savoir qu'il y a quelqu'un qui s'en occupe. C'est aussi vrai en termes de culture: au mandat précédent, le budget culture était de 500 euros et il ne fallait pas dépasser. Puis on est passé à 25 000 euros sur la commune des Hauts-d'Anjou et on a tissé des liens très forts avec les communes du Pays segreën pour développer un vrai programme culturel. Le fait de travailler ensemble nous donne des pistes. Le regroupement est quelque chose de nécessaire aujourd'hui. On ne peut pas rester tout seul dans son coin. Une polémique a

eu lieu sur le fait que l'on a perdu notre indépendance, mais avec le système des maires délégués et des comités consultatifs, on a encore une certaine autonomie dans les choix, tout n'est pas centralisé au niveau des Hauts-d'Anjou. La volonté est de laisser l'initiative à la base et que la commune nouvelle soit là pour l'accompagner parce qu'elle a les services, les moyens humains et les moyens financiers. Mais avec ce regroupement et ces nouvelles manières de fonctionner, on a beaucoup de choses à apprendre. Notre territoire est très grand et on ne se connaît pas encore.

J: Comment voyez-vous l'avenir? Quels sont les projets que la communauté nouvelle des Hauts-d'Anjou a envie de porter? Que ce soit au niveau de l'urbanisme, de l'économie?

ML: Dans cette organisation de commune il faut savoir que nous avons 2 polarités du SCoT: outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale. Ce sont les 2 communautés de commune qui portent tous les services et qui sont autorisées au sein du SCoT à déployer de nouvelles surfaces commerciales, etc. On a intérêt à les aménager pour qu'elles puissent être les vraies locomotives de notre commune. On a des projets sur Châteauneuf-sur-Sarthe, sur des zones à urbaniser puisque l'enjeu aujourd'hui est de limiter le grignotage des terres agricoles et on a un sérieux travail de repérage des dents creuses à faire dans nos bourgs afin de pouvoir réaménager le bâti ancien. Pour cela on a un outil qui

a été mis en place par la COMCOM qui s'appelle l'OPH. Elle apporte des aides non pas aux communes, mais aux propriétaires. Il y a déjà eu des aides pour améliorer les bourgs qui étaient un peu décrépits, vieillissants. Les communes sont rentrées dans le jeu d'utiliser ces aides financières: elles ont refait des cœurs de bourg, des pavés, des beaux luminaires, etc., mais arrivé au bout du projet, il restait encore des façades qui n'étaient pas terribles. Ou alors ça pouvait être une façade qui était ravalée, mais quand on poussait la porte le logement n'était pas du tout adapté par rapport à ce qui est attendu aujourd'hui d'un locataire, c'est-à-dire quelque chose de spacieux, de lumineux. D'où cette proposition d'aides aux propriétaires pour aménager l'intérieur et l'extérieur. Avec le redéploiement des aides pour les économies d'énergie et l'isolation, on a une grosse opération programmée de l'habitat qui est vraiment là pour aider à rénover le bâti. Ce qui est important pour nous c'est que les locaux lancent des travaux et les retombées sont systématiquement pour les artisans locaux. Ça a un double impact sur l'embellissement du bâti de nos bourgs et sur l'économie locale. Sur le développement économique, la compétence «développement économique» est une compétence qui est transférée aux COMCOM. Nous n'avons pas de grandes industries, c'est essentiellement de l'artisanat et des moyennes entreprises. L'activité économique la plus importante c'est l'agriculture. Nous sommes dans un territoire de bocages, c'est-à-dire

parcellaires avec des haies. C'est parce qu'il y a de l'élevage laitier et de viande qu'il y a du bocage. Ici, il y a encore beaucoup de haies et de zones boisées, parce que les arbres apportent de l'ombre aux animaux. Une fois qu'il n'y a plus d'élevage, le seul moyen de rendre les terres rentables, c'est d'abattre les haies, d'avoir de grandes parcelles et de les cultiver pour que ce soit rentable.

J: Quels problèmes rencontre une mairie lorsqu'elle doit gérer des habitants à proximité de parcelles agricoles?

ML: Je pense qu'il faut que d'une part les agriculteurs comprennent que le territoire ne leur appartient pas exclusivement. Ils l'exploitent, mais ils doivent prendre en compte ses autres usagers. Aujourd'hui, quand un agriculteur a derrière son tracteur des rampes pour épandre des produits de traitement, l'habitant ne sait pas si à l'intérieur ce sont des pesticides dangereux ou si c'est du purin d'orties. Je crois qu'il y a vraiment une cohabitation à avoir en communiquant et pour ça il faut aussi que les gens puissent se retrouver et c'est peut-être à nous dans les communes à travers nos animations ou autres de créer des lieux de rassemblement.

V: Comment est-ce que vous abordez la question de l'écologie dans les communes des Hauts-d'Anjou?

MT: Dans notre commune nous sommes passés à zéro produit phytosanitaire pour la gestion de nos espaces verts. Nous avons

aussi la volonté de développer différents types de mobilités car nous avons un territoire qui est très vaste. Nous avons donc sollicité l'association Wimoov<sup>7</sup> pour une mission de 18 mois sur les pistes cyclables et les moyens de locomotion.

ML: Nous travaillons aussi sur la rénovation énergétique des habitations et des locaux municipaux énergivores. Par exemple, notre objectif aujourd'hui par rapport aux écoles et aux mairies où l'on utilise beaucoup d'énergie fossile pour le chauffage, c'est d'isoler les bâtiments et d'utiliser des chaudières à bois déchiqueté. Le bois proviendrait des tailles des bocages qui ont lieu chaque année. À Châteauneuf, avec le Sièml, nous sommes en train de réfléchir à mutualiser un équipement de chauffage pour plusieurs installations à proximité, les 2 collèges, la salle de sport, la maison de retraite et la maison intercommunale. Ce qui est important, c'est le gain entre le fonctionnement et l'investissement. Quelquefois, l'investissement dans ces nouveaux modes d'équipement coûte cher, mais c'est vraiment utile de convaincre les élus sur le gain en termes de fonctionnement. Le Sièml est devenu un acteur incontournable et très fort en ce qui concerne tous les projets d'avenir en matière d'énergie.


A: Et au niveau de la gestion des déchets comment cela se passe?

MT: La particularité de notre système est qu'il a été créé une redevance incitative. Ça veut dire que plus on met de poubelles,

plus c'est cher. Donc au départ, on le prend mal, mais après réflexion on s'aperçoit que par exemple sur une vingtaine d'années, les déchets qui arrivaient au SICTOM par personne étaient de 230 kilos et aujourd'hui ils sont de 130 kilos. La différence est passée dans le compost et dans un meilleur tri. En fin de compte, le quantitatif des déchets a diminué de moitié grâce à la redevance incitative.

H: Juste pour la précision sur cette redevance incitative, c'est au niveau de l'habitant lui-même ou c'est vous qui gérez ça?

ML: Il y a quelques jours on m'a dit: «ça coûte trop cher». Mais on a aussi des politiques environnementales qui nous demandent de recycler les nouveaux matériaux. Le recyclage a un coût.

J: Quand on a organisé cette école d'été on s'est vraiment posé la questions d'où est-ce qu'on allait trouver des matériaux? Comment on allait les récupérer et à quelle distance seraient-ils? On est entrés en contact avec une association d'Angers qui fait par exemple du réemploi. Ils collectent des matériaux qui peuvent être réutilisés et ils les mettent à disposition des particuliers à un prix de vente symbolique, pour payer les frais de déplacement. Et on a pris l'initiative d'ap-peler certains artisans dans les Hauts-d'Anjou et par exemple un peintre à Champigné, on lui a demandé s'il lui restait des pots de peinture pas finis:  «au lieu de les mettre à la déchetterie,

on vous propose de les récupérer». Et pour ce genre d'initiatives, il y a beaucoup d'associations aujourd'hui en France qui apparaissent et qui permettent de collecter par exemple ce que des entrepreneurs jugent inutile pour eux parce que par exemple, la quantité n'est pas suffisante, mais qui pourrait intéresser des particuliers. Nous on s'inscrit aussi dans cette logique là. Sur la question des énergies, j'étais curieux aussi d'un point de vue énergétique de savoir comment la commune des Hauts-d'Anjou gère son réseau? Avec les évolutions climatiques et la baisse de production de pétrole, on va avoir de plus en plus besoin de production d'énergies alternatives.

ML: Je pense qu'on peut améliorer tout ce qui est panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux parce qu'on a une mairie qui en est équipée, mais la plupart des bâtiments n'en ont pas. Donc, on a peut-être des efforts à faire à ce niveau-là. Pour l'éolien, c'est l'État qui décide si nous sommes sur une zone où on pourrait le déployer. Il y a d'énormes contraintes. Il y a une zone sur Seudre, la commune à côté, où on pourrait éventuellement penser à développer 5 éoliennes. Je sais cependant aussi que si on lance ce projet-là, j'ai au moins 5 recours qui sont prêts. On me l'a dit. Donc on a aussi, je pense, dans notre territoire rural des habitants qui n'ont pas forcément le même objectif. Il y a ceux qui y vivent, qui y travaillent et qui sont ancrés sur le territoire et ceux qui n'y vivent pas forcément tous les jours

et qui quelque fois ont du mal à comprendre que l'on a aussi un enjeu d'attractivité et qu'on doit penser aussi à tout ce que vous abordez.

F: Par rapport à l'urbanisation du sol, est-ce qu'il y a une stratégie au niveau régional et national qui guide les relations entre les zones urbaines et les zones rurales?


ML: Oui, on a le SCoT qui est très contraint. On a le nombre d'habitations à prévoir sur un hectare de terrain. Pour vous donner un exemple, il y a encore quinze ans, dans une zone à urbaniser, on allait du terrain de 500 à 2000 mètres carrés, aujourd'hui vous ne trouverez pas plus de 1500 mètres carrés. Il y a l'idée au niveau Maine-et-Loire de limiter les écarts d'urbanisation sur un même département, mais c'est vrai qu'on a densifié énormément par rapport à il y a 15 ans.

L: Qu'est-ce que ça représente en termes de nombre d'habitants par commune qui vont effectivement venir des villes? Est-ce que vous avez des quotas qui sont fixés par l'État?

MP: Oui il y a des règles que le SCoT nous impose en termes de développement en nombre et en surface. À Contigné par exemple, c'est 5 permis de construire par an. Au sujet de la culture, y a-t-il des événements? Quelle est la programmation culturelle de l'année?

MT: Il n'y avait pas de politique culturelle avant. C'est la commune nouvelle, la COMCOM et l'école de musique qui nous permettent maintenant d'envisager

un développement des activités culturelles sur notre commune. Il y a une volonté, je pense, de la commune nouvelle d'aller dans ce sens parce que ça va avec l'attractivité du territoire. On a une antenne de l'école de musique du Pays segréen à Châteauneuf, c'est un peu notre fer de lance. Elle a aussi cette volonté de développer la culture musicale sur le territoire, si bien qu'on a une vraie programmation de concerts sur notre commune. On a une salle dédiée qui s'appelle l'Entrepôt, un petit théâtre ancien, de nombreuses églises dans lesquelles on peut faire des concerts et un réseau de bibliothèques qui viennent en appoint pour tout ce qui est animations culturelles. Il y a une vraie volonté de la commune, de la communauté de communes et du Pays segréen de développer la culture parce qu'on sait que c'est aussi l'attractivité du territoire. On n'a pas de cinéma par exemple, mais ça nous est arrivé de faire des cinémas en plein air. Mais il n'y a pas cette culture de la culture dans les Hauts-d'Anjou. On fait des expositions d'artistes à Contigné et je ne mets pas de compteur à l'entrée! C'est difficile de faire venir des gens pour venir voir un artiste, un sculpteur ou un peintre.

ML: On a une résidence d'artistes qui vient d'ouvrir à Châteauneuf dans le cadre du Pays segréen. Parce que la compétence «culture» s'exerce à différents niveaux: la commune, la communauté de communes et le Pays segréen. Là, on a un plasticien qui a fait 

une résidence de plusieurs semaines dans les locaux de la Maison de la Rivière et qui a travaillé avec les écoles. On arrive à travailler aussi avec les autres collectivités d'une plus grande envergure parce que par exemple, nous on ne peut pas signer avec le département un contrat local d'éducation artistique. Le département ne signe qu'avec des communautés de communes.

H: Il nous manque une petite précision, quelle est la situation actuelle d'un point de vue démographique? Qui sont les habitants? Quelle est la moyenne d'âge à peu près? Est-ce que vous perdez des habitants ou vous en gagnez?

ML: On se maintient bien, voire on progresse. Il faut savoir que sur les 8 COMCOM, notre communauté de communes est la plus jeune en termes de population. Après, sur les pyramides des âges, on a une population jeune qui est importante, les 15-21 ans. Et puis, on a aussi une population de seniors où on doit réfléchir nous aussi en termes d'habitat. En général, les seniors se rapprochent de nos 2 polarités, Châteauneuf-sur-Sarthe c'est 3200 habitants et Champigné c'est 2200. Ils veulent habiter une commune où il y a des services. C'est pour ça que sur Champigné et sur Châteauneuf, dans les projets d'urbanisme, on a à chaque fois des logements seniors, c'est-à-dire un habitat plus petit, en rez-de-chaussée avec un petit jardin et avec peut-être une domotique plus développée.

J: Peut-être qu'on peut finir sur quelle serait votre vision utopique des territoires des Hauts-d'Anjou, pour évoquer une vision un peu prospective vers quelque chose qui nous anime tous?

MP: L'utopie serait peut-être de trouver une petite vocation touristique aux Hauts-d'Anjou. En particulier parce qu'on a une pépite: la Sarthe. Le tourisme potentiel a perdu sa valeur, mais il pourrait la retrouver.

ML: C'est quand même quelque chose qui est enclenché. Dans le mandat précédent, j'étais vice-présidente au tourisme au niveau de la communauté de communes et on a créé cette fameuse voie verte<sup>8</sup> qui va rejoindre Angers et Sablé-sur-Sarthe. C'est un travail de longue haleine parce que la Sarthe traverse 5 communautés de communes. L'étude d'impact et l'étude de faisabilité sont lancées pour l'environnement puisqu'on est dans une zone Natura 2000<sup>9</sup>. L'étude a trouvé l'adhésion des habitants. En créant ces voies cyclables, on rend service aux locaux. Ça a une dimension touristique, mais ça va aussi servir aux locaux. On aimerait développer des boucles cyclables en partant sur la Sarthe et en rejoignant la Mayenne où il y a la fameuse Vélo Françette. Mon idée c'est de penser la piste cyclable en milieu rural. On pourrait mailler nos communes et peut-être nous aussi habitants mieux visiter nos communes sans pour autant prendre notre voiture.

Nous organisons une table ronde avec Anne et Georges, agriculteur·trice bio à Contigné, et Guillaume, agriculteur bio à Villiers-Charlemagne, une commune au sud de la Mayenne.

Invité·es :

An: Anne

Ge: Georges

Gu: Guillaume

Participant·es de l'École Zéro :

At: Antoine

Ça: Carole

Cl: Clément

H: Hannah

L: Laurence

R: Roxane


Anne et Georges ont eu une pratique d'architectes pendant plusieurs années à Paris puis à Nantes. Dans les années 90, ils sont venu·es s'installer dans la ferme biologique des parents d'Anne, un joli manoir du XVI<sup>e</sup> siècle et se sont lancé·es dans des formations en agriculture biologique. Une opportunité se présenta: le propriétaire de la ferme la mit en vente et ils furent prioritaires au niveau de la vente. Leur ferme fait 42 hectares, ils sont en bio et produisent essentiellement du blé.

Guillaume est le père de Marin [participant de l'École Zéro et étudiant à l'ENSP]. Il s'est installé en 95 alors qu'il n'était pas issu du milieu agricole et a saisi une opportunité: celle de reprendre en l'état une ferme conventionnelle, dans laquelle était cultivé le blé, le colza, la fève-roule, le pois, la betterave rouges, puis l'a convertie en agriculture biologique en y introduisant la culture du maïs.

R: Pouvez-vous nous dire quel regard critique vous avez sur votre pratique?

An: Au niveau de l'agriculture, on se pose plein de questions, comme en architecture, c'est pareil. Depuis 2 ans, on commence à mettre du maraîchage en place, on a donné un bout de terrain, un hectare ou 2, à un couple franco-japonais qui s'y essaye. C'est un bon échange. Ça serait intéressant qu'il y ait d'autres projets comme ça, des formes de communauté tout en étant indépendant, parce que quand on est tout seul dans sa ferme, on tourne en rond. Au début, on a l'envie, mais après il faut impulser des énergies.

Ge: Je suis partagé aussi. Je crois que si vous êtes tous là c'est pour partager quelque chose. L'avenir que vous allez avoir c'est ça, il va falloir trouver des solutions de partage et de travail commun. Un certain nombre de jeunes comme vous commencent à prendre en compte ces éléments-là, où est-ce qu'on va ? Ça nécessite une réflexion comme vous le faites, sur l'environnement, sur la nature, sur la terre et ce qu'elle peut produire. Il faut remettre à plat tout ça, parce que dans l'agriculture comme en architecture tout ça est novateur et n'a jamais été pris en compte ou réfléchi. Le système éducatif en agriculture dans les écoles c'est sur le modèle de «ce que fait papa». On continue à utiliser des produits néfastes pour la santé et pour la nature. Par exemple, dans les années 60-70, le père d'Anne est arrivé avec des bulldozers et a rasé toutes les haies pour avoir de grandes



étendues afin de pouvoir produire intensivement. Ça ne les a pas empêchés d'avoir des difficultés. Aujourd'hui, nous faisons ce que l'on appelle l'agroforesterie: on réintègre des haies, on fait des bandes de 30 mètres et on y plante différentes essences d'arbres de chaque côté [fresnes, tilleuls, châtaigniers, noyers, bosquets d'acacias, etc.] on a 350 arbres. On essaie de discuter avec les jeunes qui continuent à arracher des arbres, on leur explique que ça met du temps à pousser un arbre et qu'avec les canicules qu'on a, il est préférable de cultiver en agroforesterie que sans arbres, ça devient nécessaire. Il serait souhaitable qu'il y ait une sorte de rupture entre l'agriculture des parents et celle des jeunes, qu'ils voient un peu le monde. Mais bon après heureusement qu'il y a quand même des jeunes. Il y a quand même du bio à développer aujourd'hui, et même si aujourd'hui c'est principalement une philosophie, c'est un marché porteur qui va se développer, ça va devenir un business.

Gu: Lorsque j'ai repris la ferme conventionnelle, j'ai développé ce qu'on appelle une agriculture de conservation, cela signifie éviter de trop travailler le sol et les couverts végétaux. La terre doit toujours être en végétation: une terre où rien ne pousse est une terre qui est morte. J'utilisais quand même les herbicides, mais en essayant de travailler la qualité de mon sol et en faisant en sorte d'avoir un sol qui travaille naturellement, par les couverts végétaux en interculture<sup>10</sup>

surtout. Quand je suis passé en bio, j'ai réalisé que c'était une autre agriculture, un autre métier. En conventionnel, on applique des recettes, c'est quand même relativement facile, alors qu'en bio on remet tout en cause et on refait de l'agronomie. Ce qui fait vraiment plaisir c'est qu'on n'est plus dépendant de toutes les grosses firmes agroalimentaires qui nous tiennent. On travaille pour soi et il y a très peu d'intrants, c'est surtout un système qui fonctionne en autonomie: je garde mes semences et je les ressème. J'achète peu de choses extérieures. Je fais des petits rendements, mais comme je vends mes produits beaucoup plus cher, économiquement je m'y retrouve pas si mal.

Ge: En bio, on fait des expériences. C'est étonnant parce que ce qui m'a plu dans ce monde-là, c'est qu'on vit dans le travail à 5 kilomètres par heure: c'est la vitesse du tracteur quand on travaille dans les champs. Quand on fait des allers-retours sur 5 hectares, on a le temps de penser, de regarder ce qui se passe avec la terre, de voir les oiseaux... c'est une autre façon de travailler.

Gu: C'est vrai que c'est un temps propice à la réflexion, on réfléchit à la manière d'améliorer la parcelle, on est en perpétuelle réflexion. On n'a jamais de solution sûre, y'a des choses qui marchent, d'autres pas, ça dépend aussi des années, de la météo... il y a beaucoup d'aléas.

Ge: On s'aperçoit d'ailleurs que les anciens, par exemple le père d'Anne, ont une mémoire de ce qu'il fallait faire



pour travailler le sol selon les saisons. Mais il y avait une météo qui était stable d'une année à l'autre. Malheureusement aujourd'hui les périodes climatiques changent, il faut travailler autrement, expérimenter. Mais le résultat, aussi ben pratique que financier, on ne l'a qu'au bout d'une année, au moment de la récolte. Et c'est la même chose pour notre revenu. C'est tout un travail avec le temps.

Gu: Personnellement, je suis tout seul sur ma ferme, je prends des saisonniers au moment où il y a des coups de bourre. Mais je compte beaucoup sur l'entraide, je travaille avec des voisins.

At: Est-ce que vous avez des subventions, des aides de l'État ou de l'Europe depuis que vous êtes passés en bio?

Gu: Il y a une aide à la conversion bio qui dure 5 ans. C'est un petit coup de pouce. Le problème de la conversion au bio c'est que pendant 2 ans, on produit de façon biologique, mais on vend la marchandise au prix conventionnel, donc il y a quand même ce petit cap à passer.

Ge: On a aussi les primes PAC. Ce sont des primes globales qui sont liées à tous les agriculteurs. Chaque agriculteur reçoit une certaine somme en fonction de ses cultures et de ses surfaces. C'est un revenu important, qui est quand même de l'ordre de 30 pour cent du chiffre d'affaires.

Gu: C'est quasiment mon revenu. C'est par exemple pour permettre

de nous acheter la céréale moins cher et qu'à la transformation en pain; ça coûte moins cher pour le consommateur. Ce n'est pas forcément un bon système ces subventions, parce que ça fait quasiment depuis les années 60 qu'on subventionne l'agriculteur à produire plutôt de façon intensive et donc on l'oblige finalement à s'agrandir et ça fait quasiment 50 ans qu'on vend le blé de moins en moins cher. Donc plus on en produit, moins il est cher. Il faut se poser la question: peut-être qu'il faudrait en faire moins?

An: Avant, en agriculture biologique, on avait aussi le droit à des aides bio du conseil général. Il y avait un plafond de 7 500 euros.

L: C'est important ce que dit Anne: d'un côté les politiques encouragent, font une campagne de marketing politique autour du bio, parlent des cantines avec 30 à 100 pour cent de bio et dans les faits, on maintient les primes à la conversion en bio, mais on sucre les primes de soutien à la production bio une fois que les gens se convertissent.

An: Il faut savoir aussi que pour être en bio, on paye un organisme certificateur. C'est de l'ordre de 700 euros par an, avec aucune contrepartie.

L: Par ailleurs, les primes PAC sont à l'hectare, ce qui pousse les agriculteurs à avoir toujours plus de terres.

Ge: Il y a à la fois les primes PAC qui jouent sur l'extension des fermes, mais il y a aussi le fait que quand les agriculteurs s'arrê-

tent, bien souvent c'est un des voisins qui vient reprendre la ferme et les terres autour pour s'agrandir encore. Il y a des systèmes comme la SAFER, organisme qui gère les rapports au niveau des ventes de terres pour protéger l'agriculture et la maintenir, mais c'est souvent du piston, il faut avoir les bras longs.

Cl: Guillaume, vous disiez que vous étiez seul sur 140 hectares. Mais on voit aujourd'hui de plus en plus de jeunes s'installer en groupe sur des grandes surfaces tout en se partager le travail pour se dégager des jours de congés. Il y a une tentative de renouvellement de la pratique agricole pour que ce soit moins dur et lourd tout seul. Quel est votre point de vue par rapport à ça?

Gu: On est quand même relativement mécanisés, et en soi les charges de travail c'est surtout au moment des récoltes. Mais rien n'empêche de s'ouvrir avec d'autres, je suis plutôt ouvert à ça. Dans ce cas il faut plutôt faire des productions qui soient un peu plus rémunératrices comme des productions maraîchères, de la volaille ou de la transformation.

Cl: Avoir plusieurs personnes ça permet aussi de diversifier des cultures, où chacun est responsable par rapport à ce qu'il sait faire.

Gu: Bien sûr, il y a même des techniques telles qu'avoir des élevages ovins et de faire pâturer les blés pour désherber, pour qu'ils talent<sup>11</sup> davantage. Ça a un effet

vertueux. Après, de mon côté je mutualise, je travaille avec un voisin en CUMA, c'est un groupement coopératif d'agriculteurs pour partager du matériel. Ça permet de partager la charge d'un matériel qui est bien spécifique et que l'on utilise pour peu de jours. Le nerf de la guerre en agriculture c'est le machinisme parce que le matériel coûte très cher et il y a l'entretien. Alors autant partager pour économiser.

Ge: C'est l'une des raisons impliquant de couper les haies parce que les machines sont de plus en plus grosses et n'arrivent plus à rentrer dans les champs. Nos routes de campagne sont trop petites, c'est ce qui crée le malaise dans la profession. Un agriculteur, on lui demande toujours de produire plus pour pouvoir générer des revenus, mais pour produire plus il est obligé de s'agrandir.

H: Est-ce que c'est pareil pour tout le monde ou est-ce que vous voyez une différence entre les agriculteurs bio et les agriculteurs conventionnels dans le fait de subir ce système financier?

Gu: En bio, on est moins dépendant de ce qu'il y a autour.

An: Les produits achetés en conventionnel coûtent cher. En bio, on n'a pas toutes ces charges-là, et souvent on réutilise nos semences. On essaie de se débrouiller autrement. Les agriculteurs en conventionnel sont embrigadés dans un système financier et il est parfois très difficile d'en sortir.

Ge: Lorsque Dominique Voynet était ministre de l'Écologie, elle avait taxé les engrais. Les agriculteurs, même en conventionnel avaient alors commencé à refaire du compost, un mélange d'herbes, de paille et de fientes de bovins, du fumier qu'on laisse travailler pour redevenir de l'humus et qu'on remet, qu'on répand après sur la terre, avec des machines à composter. Ça avait fait un scandale, mais il y avait eu un changement efficace. Le gouvernement a changé, la taxe a été supprimée, et puis c'est redevenu comme avant. C'est très fragile la bio. La politique agricole doit pousser l'agriculteur à se remettre en question.

At: Il y a 2 jours, on a eu une table ronde avec des élus et les discours sur le bio était de dire que la responsabilité n'était pas du côté des politiques, mais uniquement des consommateurs et que pour que le bio se développe il fallait seulement que les gens investissent plus d'argent dans la consommation du bio. Je pense que c'est en partie vrai, mais dire à des smicards ou des gens au RSA qu'il faut qu'ils mettent tout leur argent dans leur alimentation c'est quand même un peu dur. Et ce que vous dites prouve que des mesures politiques peuvent avoir un impact.

Gu: Les agriculteurs sont uniquement un transit pour les subventions parce qu'elles servent à payer les engrais, le matériel et tout ça. Il y a un réseau salarial autour de ça, ça fait vivre tout un monde. Mais ça ne va pas dans le bon sens, si on voulait vraiment

une agriculture bio il faudrait orienter les aides différemment. Les multinationales vivent bien contrairement aux agriculteurs.

Ca: Est-ce qu'en tant qu'agriculteur vous êtes obligés d'être affiliés à la FNSEA ou est-ce qu'il y a d'autres syndicats?

Gu: La FNSEA est le premier syndicat agricole, mais il ne représente que 40 pour cent des agriculteurs. Il a toujours empêché que le glyphosate s'arrête par exemple.

Ça: Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus sur les semences?

Gu: On n'a pas le droit à titre personnel de faire du commerce de graines, mais par contre dès lors qu'on récolte sa propre culture on peut garder une partie de la graine pour la ressemer derrière. C'est valable dans la mesure où ce sont des graines de lignée parce qu'il y a aussi des entreprises qui vendent des graines hybrides. Pour le maïs par exemple, ce ne sont quasiment que des graines hybrides donc l'agriculteur est obligé de racheter des graines tous les ans, mais il faut dire quand même que les graines hybrides sont beaucoup plus productives. La recherche va plus vite et on a des variétés qui sont beaucoup plus intéressantes. On casse du sucre sur les semenciers, mais ils font quand même du bon travail, ils arrivent à sortir des variétés qui ont une certaine résistance à la sécheresse, on ne peut pas le nier.

Ge: On n'a ni le droit de vendre notre

semence, ni de la donner, ni de l'échanger.

Gu: Parfois on fait quand même des échanges entre voisins, on s'organise et quand on achète le grain, on fait confiance. C'est le ciment de la société. C'est bien le problème qu'on a actuellement: on ne fait plus confiance.

Ge: L'organisation mondiale du commerce bouleverse les rapports de confiance. Par exemple, on nous dit qu'il y a une pénurie de blé en France et on voit des bateaux entiers qui partent à l'export. La France est un immense exportateur de blé, environ 40 pour cent du marché mondial. Des continents comme l'Afrique ne produisent pas: un poulet produit en Afrique est plus cher qu'un poulet produit au Brésil puis exporté en Afrique. C'est notre monde qui est trop grand et qui fait n'importe quoi parce qu'il y a des gens qui décident des choses qu'ils n'auraient jamais dû décider.

R: Est-ce que vous savez comment votre collecteur redistribue vos produits ensuite? C'est aussi basé sur la confiance?

Ge: Non, on ne sait pas. Mais on sait que s'ils te rachètent du blé c'est pour faire du profit, ils ne font pas ça par philanthropie. Ils jouent avec les bourses. Ils font du blé, littéralement.

H: Quelle crédibilité peut-on accorder au label bio? Est-ce que c'est fiable à 99 pour cent?

Ge: La crédibilité de l'agriculture biologique dépend de chaque

producteur. Si tu te fais pincer, tu mets en danger la filière bio et ça veut dire qu'elle recule de 10 à 15 ans par rapport à la confiance que lui porte le consommateur. D'un point de vue technique, chaque agriculteur bio paye un organisme certificateur qui vient contrôler les surfaces et les semences tous les ans. Il vient faire des prélèvements, à n'importe quel moment, sans prévenir, dans les champs ou les lieux de stockage. Il vérifie la comptabilité aussi, il regarde ce que tu as vendu, il calcule ton rendement. Ensuite, tu reçois un certificat pour cultiver.

Gu: Et après tout ça, il y a des prélèvements qui se font chez le collecteur. La farine analysée permet un traçage de tous les grains de blé qui ont été collectés et il remonte facilement chez l'agriculteur. Il n'y a pas trop de fautes au niveau de l'agriculteur, elles peuvent se faire surtout en aval, sur les produits importés d'Europe.

An: Un agriculteur qui est pris est radié de la bio, il ne peut plus vendre ses produits en bio. C'est risqué.

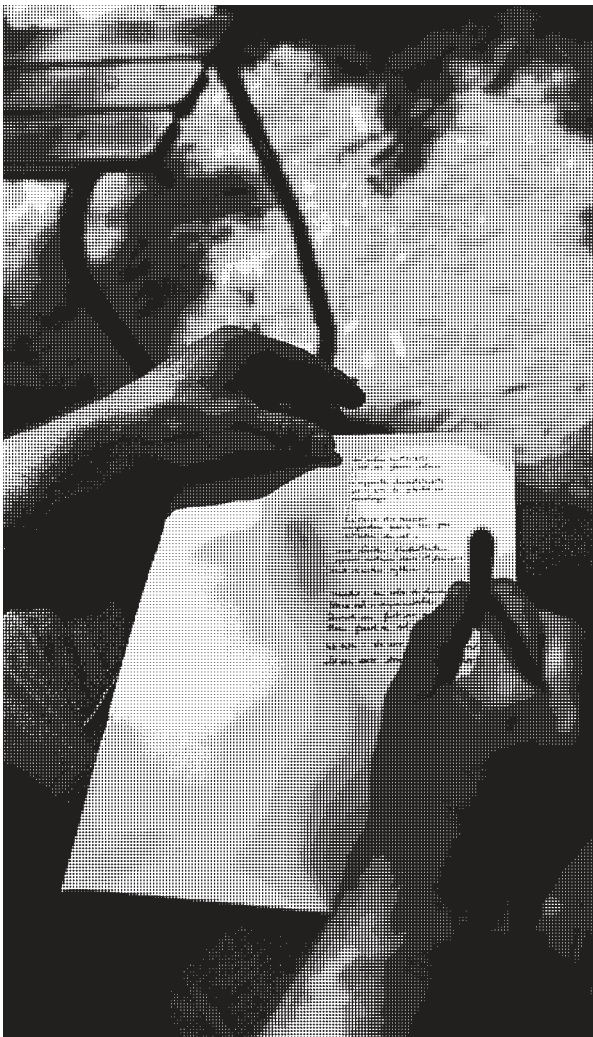
Ça: Quels sont les organismes certificateurs?

Ge: Il y a AB, Ecocert, Nature et Progrès. Ils sont plus ou moins exigeants. Pour la bio il y a un cahier des charges. Avant il était national. Le cahier des charges européen est plus laxiste que le cahier des charges français.

Cl: Pour vous il n'a jamais été question de coordonner

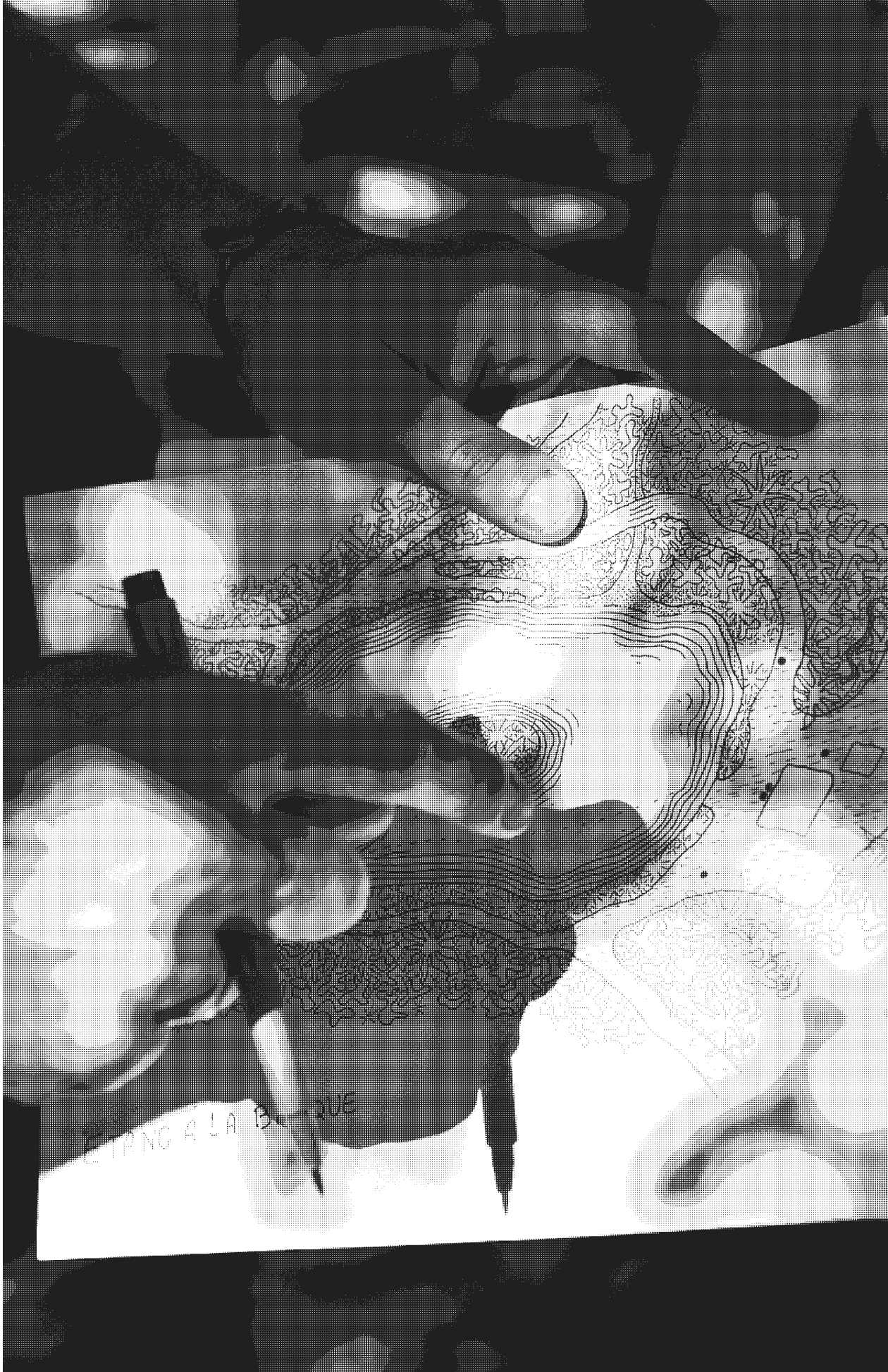












ESTANG A LA B... QUE



Contourner le bany  
 rentrer dans la forêt  
 à gauche avec grand  
 chêne  
 à l'orée d'un champ  
 visiter plusieurs champs  
 tout un val de sauc  
 une tiche  
 changement de forêt  
 pas de sol et troncs  
 alignés  
 chemin d'orée au  
 Slat  
 on se passe les ronces  
 et se remerciant  
 un bruit de cascade  
 et celui des feuilles  
 dans le vent  
 la route - fleuve noir  
 des troncs, un barbelé  
 on rampe  
 les niches sont sous  
 les arbres  
 correspond de direction  
 une maison et son  
 chien de garde  
 (la rallerie)

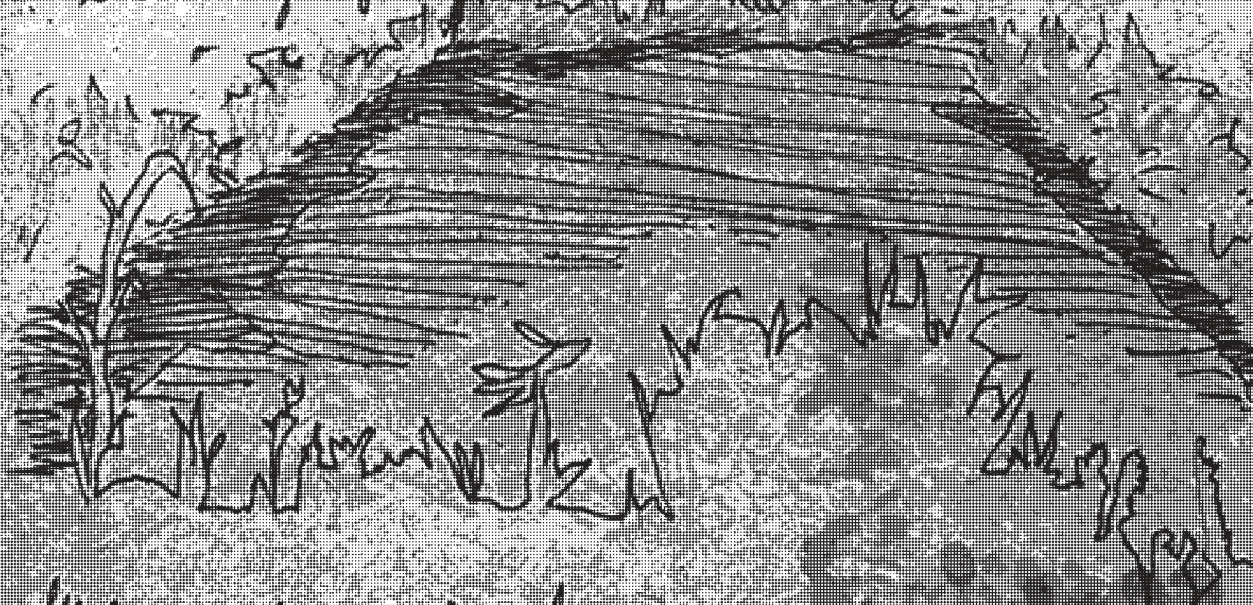
enfants avec enfants  
 en regardant vers le point  
 on voit la mairie

MIRÉ  
 armature métallique  
 pour betterie armée  
 Grande  
 structure / planches  
 chauffage  
 avec grille, lâche  
 au bon  
 PMU fermé  
 l'église sonne, 191



longer le champ de  
maïs dans l'autre sens  
passer un talus planté  
haut. croiser un autre groupe  
est ce que fait ?

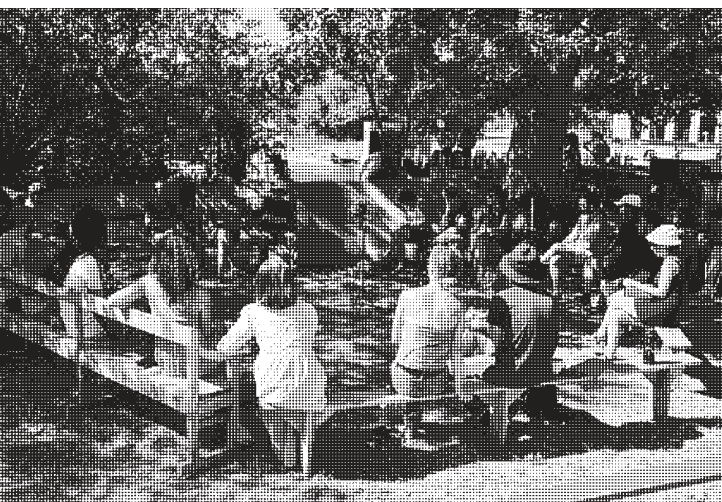
il y a un chemin - et - la rivière.  
une cabane, une barque, une barque ?  
contourner la rivière par le chemin, avec  
l'autre groupe. pourquoi ?

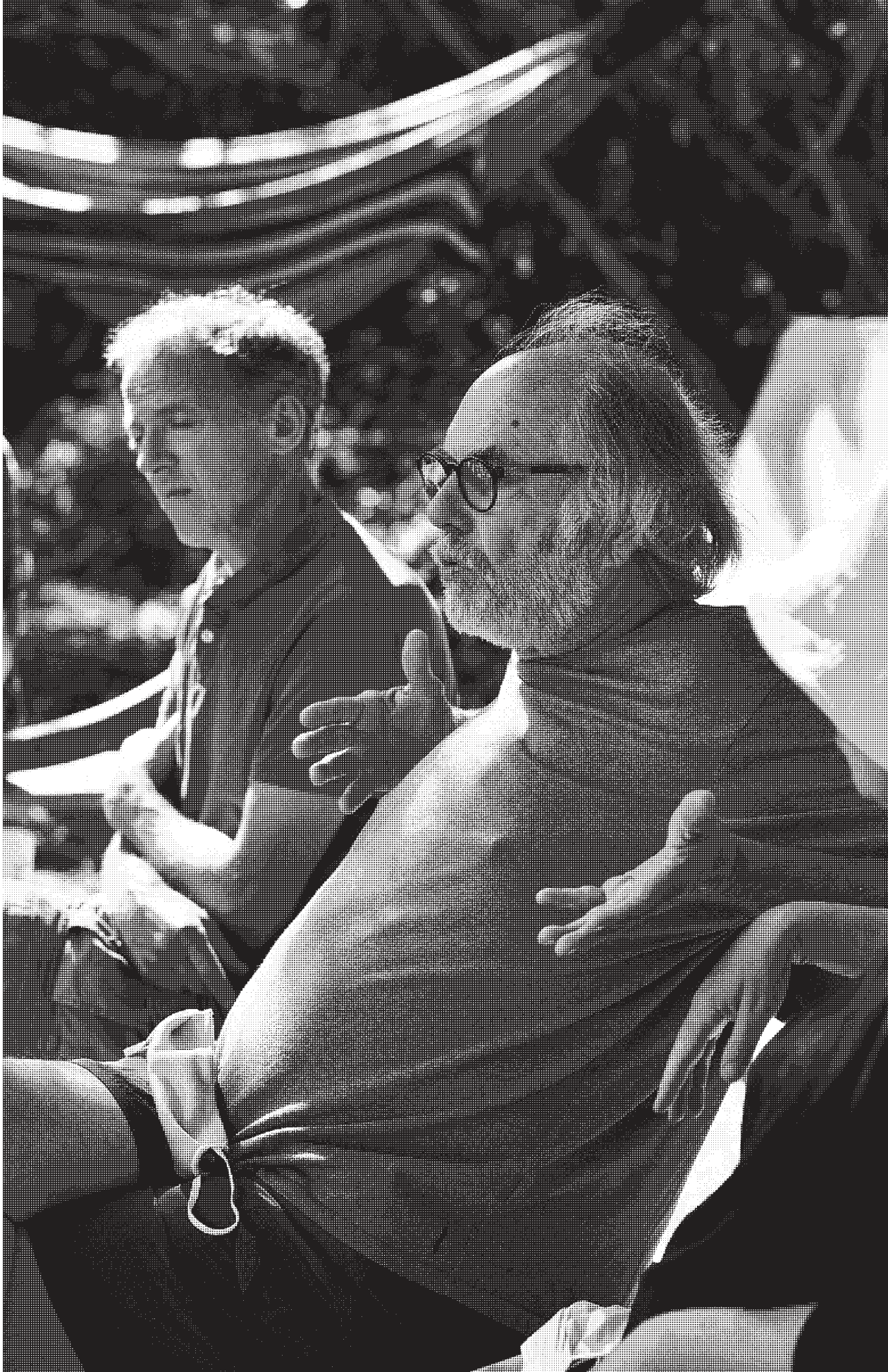


les murs sont moins bonnes ici.  
un serpent  
on entend encore la musique d'ici.  
la rivière est en fait un étang ?









Ce que l'école m'a apporté par Charles M. (septembre 2020)

« Ça y est tu es dans le train... regarde par la fenêtre, un autre train passe. Et maintenant enjambe l'espace qui vous sépare... l'important c'est d'être souple, gymnaste. » Pierre David, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Malaquais.

L'école nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais offre une ouverture et un autre regard sur le monde, celui de l'architecte qui peut lire le paysage, et s'y installer le temps d'un dessin. Iel fait des rêves, car l'architecture est d'abord rêvée. Et avant tout, iel aime, iel aime faire. Et chemin faisant, iel avance en se rappelant qu'iel doit chercher le bon, le juste et le vrai. Poète·esse, iel est sensible à ce qui l'entoure et écoute l'intuition, iel aime composer et est capable d'orchestrer, en étant au service du projet, iel développe une pensée qui passe en plans successifs, jusqu'à atteindre celui de la parole.

Ce que l'école m'a apporté c'est le goût et la passion de l'architecture en étudiant les architectes que j'aime : Frank Lloyd Wright, Louis Kahn, Le Corbusier, Ludwig Mies van der Rohe, Auguste Perret, Lina Bo Bardi, Luigi Snozzi, etc. Souvenez-vous : « La mission d'un architecte est d'aider les gens à comprendre comment rendre la vie plus belle, le monde meilleur pour y vivre, et donner raison, rimes et sens à la vie. » Frank Lloyd Wright, 1957

Ce que l'école m'a apporté c'est d'abord un formidable groupe d'amis·es, une équipe de voyageur·euses de l'espace : des peintres, des sculpteur·trices, des architectes, musicien·nes, chorégraphes, scénographes, qui dansent la vie et donnent envie de vivre à fond. Ce que l'on a cherché à faire lors des études, à travers notre travail, en cultivant la transdisciplinarité, mais aussi dans la vie sociale de l'école, en créant une salle de musique, un café commun, en relançant le Bal des Quat'z'arts, etc. ça va continuer. Des installations, des architectures, sonores, de pierre ou d'air. Autant de projets à venir qui donnent envie de plonger dans le monde, en apportant avec nous un peu de cet air de Malaquais, de la vision optimiste d'un autre monde que l'on devra défendre et construire. L'école c'est un jardin, gardien de l'enfance, une partie du monde et le monde à la fois. C'est une bulle qui voyage, dont les limites sont poreuses. Des centaines de milliers, de milliards de bulles qui bougent, interagissent, s'épousent, se heurtent, se cassent, et se reforment. Une autre bulle est celle de notre maison, la DammeB, avec les chevaux, la campagne et notre liberté. Le workshop de cet été, l'école 0, a été le moment de rencontre entre ces bulles, dont nous étions en quelque sorte les passeur·euses.

*regardez maintenant  
ce réseau de ramifications,*

*de tous ces parcours, qui bifurquent,  
se croisent.*



La carte qu'ils dessinent c'est le monde. Voyez cette communauté qui se dessine, de jeunes gens heureux-ses, de tous les horizons, qui au sortir d'une situation compliquée, transgressent les contraintes et construisent un petit bout du monde auquel iels aspirent, un monde heureux où chacun-e peut trouver une place satisfaisante, un monde sans barrières illusoires où toute limite est poreuse. Un monde libre ! Il y a encore tellement à faire. Servons-nous de l'histoire et avançons, malgré les erreurs, en apportant chacun une petite pierre à l'édifice. Gardons à l'esprit que « l'utopie n'est pas le rêve, elle est ce qu'il nous manque dans le monde » et que notre travail consiste à la réaliser.

« que también para nosotros  
el destino despierte mansamente »  
*Amereida*, Editorial Cooperativa Lambda (1967).

### De la richesse de ses contradictions par Caroline L. (29 mars 2021)

AU-DELÀ

*Automne 2019*

Il y a l'enceinte, connue, parcourue et rassurante de notre école, L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais et au-delà, la colère d'une société soumise à la violence d'État, les Gilets jaunes, la réforme des retraites, les violences policières. Cette enceinte, qui est aussi celle des Beaux-Arts n'est pas celle que j'avais fantasmée : les architectes – pour ne parler que d'elleux – semblent être exempté-es des problématiques qui les entourent. Il y a une décision de justice, qui bouleverse notre confort – confort somme toute très relatif puisque notre école est celle qui possède le moins de mètres carrés par étudiant-es. Le Conseil d'État donne raison à des intérêts privés aux dépens des intérêts publics. La violence, pourtant déjà présente, s'est immiscée à l'intérieur de notre enceinte, elle est palpable et s'incarne à travers la figure d'un bâtiment : le préfabriqué Lenoir, dont la vue ne plaît pas au multimilliardaire François-Henri Pinault. Mais dans le fond peu importe la raison, ce que l'on retient, c'est la formation presque instantanée et naturelle d'un mouvement collectif qui n'accepte pas que l'on porte atteinte à la figure rassurante et supposée inébranlable d'une institution essentielle : l'école publique.

*Hiver 2020*

À cette violence en répondent d'autres. Le mouvement collectif dépasse l'enceinte et s'agrandit. Il s'unit à d'autres voix – celles de l'école de la Villette, celles du monde de la recherche, etc., et les accueille en retour, au sein du séminaire zéro – séminaire autogéré d'étudiant-es qui se tiendra pendant plusieurs semaines dans le bâtiment Lenoir – qui les porte, les développe. Parmi celles-ci, il y en a une qui sort du lot : c'est quoi « faire école » ? Les conditions de l'enseignement sont détricotées, les paradoxes émergent : on défend une école sur son site historique, mais les événements récents et la décentralisation de notre regard nous suggèrent d'en sortir.

*Printemps 2020*

La crise sanitaire nous traverse et nous disperse, mais le mouvement collectif ne perd pas pour autant en intensité. Nous nous adaptons, nous débattons, nous continuons à explorer différentes manières de « faire école » et nous réalisons à quel point notre école et son enceinte, les écoles et leurs enceintes, lieux où se cristallisent les relations humaines, les échanges physiques, sont essentielles et nous manquent.

Le désir de se retrouver dépasse le sentiment d'appartenance au lieu. Les expériences singulières des 3 derniers mois, aux 4 coins de la France – et du monde – ont ouvert d'autres perspectives. Elles sont venues consolider des intentions exprimées à demi-mot. On veut sortir du cadre qui a été dessiné pour nous et s'emparer de notre force collective, alimenter ce mouvement qui ose poser des questions et qui assume qu'elles soient naïves. L'un d'entre nous dira : « peu importe ce que l'on fera, on sait que ce sera bien. ».

*Été 2020*

La suite on la connaît. La première édition de l'école zéro, c'était l'expérience de ce que cela signifie de construire quelque chose collectivement, la création d'un environnement propice à la réflexion, quelle qu'elle soit.

*Automne 2020*

L'école zéro c'est aussi adopter un regard critique sur ce que l'on a fait, sur ce que l'on fait, pour continuer à faire. C'est reconnaître une forme d'entre-soi manifeste pour mieux la dépasser. C'est, en ce qui me concerne, admettre qu'il s'est opéré une rupture entre les désirs initiaux, rétrospectivement explicités et la concrétisation de l'expérience.

*c'est précisément en cela qu'elle est riche, parce qu'elle est pleine de contradictions, mais qu'il est possible de faire*

*un pas de côté et d'emprunter l'un des nombreux sillons qu'elle abrite.*

Je suis architecte diplômée d'État et je souhaite explorer ce que cela signifie d'être d'utilité publique. Le mouvement collectif qui a enfanté l'École 0 est né d'un consensus autour de revendications fortes. Je l'envisage comme un liant, entre des entités, les écoles ancrées, et l'au-delà à explorer. Je la vois comme un territoire d'expérimentations illimité.

## L'École Zéro, itinéraires de possibles par Pierre B. (21 mai 2021)

La mobilité des étudiant·es est devenue une composante fondamentale du parcours des études d'architecture. L'itinérance est aujourd'hui incluse dans tous les cursus des ENSA, et l'hypothèse d'une pédagogie fondée sur le numérique n'est plus exclue. Il était fondamental pour l'École Zéro, d'investir des lieux où les grandes écoles n'existent pas. Ce fut possible grâce à Charles Millot, qui nous présenta ses parents, Laurence et Mathieu qui nous firent confiance pour nous installer chez eux, pour nous permettre d'inventer, d'essayer, de confronter nos rêves à la réalité. Loin des grandes villes, des grandes infrastructures de transport. Dans ce contexte, il est intéressant de revisiter les utopies du passé, pour trouver, peut-être, un modèle qui fasse la synthèse entre l'usage des moyens numériques et la nécessité d'une expérience humaine partagée *in situ*, pour éviter une mondialisation des modèles et laisser place à une nouvelle manière d'envisager l'architecture, qui intègre la spécificité des êtres et des lieux. Pour imaginer aussi, une pédagogie fondée sur la pluridisciplinarité dans une école utopique où cohabitent des étudiant·es dont les disciplines ouvrent



le champ à tous les possibles. Créer les conditions d'une rencontre, d'un échange, pour tenter de commencer à répondre aux questions qui nous animent. Sans certitudes, continuer à chercher un modèle où la pratique ne s'oppose pas frontalement à ce que nous avons imaginé d'un métier. Créer les conditions d'un lieu commun, où chacun·e y projette une part de lui-d'elle-même, réussir à se faire de la place dans

un monde où chacun cherche la sienne. Se dire que notre place est bien ici, le temps d'une ou 2 semaines, pour trouver de meilleures manières de faire le reste du temps. Apprendre des passions des un·es et des autres, de leurs savoir-faire, *et tisser des liens qui vont au-delà*. Les possibilités de collaborations futures se dessinent au détour de discussions autour du feu. Comment pourrons-nous collaborer ensuite ?

Dans le cadre de l'École Zéro, à travers l'expertise qu'elle peut apporter aux acteur·trices du territoire. Le dynamisme d'une jeune association regroupant étudiant·es et jeunes praticien·nes en architecture, en art, en paysage, permet d'envisager des scénarios d'approche très différents, sur la manière dont elle pourra répondre aux besoins de territoires où l'offre culturelle n'est pas celle des grandes métropoles et des villes. Mais aussi « en dehors », chacun·e d'entre nous, dans ses projets personnels, sait qu'il pourra compter sur l'expertise des un·es et des autres, sur la mise en place d'un matériau, sur l'organisation de chantiers participatifs pour parvenir à concrétiser cette envie de pratiquer l'architecture en la faisant.

Enrichir des projets qui se mènent sur des temps longs à travers des événements ponctuels, continuer à se questionner en améliorant ce qui peut l'être. Rester attentif à ce qui se passe autour de nous pour contribuer, à notre niveau, aux changements qui doivent s'opérer dans une société toujours plus inégale. Il y a dans l'école zéro, dans cette expérience, matière à projets, matière à changer nos façons de faire.

**Les faits, rien que les faits par Antoine P. (14 mars 2021)**

De l'ambiance survoltée qui a marqué le début de l'année 2019-2020, que reste-t-il dans l'École zéro ? Difficile à dire. Le Covid et le confinement furent un tel choc pour tout le monde que la perspective d'un apaisement momentané dans un cadre bucolique fut sans doute envisagée comme un soulagement bienvenu.

Cela dit, en plus des confinements et des couvre-feux qui semblent s'étirer indéfiniment,

*les problèmes pédagogiques et politiques qui sont à l'origine du séminaire et de l'école zéro n'ont pas disparu.*

loin de là. Doivent-ils être replacés au centre de nos débats, ou bien, au contraire, laisser place à d'autres enjeux (écologiques, transdisciplinaires, artistiques) ? Les 2 attitudes sont-elles conciliables ? Il ne tient qu'à nous d'en décider.







**I: RAPPORT OFFICIEL DU CONSEIL  
DEMANDANT LA DESTRUCTION  
DU BÂTIMENT LENOIR**

REPUBLIQUE FRANCAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

Conseil d'État du 29/11/2019 [n° 410689]

Vu la procédure suivante :

M. B... A... a demandé au tribunal administratif de Paris, d'une part, d'annuler pour excès de pouvoir les décisions implicites nées du silence gardé par le ministre de la Culture et de la Communication, le directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-arts et par le directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais sur ses demandes tendant à l'enlèvement d'ouvrages installés sur le site de l'École nationale des Beaux-Arts au 14 rue Bonaparte à Paris, d'autre part d'ordonner la démolition de ces ouvrages. Par un jugement nos 1214618, 1215028 et 1215025 du 19 décembre 2013, le tribunal administratif de Paris a rejeté ces demandes.

Par un arrêt n° 14PA00811 du 11 février 2016, la cour administrative d'appel de Paris a rejeté l'appel formé par M. A... contre ce jugement.

Par un pourvoi sommaire, un mémoire complémentaire et un mémoire en réplique, enregistrés les 19 mai et 14 août 2017 et le 31 octobre 2019 au secrétariat du contentieux du Conseil d'État, M. A... demande au Conseil d'État :

1°) d'annuler cet arrêt ;

2°) réglant l'affaire au fond, de faire droit à son appel ;

3°) de mettre à la charge de l'État, de l'École nationale supérieure des Beaux-arts et de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais une somme globale de 5 000 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Vu les autres pièces du dossier ;

Vu :

- le code du patrimoine ;
- le code de l'urbanisme ;
- le code justice administrative ;

Après avoir entendu en séance publique :

- le rapport de M. Fabio Gennari, auditeur,
- les conclusions de M. Guillaume Odinet, rapporteur public,

La parole ayant été donnée, avant et après les conclusions, à la SCP Foussard, Froger, avocat de M. A..., et à la SCP Lyon-Caen, Thiriez, avocat de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, du ministre de la Culture et de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts

Vu la note en délibéré, enregistrée le 20 novembre 2019, présentée par le ministre de la Culture, l'École nationale supérieure des Beaux-arts et l'École nationale supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais ;

Considérant ce qui suit :

1. Il ressort des pièces du dossier soumis aux juges du fond que, par arrêté du 14 août 2001, le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, a délivré à l'État un permis de construire en vue de la réalisation de bâtiments dans les jardins de l'École nationale supérieure des Beaux-arts située 14 rue Bonaparte dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, en bordure de la propriété de M. A... Par trois courriers du 18 avril 2012, M. A... a demandé au ministre de la culture et de la Communication, au directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-arts et au directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais de procéder à l'enlèvement de ces bâtiments. M. A... a demandé au tribunal administratif de Paris d'annuler les décisions implicites de rejet nées du silence gardé par ces autorités et de leur enjoindre de procéder à l'enlèvement de ces ouvrages. Par un jugement du 19 décembre 2013, le tribunal administratif de Paris a rejeté ces demandes. Par un arrêt du 11 février 2016, contre lequel M. A... se pourvoit en cassation, la cour administrative d'appel de

Paris a rejeté l'appel qu'il a formé contre ce jugement.

Sur la fin de non-recevoir opposée au pourvoi :

2. Il ressort des mentions de l'avis de réception du pli recommandé notifiant l'arrêt du 11 février 2016 à M. A... que ce pli, n'ayant pas été avisé au motif d'un défaut d'accès ou d'adressage, n'a pas été remis à l'intéressé. Il ressort toutefois des pièces du dossier que l'adressage de ce pli était lisible et que le domicile de M. A... dispose d'une boîte aux lettres donnant sur la voie publique. Dans ces conditions, l'arrêt du 11 février 2016 de la cour administrative d'appel de Paris ne peut être regardé comme ayant été régulièrement notifié à M. A... Par suite, la fin de non-recevoir tirée de ce que le pourvoi formé par M. A... serait tardif ne peut qu'être écartée.

Sur le pourvoi :

3. Il ressort des pièces du dossier soumis aux juges du fond que la notice architecturale du dossier de demande de permis de construire indiquait que les locaux en litige avaient un caractère provisoire, durant les travaux de reconstruction du site de l'École des Beaux-Arts, et qu'ils étaient installés pour une durée prévisionnelle de quatre ans. Dans son avis favorable, le ministre de la Culture et de la Communication a relevé parmi les considérations fondant celui-ci le caractère provisoire des constructions en cause et le comité de décentralisation n'a accordé son agrément qu'à la condition que la durée d'utilisation des bâtiments soit limitée. Il ressort ainsi des pièces du dossier soumis aux juges du fond que l'arrêté du 14 août 2001 a été pris pour la réalisation de locaux provisoires, ceux-ci devant être installés pour une durée prévisionnelle de quatre ans à compter du mois de juillet 2001. Dans ces conditions, ce permis de construire, bien que son terme ne soit pas mentionné explicitement dans le formulaire de demande, doit être regardé comme ayant été délivré pour une durée de 4 ans. Par suite, la cour a fait une inexacte interprétation de l'arrêté du 14 août 2001 et de sa portée en jugeant que ce permis n'avait pas été délivré pour une durée limitée.

4. Il résulte de ce qui précède que, sans qu'il soit besoin d'examiner les autres moyens du pourvoi, M. A... est fondé à demander l'annulation de l'arrêt qu'il attaque.

5. Il y a lieu, dans les circonstances de l'espèce, de régler l'affaire au fond en application de l'article L. 821-2 du code de justice administrative.

Sur le règlement du litige :

En ce qui concerne le cadre juridique applicable :

6. Lorsqu'il est saisi d'une demande tendant à ce que soit ordonnée la démolition d'un ouvrage public dont il est allégué qu'il est irrégulièrement implanté par un requérant qui estime subir un préjudice du fait de l'implantation de cet ouvrage et qui en a demandé sans succès la démolition à l'administration, il appartient au juge administratif, juge de plein contentieux, de déterminer, en fonction de la situation de droit et de fait existant à la date à laquelle il statue, si l'ouvrage est irrégulièrement implanté, puis, si tel est le cas, de rechercher, d'abord, si eu égard notamment à la nature de l'irrégularité, une régularisation appropriée est possible, puis, dans la négative, de prendre en considération, d'une part les inconvénients que la présence de l'ouvrage entraîne pour les divers intérêts publics ou privés en présence, notamment, le cas échéant, pour le propriétaire du terrain d'assiette de l'ouvrage, d'autre part, les conséquences de la démolition pour l'intérêt général, et d'apprécier, en rapprochant ces éléments, si la démolition n'entraîne pas une atteinte excessive à l'intérêt général.

En ce qui concerne la recevabilité de l'action engagée :

7. Il résulte de l'instruction que les ouvrages litigieux sont visibles depuis le fonds de M. A... et créent des vues sur ce fonds, de sorte que leur maintien affecte les conditions de jouissance par le requérant de son bien. Les fins de non-recevoir opposées en défense et tirées du défaut d'intérêt pour agir du requérant, dont les intérêts sont lésés de façon suffisamment grave et certaine, doivent, par suite, être écartées.

En ce qui concerne le bien-fondé de l'action :

8. En premier lieu, ainsi qu'il a été dit au point

3, il résulte de l'instruction que les deux bâtiments temporaires d'une surface hors oeuvre nette de 1036 m<sup>2</sup> ont été autorisés par l'arrêt du 14 août 2001 pour une durée de quatre ans et devaient être démontés au terme cette durée. Ces ouvrages ayant été maintenus sans autorisation au-delà de ce délai, ils sont irrégulièrement implantés.

9. En deuxième lieu, il résulte de l'instruction que le ministre chargé de la culture n'a donné son accord à la construction des bâtiments, au titre de la protection des monuments historiques et des sites, qu'en raison de leur caractère provisoire, limité à quatre ans. Eu égard aux caractéristiques des bâtiments et à leur maintien pendant une durée telle qu'elle ne saurait être regardée comme provisoire, il ne résulte pas de l'instruction, et n'est d'ailleurs pas soutenu, que l'autorité administrative pourrait légalement en autoriser l'implantation, sur le fondement des dispositions du livre VI du code du patrimoine relatives à la protection des sites patrimoniaux remarquables et des monuments historiques. En outre, eu égard à l'atteinte qu'ils portent au caractère et à l'intérêt des monuments historiques et du site dans lequel ils sont implantés, un permis de construire ne saurait être délivré en vue de l'édification de tels bâtiments sans méconnaître les dispositions du règlement du plan local d'urbanisme de la ville de Paris. Par suite, l'implantation, irrégulière, des ouvrages litigieux ne peut être régularisée.

10. En troisième lieu, d'une part, il résulte de l'instruction que le maintien de ces bâtiments préfabriqués en acier et en verre installés entre le palais des études et le jardin de l'hôtel de Chimay de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, classée au titre des monuments historiques, porte une atteinte substantielle à l'intérêt et au caractère de leur site d'implantation et de leur environnement proche et présente ainsi un inconvénient majeur pour l'intérêt public qui s'attache à la préservation du patrimoine.

11. D'autre part, il ne résulte pas de l'instruction, contrairement à ce qui est soutenu en défense, que la continuité du service public de l'enseignement supérieur rendrait indispensable le maintien de ces ouvrages, ni que l'intérêt qui s'attache à la proximité géographique entre les locaux d'enseignement de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais ne puisse être satisfait autrement que par l'usage continu de tels bâtiments, qui n'ont pas été conçus pour une implantation pérenne et une utilisation permanente comme locaux d'enseignement, et ne peuvent, dès lors, être regardés comme permettant d'assurer les missions d'enseignement supérieur et de recherche dans des conditions satisfaisantes. En outre, il n'est pas établi que, plus de dix-huit ans après l'installation des bâtiments provisoires, les travaux qui les avaient justifiés n'auraient pas pu être menés à bien ; il résulte au contraire de l'instruction que l'État et les établissements d'enseignement supérieur ont décidé et engagé plusieurs programmes de travaux au cours de la quinzaine d'années ayant suivi la date à laquelle ces bâtiments devaient être démontés.

12. Par suite, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la démolition des ouvrages litigieux ne saurait être regardée comme entraînant une atteinte excessive à l'intérêt général.

13. Il résulte de tout ce qui précède que M. A... est fondé à soutenir que c'est à tort que le tribunal administratif de Paris a rejeté sa demande tendant à ce qu'il soit enjoint au ministre de la Culture de démolir les ouvrages litigieux. Il y a lieu, dans les circonstances de l'espèce, d'ordonner cette démolition au plus tard le 31 décembre 2020, sans qu'il soit nécessaire, dans les circonstances de l'espèce, d'assortir cette injonction d'une astreinte.

Sur les frais de l'instance :

14. Il y a lieu, dans les circonstances de l'espèce, de mettre à la charge de l'État, de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et de l'École nationale d'architecture de Paris-Malaquais une somme de 1 000 euros chacun à verser à M. A... au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. Les dispositions de cet article font obstacle à ce qu'une somme soit mise à la charge de M. A..., qui n'est pas, dans la présente instance, la partie perdante.



DECIDE

Article 1er : L'arrêt du 11 février 2016 de la cour administrative d'appel de Paris et le jugement du tribunal administratif de Paris du 19 décembre 2013 sont annulés.

Article 2 : Il est enjoint au ministre de la Culture de démolir les deux bâtiments à usage de locaux d'enseignement supérieur implantés dans les jardins de l'École nationale supérieure des Beaux-arts avant le 31 décembre 2020.

Article 3 : L'État, l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais verseront chacun à M. A... une somme de 1 000 euros au titre des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Article 4 : La présente décision sera notifiée à M. B... À..., au ministre chargé de la culture, au directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-arts et au directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais.

## II : LORSQUE DES ARCHITECTES VONT VOIR AILLEURS

[paru dans lundi matin le 21 mars 2020]

MOTIF PRÉLIMINAIRE

Initié par un appel à contributions de la Société française des Architectes en décembre 2019, puis habilement détourné par un groupe d'enseignant.es-chercheur.es en janvier 2020, le débat sur l'enseignement de l'architecture semble s'être noyé dans le mouvement de contestation contre la réforme de 2018 lancé par l'ensemble des ENSA. Aussi inoffensif que confus, ce «mouvement» aura vu s'associer une poignée d'étudiant.e.s, praticien.ne.s, enseignant.e.s, ATOS et syndicats dans une joyeuse cohue bigarrée, très fière de son «action symbolique» sous les fenêtres du ministère le 4 février 2020. Mais que symbolise réellement la dépose des outils de travail devant l'autorité, sinon le renoncement à la lutte ?

Dans un contexte de dérive autoritaire, la réduction d'un mouvement contestataire à une bouillie de revendications corporatistes et dispersées ne fait que faciliter davantage le travail de sape de la démocratie mené par l'État et le capitalisme. Les écoles d'architecture, au lieu d'utiliser leur position privilégiée pour organiser la résistance aux nouvelles formes de destruction de la société et du vivant, se limitent à quémander le minimum : des moyens supplémentaires pour mieux fonctionner. Mais quel fonctionnement ces écoles entendent-elles préserver ? Comme plus personne ne semble s'intéresser à la question, il nous est paru pertinent de livrer un point de vue des étudiant.e.s, ce groupe hétérogène et constamment instrumentalisé par les enseignant.e.s suscités, qui n'ont pas peur de parler en leur nom. Contre l'illusion de «la plus grande satisfaction des étudiant.e.s» et l'injonction à la solidarité avec la lutte des enseignant.e.s, ce texte prétend rétablir quelques réalités.

NB : il existe bien dans les ENSA quelques enseignant.e.s faisant exception au sombre tableau qui suit. Iels se reconnaîtront par déduction. Nous les saluons.

CRITIQUES

L'enseignement actuellement dispensé dans les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture françaises est dans une impasse. Issu d'un croisement entre les résurgences des pires formes de la pédagogie Beaux-Arts (rendus spectaculaires, mépris du contexte) et des dérives post-soixante-huitardes les plus grotesques (jargonage permanent, fausse horizontalité, analyses interminables et superficielles), l'enseignement actuel est non seulement complètement périmé et archaïque, mais il est également un lieu d'application et de diffusion de l'idéologie capitaliste et néolibérale.

Isolément disciplinaire

Les écoles d'architecture, par leur implantation urbaine, sont physiquement isolées des autres lieux de production et de diffusion de savoir. Le fameux «rattachement à l'Université» est donc un mythe grossier : les écoles d'architecture demeurent des ghettos d'architectes.

Les studios et ateliers, depuis les années 90 au moins, ont effectué un tragique «recentrement sur le projet» et ont totalement liquidé les tentatives de pluridisciplinarité esquissées depuis 68. Aujourd'hui, les intervenant.e.s extérieur.e.s, provenant d'autres disciplines, sont réduit.e.s à de simples consultant.e.s. Les disciplines «annexes», souvent limitées à des «initiations», voire à des «sensibilisations», servent davantage de caution scientifique que d'outils opératoires pour le projet. Les enseignant.e.s-architectes restent donc les seuls maîtres à bord des studios, empêchant ainsi tout recul critique et toute controverse féconde.

Puisque même les collègues des autres disciplines ont été évincé.e.s des studios, songer à des collaborations pédagogiques avec des ingénieur.e.s, des maîtres d'ouvrage, des habitant.e.s ou des constructeur.e.s paraît aujourd'hui totalement fantaisiste et irréalisable. L'art du projet reste un enseignement purement spéculatif, en chambre, éloigné de toute la vulgarité des contingences matérielles. L'hypothèse de projets en partenariat avec d'autres écoles ou d'autres disciplines n'est jamais envisagée. Les étudiant.e.s en architecture ne rencontreront leurs futurs partenaires que le jour où iels débarqueront sur le marché du travail.

Ainsi, l'isolement de l'enseignement reconduit la sinistre division du travail instaurée depuis 1895 par l'élite professionnelle parisienne, officialisée en 1940 par Vichy, puis renforcée en 1973 par les technocrates de la Ve République. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cet isolement est jalousement défendu par l'enseignement qui revendique fièrement son «autonomie disciplinaire», vaste plaisanterie visant à se consoler de la constante déprofessionnalisation des architectes depuis plus d'un siècle.

Déni du principe de réalité

Conséquence logique de l'autarcie forcenée des écoles, l'autre caractéristique fondamentale de l'enseignement de projet est son déni de tout principe de réalité.

Un exemple parmi d'autres : les enseignant.e.s n'intègrent quasiment jamais la question de la maîtrise d'ouvrage dans le processus de projet. Les étudiant.e.s ne savent donc pas pour qui et pour quoi ils conçoivent, si ce n'est pour leur enseignant.e. Un halo de générosité - aussi providentielle qu'hypocrite - nimbe tous leurs projets. Parmi les enseignant.e.s, on distingue deux attitudes, correspondant à deux générations. D'un côté, confits dans la nostalgie typique de leur génération de baby-boomers, les enseignant.e.s de plus de 50 ans croient encore que la loi de 77 garantira aux futurs architectes une commande publique ouverte et infiniment généreuse, sensible à leurs petites préoccupations théoricoformelles. De l'autre, les enseignant.e.s plus jeunes et plus pragmatiques ont perçu la disparition progressive de toute commande publique, caractéristique des régimes néolibéraux avancés. Malheureusement, les projets qu'ils proposent se réduisent bien souvent à des microinstallations éphémères, plus ou moins dérisoires [fab-labs, incubateurs, coworking, recycleries, tiers-lieux, friches transitoires, etc.], autant de programmes «hybrides» (publics-privés) censés adoucir les contradictions urbaines du capitalisme contemporain : ubérisation, flexibilisation, surproduction, gentrification, etc.

Au-delà de l'absence de maîtrise d'ouvrage, ce sont toutes les conditions de production de l'architecture contemporaine (programmation, normatives, législatives, techniques, économiques, sociales, etc.) qui sont consciencieusement ignorées. «Ça, ce n'est pas de l'architecture» se défendent les néoacadémiques de tout poil, du haut de leur arrogance bourgeoise. «De toute façon, on ne peut rien y faire» se lamentent les plus défaitistes. «Nous les ignorons parce que nous les contestons !» tonnent les plus engagé.e.s, sans comprendre que méconnaître son adversaire est la meilleure façon de le laisser tranquillement perdurer. Rester cloîtré dans l'utopie - formaliste ou intellectuelle - n'a jamais constitué une forme de lutte, c'est au contraire une démission égoïste et irresponsable face aux enjeux du monde actuel et une preuve supplémentaire de l'attitude petite-bourgeoise qui règne dans les écoles.

Misère étudiante et sélection sociale

Les conditions de travail de certain.e.s jeunes enseignant.e.s sont inadmissibles, nous ne contesterons pas ce point. Néanmoins, leurs difficultés ne doivent pas nous faire oublier que ce sont les

étudiant.e.s qui sont les premières victimes de la précarité et que l'enseignement entretient volontairement cette misère en la cautionnant par le même prestige symbolique dans lequel se drape encore la profession. Derrière les discours mystificateurs et lénifiants faisant de l'apprentissage de l'architecture une «vocation» et une «passion», l'enseignement actuel cache le fait qu'il a été conçu avant tout par et pour les bourgeois, portés par le mythe du génie individuel, démiurge et prophétique.

En encourageant la compétition, l'individualisme et le carriérisme à tous les niveaux, en surchargeant les étudiant.e.s comme des bêtes de trait, l'enseignement actuel empêche toute structure de sociabilité et de politisation étudiante. Seuls sont tolérés les BDE, BDA, BDS qui permettent de prolonger cette mentalité d'écurie dans le sport, les fêtes et les innocentes «productions culturelles» que constituent les fanfares et les fanzines étudiants. Sans organisation collective, sans représentation politique et sans espaces de réflexion autonome, les étudiant.e.s sont réduit.e.s à subir sans broncher la violence de l'enseignement qu'ils reçoivent.

Outre cette misère étudiante, l'enseignement entretient tout aussi consciemment une sélection sociale scandaleuse. D'abord, par les modalités d'accès aux écoles, qui évaluent uniquement l'adaptation du candidat au système scolaire actuel - c'est-à-dire la quantité de capital culturel qu'il possède. Ensuite, en refusant d'explicitier les modalités et les finalités pédagogiques et en cultivant le folklore de la sympathique «charrette», l'enseignement fragilise les étudiant.e.s les moins favorisé.e.s. Nous ne détaillerons ni les graves conséquences physiques et psychiques, ni le coût exorbitant de cette forme d'exploitation volontaire. Notons simplement que si certain.e.s enseignant.e.s prétendent ne pas cautionner ce système, la majorité d'entre eux préfère tout bonnement rejeter la faute sur les étudiant.e.s et leur manque d'organisation. En individualisant le problème, iels évitent de remettre en question leurs propres méthodes pédagogiques.

La sélection sociale se poursuit après le diplôme. En refusant de donner aux étudiant.e.s la moindre compétence professionnelle, l'enseignement délègue au marché du travail une partie de ses responsabilités. Le complément de formation «professionnalisant» dépend alors du bon vouloir des patrons d'agences, qui ont tout intérêt à maintenir leur main d'œuvre dans un état de dépendance. N'ayant pas la moindre autonomie professionnelle en sortant de l'école, les étudiant.e.s les plus favorisé.e.s vont chercher d'autres titres scolaires (HMO, DSA, DPEA, diplôme d'urbaniste, thèse), ceux ayant acquis un réseau grâce à de longs stages sous-payés trouvent un emploi dans des agences cotées ou formatrices, tandis que les autres doivent se contenter de postes de grouillots dans des agences floconques, lorsqu'ils ne vont pas simplement grossir les rangs de l'armée des travailleurs de réserve.

Néant pédagogique et didactique

Comme le notait la réponse des enseignant.e.s-chercheur.es dans AMC, la pédagogie, en tant qu'objet de recherches théoriques et empiriques, a quasiment disparu des ENSA. L'enseignement magistral en amphî et l'enseignement tutoral en studio se sont, chacun de leur côté, ossifiés dans des routines pédagogiques paresseuses. Les exercices de première année se répètent, les corrections s'enchaînent [en tête à tête ou sous forme de simulacres de jury de concours], mais la substance théorique censée nourrir l'étudiant.e est toujours absente. Essentiellement orale, la pédagogie se croit obligée de repartir de zéro à chaque semestre, au lieu de s'appuyer sur des siècles d'enseignement de l'architecture et des montagnes de littérature sur la pédagogie.

La fétichisation de la représentation architecturale, reflet de la nouvelle condition de l'architecte-faiseur-d'images en régime néolibéral, conduit les enseignant.e.s à exiger sans cesse davantage de dessins, maquettes-concepts, photomontages, transects, frises, diagrammes de morphogénèse, «relevés sensibles» et autres documents marketing permettant de masquer le manque criant de réflexion et de connaissance. La progressivité de l'apprentissage ayant été abandonnée, les nouveaux mots d'ordre de la pédagogie sont désormais «concept», «brainstorming», «itération» et «process». Derrière leurs connotations algorithmiques, ces lieux communs du new management permettent de justifier le recommencement

137

## ANNEXES

perpétuel du travail de l'étudiant.e, dans le but de l'habituer dès l'école aux exigences instables et contradictoires de ses futurs commanditaires.

Quant à l'idéologie véhiculée par ces images et par les projets qu'elles représentent, il serait bon de la réinterroger. De la pure paraphrase des discours spéculateurs-gentrifieurs [mixité sociale, bien-vivre-ensemble, végétalisation] à la propagande subtile du techno-solutionnisme, du colibrisme ou du white viorism, l'immense majorité des projets produits en école d'architecture relaient et justifient les idéologies nauséabondes du capitalisme contemporain.

### PROPOSITIONS

#### *Rompres l'isolement*

Dans les studios, comme dans les enseignements magistraux, il est maintenant urgent de réintégrer les savoirs qui ont été exclus [construction, économie, droit, urbanisme, géographie, écologie, etc.], car c'est en eux que résident les véritables leviers de projet à prendre en compte avant tout travail de conception formelle.

Il faudra également sortir du ghetto disciplinaire ; travailler en dehors des murs, avec ou sans les ENSA, afin d'exercer les étudiant.e.s à dialoguer avec des acteurs divers dans l'humilité et le respect ; et enfin, prouver en actes l'intérêt public de l'architecture : en collaborant avec des CAUE, en établissant des liaisons avec l'enseignement primaire et secondaire, les Universités populaires, l'enseignement technique [IUT, CFA], en s'impliquant dans les luttes urbaines [création ou participation à des ateliers populaires et à des associations de quartier], etc. Dans une perspective rancière, il s'agira d'ouvrir le domaine réservé de l'intervention sur le cadre bâti, en reconnaissant dans les compétences «sensibles» des architectes des outils à partager.

#### *Redéfinir les pédagogies*

Dans les ENSA, étudiant.e.s et enseignant.e.s doivent définir ensemble leurs objectifs pédagogiques et leur cadre épistémologique commun. A défaut de consensus, des groupes peuvent être envisagés. Dans tous les cas, les résidus d'académisme doctrinaire, d'universalisme légalisant et d'enseignements parcellisés - qui contribuent au «flou artistique» général dans lequel baignent les écoles d'architecture aujourd'hui - doivent laisser place à des organisations cohérentes et des articulations pédagogiques pertinentes. Les enseignant.e.s doivent être capables de reconnaître leur propre subjectivité, d'écouter leurs étudiant.e.s et de s'autocritiquer. Enfin, l'enseignement de l'architecture doit dépasser le cours, le studio et la relation descendante qu'ils impliquent. Une vie culturelle intense et ouverte, des séminaires autogérés, des ateliers populaires, des exercices de design/build et d'autres pratiques pédagogiques doivent être expérimentées pour renouveler les sujets et les méthodes d'enseignement.

#### *Réintégrer le projet social dans le projet scolaire*

Les conditions de travail des étudiant.e.s à l'école préfigurant les conditions de travail des architectes dans leur future vie professionnelle, il semble urgent de briser ces habitudes malsaines que sont la charrette permanente, la compétition généralisée, la docilité revendiquée, l'inertie critique et l'absence totale d'action collective. L'enseignement doit permettre et encourager une plus grande solidarité entre les étudiant.e.s des différentes promotions et des différentes écoles. D'autre part, l'allègement des emplois du temps et des charges de travail ne peut plus être reporté. Cette diminution quantitative permettra une amélioration qualitative et une réduction des inégalités liées aux moyens variables de chaque étudiant.e. Pour compenser cette réduction tout en élevant le niveau de compétence des étudiant.e.s, il faudra à la fois considérer un allongement de la durée des études, une suppression des enseignements bêtement chronophages [recopiage de cartes, maquettes interminables, etc.] et des possibilités de spécialisation avant le diplôme.

Ces quelques propositions ne sauraient être exhaustives. Elles ne forment qu'un point de départ pour prolonger le débat et la réflexion dans les ENSA et [surtout] en dehors.

## III : DECLARATION DES DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT

[adopté par le 35<sup>e</sup> Congrès de l'UNEF réuni à Grenoble le 25 avril 1946]

Les représentants des étudiants français, légalement réunis en Congrès National à Grenoble, le 24 avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque :

Où l'Union française élabore la nouvelle Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ;

Où s'édifie le Statut pacifique des Nations ;

Où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'Homme ;

Affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction ;

Fidèles aux buts traditionnels poursuivis par la Jeunesse Étudiante lorsqu'elle était à la plus haute conscience de sa mission,

Fidèles à l'exemple des meilleurs d'entre eux, morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté,

Constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent,

Déclarent vouloir se placer, comme ils l'ont fait si souvent au cours de notre histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française, en définissant librement, comme bases de leurs tâches et de leurs revendications les principes suivants :  
Article premier. - L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel.

#### *Droits et devoirs de l'étudiant en tant que jeune :*

Art. II. - En tant que jeune l'Étudiant a droit à une prévoyance sociale particulière dans les domaines physique, intellectuel et moral.

Art III. - En tant que jeune, l'Étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la Jeunesse Nationale et Mondiale.

#### *Droits et devoirs de l'étudiant en tant que travailleur :*

Art. IV. - En tant que travailler l'Étudiant a droit au travail et au repos dans les meilleures conditions et dans l'indépendance matérielle, tant personnelle que sociale, garantie par le libre exercice des droits syndicaux.

Art. V. - En tant que travailleur, l'Étudiant a le devoir d'acquiescer la meilleure compétence technique.

#### *Droits et devoirs de l'étudiant en tant qu'intellectuel :*

Art VI. - En tant qu'intellectuel, l'Étudiant a droit à la recherche de la vérité et à la liberté qui en est la condition première.

Art. VII. En tant qu'intellectuel, l'Étudiant a le devoir :

- de chercher, de propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'histoire ;

- de défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, est la mission la plus sacrée.

Cette déclaration constitue désormais la Charte de l'Étudiant et sera placée en préambule aux statuts de l'U.N. et à ceux de toutes les A.G. Dès lors, les A.G. et l'U.N.E.F. décideront de remplir une double mission:

- Tout entreprendre pour faire aboutir toutes revendications entrant dans le cadre des droits définis ci-dessus.

- Tout faire pour aider les étudiants dans l'accomplissement des tâches auxquelles ils sont astreints par la présente déclaration.

Il s'agit :

1° - D'admettre que chaque année l'ordre du jour du Congrès National des Associations Générales des Étudiants de France doit comporter nécessairement l'étude d'un programme d'action, adapté à la situation concrète.

a) Ce programme d'action devra nécessairement définir la politique générale de l'U.N.E.F. tant sur le plan national qu'international, pour l'année à venir, c'est à dire, déterminer les principales revendications étudiantes à présenter aux pouvoirs publics, les moyens d'action propres à les faire aboutir, et fixer les tâches les plus urgentes à accomplir par l'ensemble des étudiants, tant dans le cadre des A.G. et de l'U.N. que dans celui de la nouvelle Union Internationale des Étudiants.

b) Ce programme d'action devra nécessairement s'inspirer de la déclaration énoncée plus haut. En aucun cas, il ne pourra contenir l'énoncé d'une revendication, la mise en oeuvre d'une tâche ou d'un moyen d'action, susceptibles de violer la lettre ou l'esprit de ladite déclaration.

c) Ce programme d'action est élaboré par la Commission numéro 1 de l'U.N.E.F.

d) Après examen, il est voté conformément aux dispositions prévues dans les statuts de l'U.N.E.F. par l'Assemblée Générale.

e) Le bureau de l'U.N.E.F. est chargé d'exécuter, pendant l'année à venir, ce programme d'action. S'il y a lieu, il peut l'adapter aux circonstances nouvelles qui peuvent survenir, sans jamais cependant avoir le droit de prendre des décisions susceptibles de violer l'esprit et la lettre de ladite déclaration.

f) Le bureau de l'U.N.E.F. est responsable devant le Comité de l'U.N.E.F. de l'exécution de ce programme d'action, comme aussi de toutes modifications qu'il a été obligé de lui apporter en raison des circonstances.

Il s'agit :

De définir dès aujourd'hui les moyens d'action que les A.G. et l'U.N. peuvent mettre en oeuvre pour réaliser leur programme d'action. C'est pourquoi l'U.N.E.F. au cours de ce Congrès, a fait adopter par toutes les A.G. les moyens d'action énumérés ci-dessous et admis par l'Association Générale des Étudiants Lyonnais.

- a) Pétitions et Lettre ouvertes
- b) Manifestations d'ensemble
- c) Monômes spectaculaires
- d) Monômes revendicateurs
- e) Grèves d'abstention
- f) Grèves d'occupation
- g) Monômes dévastateurs.

Il est bien évident que les A.G. ne pourront recourir aux grèves d'occupation ou aux monômes dévastateurs que si les conditions suivantes se trouvent réunies :

- Violation très grave de la déclaration des droits et devoirs de l'étudiant.

- Reconnaissance de la gravité de cette violation par l'ensemble des étudiants et des travailleurs.

- Certitude d'avoir l'assentiment populaire.

- Accord de l'U.N.E.F.

Dans le cas où ces quatre conditions seraient réunies, le Bureau de l'U.N.E.F. peut décider d'étendre la grève ou les monômes dévastateurs à l'ensemble des Universités de France.

Enfin, si non seulement les droits de l'Étudiant, mais encore les droits essentiels du Citoyen venaient à être violés, participation à l'insurrection populaire nationale.

Il s'agit :

D'obtenir que les mouvements confessionnels ou politiques ou politiques adhérents à l'U.P.O.E. ou à une organisation analogue, tout en continuant à se situer sur le plan qui leur est propre, trouvent pour leurs légitimes aspirations syndicales, un cadre d'expression et de réalisation au sein des A.G. et de l'U.N.

C'est pourquoi nous proposons que les A.G. et l'U.N.E.F. prennent l'habitude de convoquer régulièrement l'U.P.O.E.

Au cours de ces rencontres qui doivent être prévues statutairement, les A.G. sur le plan local, l'U.N.E.F. sur le plan national :

- Mettent au courant les différents organismes adhérent à l'U.P.O.E. de leur programme d'action.

- S'informent auprès d'eux des différents besoins du monde étudiant.

- Et dans la mesure du possible, obtiennent d'eux une participation effective à toutes actions entreprises par les A.G. et l'U.N. relevant de la déclaration des droits et devoirs de l'étudiant.

- Il s'agit :

D'élargir les A.G. par la base. C'est pourquoi nous proposons que:

- a) les étudiants n'aient qu'un vote à accomplir au cours de l'année, celui destiné à élire les délégués étudiants des sections de chaque faculté ou école [ce qui équivaut à la suppression du décret Capitant] ;
  - b) au cours de ce vote, tous les étudiants sont électeurs, ne peuvent faire acte de candidature que les étudiants inscrits à l'A.G.
- N.B. Un projet technique élaboré par la Commission précise les modalités d'application de ce système.

Il s'agit :

- D'obtenir que les délégués étudiants ainsi élus aient un rôle pleinement délibératif partout où ils auront à siéger. C'est pourquoi nous proposons que l'U.N.E.F. à l'issue de ce congrès, présente au Ministère de l'Education Nationale les revendications suivantes :

- a) les délégués étudiants des sections d'Ecoles ou Facultés participent aux travaux du Conseil de Faculté ou d'Ecole avec voix délibérative.
- b) Les délégués du bureau de l'A.G. font partie, de plein droit, du Conseil de l'Université ou de tous autres Conseils, Comités d'administration qui en dépendent et assistent avec voix délibérative, à toutes les réunions desdits conseils ou comités.
- c) Avant de prendre toutes décisions concernant les étudiants, le Ministre de l'Education Nationale convoque et consulte le Bureau de l'U.N.E.F. Le Bureau de l'U.N.E.F. doit appartenir, de droit, à la Commission Nationale de la Réforme de l'Enseignement avec voix délibérative.

#### ECONOMIE DES FORCES SUR LE PLAN SOCIAL ET CULTUREL

Il s'agit :

1°] d'assurer la continuité et la stabilité des services sociaux et culturels des A.G.

2°] de dégager les étudiants du souci matériel que comportent ces services en leur laissant le contrôle de leur gestion.

C'est pourquoi nous proposons que les A.G. adoptent cette année le projet qui avait été présenté l'année dernière au Congrès de Dax par M. ROSIER, à savoir:

Les services sociaux et culturels des A.G. sont pris en charge par un comité mixte, constitué comme suit :

- Un délégué de l'Université, désigné par le Recteur ;
- Deux délégués [professeurs ou personnalités de la ville], anciens membres de l'A.G. et révocables par elle; ces délégués sont choisis par le Comité de l'A.G.
- Trois délégués de l'A.G. élus par le comité.

	Dépenses		Recettes
Achat acier	600	Subvention Malouais	2850
Achat bois	500	Cagnotte manes	2400
Achat quincaillerie	1250		
		Frais de bouteille/coût 80€/participant	2700
Frais de déplacement camionnette	100		
Frais de déplacement voitures bus	500	Subvention WIP	1600
Location camion + déplacement	1270		
Bouf (50 personnes / 7 jours 7€)	3500		
Location machine à bière	1400		
Bouf semaine de préparation	500		
Organisation événement au CAAP - impressions	700	Vente de bière et de bouffe sur stands	0
<b>Total :</b>	<b>9370</b>	<b>Total :</b>	<b>9350</b>

Type de participation	Nombre de personnes	Nombre de jours	Nombre d'heures par jour de prépa	Nombre d'heures par personne	Nombre d'heures total
Organisateurs en amont (2 mois de prépa)	4	40	3	120	480
Participants aux réunions de réflexion et préparation à l'école zéro	15	10	3	30	450
Participants à la semaine de préparation	15	8	10	60	900
Participants à la semaine de l'école zéro	45	7	8	56	2520
Valeurs passagers de l'école zéro	20	1	8	8	160
				Nombre d'heures pour faire une école zéro	4510
				Équivalent en jour de travail (7/jour)	644

	Description	Unité	Quantité avant	Quantité après	Tarif unitaire (€)	Provenance	Distance (km)
Tapis	Rouge en PVC 300x400cm	m	228	9	8	La Lion-d'Angès	32
Placote en aligato	Externe en 320x20x1.8cm	m <sup>2</sup>	40	2	200	Seudre-sur-le-Lac	38
Placote	Externe en Dimensions variées : 320x400x1.8cm	m <sup>2</sup>	27	21	1272	Paris	205
Cherries	Interne en Dimensions variées : 70x40x8cm	m	168	10	8	Angers	47
Tube acier carré	Tube à souder en acier 80x8x4cm	m	7	0	480	?	1
Carrés acier L	Tube à souder en acier 60x6x5cm	m	5	0	250	?	1
Pendence	Coulées variées Quantité variable dans les pots	m	20	14	8	Chenoué	12
Centre plaque	Externe en 260x180x1.8cm	m	30	24	0	Angers	47
Centre plaque	Externe en 260x180x1.8cm	m	10	8	0	Angers	47
Mattes en nylon	Épaisseur 1500x1000 5cm	m	37	30	0	Paris	300
Placote carton	Grille parpaque carton 340x150x2cm	m	11	8	0	Paris	205
			<b>Total déposé en matière</b>		<b>3000</b>	<b>Total nombre de km parcourus pour récupérer les matériaux</b>	<b>1848</b>



- 1 *Tracts (N°29) - Ce que le militantisme fait à la recherche*, Nathalie Heinrich, Gallimard (27 mai 2021)
- 2 Au XV<sup>e</sup> siècle, sous le règne de François Villon qui participa aux émeutes de 1446. 7 ans plus tard, un étudiant Raymond de Mauregard est tué par des sergents du Châtelet, ce qui provoqua une très longue grève qui se termina par la condamnation des militaires.
- 3 Plus particulièrement ceux qui prirent le nom de Nouveaux Philosophes (André Glucksmann, Bernard Henry-Lévy, Pascal Bruckner, etc.) qui peu après Mai 68 s'alignent avec la propagande anticomuniste du pouvoir, et qui aujourd'hui ont une présence non négligeable au sein des institutions médiatiques (proximité qui leur est reprochée dès leurs débuts par Gilles Deleuze, Jean-François Lyotard et d'autres).
- 4 Pourtant ce sont des étudiant-es de l'UNEF elle-même qui en 1946, au sortir de la Seconde Guerre mondiale présente la charte de Grenoble. Charte ayant pour objectif de rompre avec le corporatisme et l'apolitisme qui avaient amené à des comportements ambigus face à l'occupant pendant la guerre (voir annexes : III).
- 5 Butter les légumes du potager est un geste qui consiste à ramener au pied d'une plante un peu de terre de la périphérie, de telle sorte que la base de la plante soit recouverte d'une butte protectrice.
- 6 « L'extension de fichier CAD est utilisée pour un format de fichier graphique 3D, souvent associé à des projets de conception assistée par ordinateur (CAO). Ces fichiers CAO sont également appelés fichiers de dessin CAO. » Sur <https://fileinfo.fr/extension/cad>
- 7 « L'association Wimoov a pour ambition d'accompagner individuellement tous les publics en situation de fragilité vers une meilleure mobilité. Avec 25 plateformes réparties sur le territoire, le dispositif déploie de nombreuses solutions pour que la mobilité ne soit plus un frein à l'insertion professionnelle et sociale. » Sur <https://www.ecologie.gouv.fr/es/node/1894>
- 8 D'après Wikipédia :  
« La Vélo Francette est une véloroute française qui part d'Ouistreham et se termine à La Rochelle. Longue de 630 km, elle relie la Normandie à l'Atlantique. Dans le réseau des véloroutes, la Vélo Francette a pour identifiant national V43. »
- 9 D'après Wikipédia :  
« Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. »
- 10 Espace de temps qui sépare la récolte d'une culture du semis de la culture suivante.
- 11 Dérivé du mot tallage qui signifie donner naissance à une ou plusieurs talles. La talle qui est, en botanique agricole, une pousse formée à partir d'un bourgeon proche de la base d'une plante.



AMC	Architecture Mouvement Continuité (magazine)
COMCOM	Communauté de communes (CDC)
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
EBA	Editions Burn~ Août
ENSA	École nationale supérieure d'architecture
ENSAPM	École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais
ENSBA	École nationale supérieure des Beaux-Arts
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
ENSP	École nationale supérieure de paysage
GFA	Groupement foncier agricole
HMO	Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre
LMD	Réforme licence-master-doctorat
NOTRe	Loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République
OPH	Office public de l'habitat
PAC	Politique agricole commune
PLU	Plan local d'urbanisme
PPR	Loi programmation pluriannuelle de la recherche.
SADG	Société des architectes diplômés par le gouvernement
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SARL	Société à responsabilité limitée
SAS	Société par actions simplifiée
SCI	Société civile immobilière
SCIC	Société coopérative d'intérêt collectif
SCot	Schéma de cohérence territoriale
SFA	Société française des architectes
SICTOM	Syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères
TD	Travaux dirigés
Sièml	Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire
UNEF	Union nationale des étudiant·es de France
UNO	Groupe d'étudiant·es ayant choisi pour nom UNO
WIP	Association des juniors-architectes de l'ENSA Paris-Malaquais

	p.7	<b>Brève note introductive, par Caroline L (septembre 2021)</b>
	p.11	<b>Préface par les fondateurs des éditions Burn~Août (été 2021)</b>
<b>Prémices</b>	p.19	<b>Les faits, rien que les faits par Antoine P. (14 mars 2021)</b>
	p.21	<b>Lettre à l'attention de monsieur Jean de Loisy, directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, et de monsieur Luc Liogier, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, de Franck Riester, ministre de la Culture, de Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la Création Artistique, de Philippe Barbat, directeur général des patrimoines du ministère de la Culture par des étudiant·es engagé·es de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (19 décembre 2019)</b>
	p.21	<b>L'incendie n'est pas clos par Manon J. (23 février 2020)</b>
	p.27	<b>Communiqué de presse à l'occasion de la performance « Cours de rue, action Beaux-Arts Malaquais » devant l'entrée de la Fashion Week par des étudiant·es concerné·es de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais et de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris (1<sup>er</sup> mars 2020)</b>
	p.28	<b>Faites du (télé)travail par le Séminaire Zéro (30 avril 2020)</b>
	p.29	<b>Lettre ouverte par Roxane P. (6 mai 2020)</b>
	p.31	<b>Mail adressé aux participant·es du Séminaire Zéro et à tous·tes les étudiant·es et professeur·es de France pour une séance de travail sur la place de la parole étudiante dans les écoles par les organisateur·rices du Séminaire Zéro (29 mai 2020)</b>
	p.31	<b>Du Séminaire Zéro à l'École Zéro, communiqué à l'attention de tous·tes les étudiant·es et professeur·es de France par les fondateur·trices de l'École Zéro (4 juillet 2020)</b>
<b>Contigné</b>	p.36	<b>Construire nos rêves d'école par Jérôme E. (19 juin 2021)</b>
	p.39	<b>Table ronde avec Matthieu et Laurence, fondateur·trice du projet des Belles-Vertes à Contigné avec de l'École Zéro : Antoine, Charles, Hannah, Hughes, Jérôme et Roxanne</b>
	p.53	<b>Éprouver ma trousse par Magdalena N. (14 mars 2021)</b>
	p.53	<b>L'école buissonnière par Clément N. (15 mars 2021)</b>
	p.55	<b>Harmonie du désordre, lueur des racines, densité de la vie par Jules B. (10 mars 2021)</b>
	p.76	<b>Sans titre par Eléa C. (16 mars 2021)</b>

- p.76 **Cultiver l'incertitude** par Hannah H. (14 mars 2021)
- p.78 **Sans titre** par Jean-François K. (mars 2021)
- p.88 **Table ronde orientée sur la pédagogie et l'enseignement entre participant-es de l'École Zéro** avec Antoine; Benjamin, Caroline, Félix, Jean-François, Ulysse, Hannah Hughes et un participant non reconnu à l'écoute
- p.96 **Retranscription sonore du paysage de l'École Zéro** par Marin L. (14 mars 2021)
- p.97 **Vivre** par Hughes V. (20 mars 2021)
- p.98 **Sans titre** par MLAV.LAND (27 mars 2021)
- p.102 **Table ronde avec des élu-es locaux : Catherine Bernié, Élise Rethaut, Maryline Lezé, Michel Thépault, Michel Pommeau et Véronique Langlais, avec de l'École Zéro : Antoine, Félix, Hannah, Jérôme, Laurence et Vincent**
- p.109 **Table ronde avec Anne et Georges, agriculteur-trice bio à Contigné, et Guillaume, agriculteur bio à Villiers-Charlemagne, avec de l'École Zéro : Antoine, Carole, Clément, Hannah, Laurence et Roxane**
- p.126 **Ce que l'école m'a apporté** par Charles M. (septembre 2020)
- p.127 **De la richesse de ses contradictions** par Caroline L. (29 mars 2021)
- p.129 **L'École Zéro, itinéraires de possibles** par Pierre B. (21 mai 2021)
- p.130 **Les faits, rien que les faits** par Antoine P. (14 mars 2021)



École Zéro est une association fondée en 2021 dont l'objectif est de réfléchir aux différentes manières de « faire école » collectivement, en mettant en relation l'aménagement du territoire avec différents champs disciplinaires et en proposant notamment d'explorer les territoires hors métropole. Elle est un espace de rencontre, de partage, de recherche et d'expérimentation à différentes échelles et sous des formes alternatives de création ouvert à tous·tes et s'adressant à une grande diversité d'acteur·trices public·ques et privé·es. École Zéro a animé le *Séminaire Zéro (2019-2020)* et à organisé 2 écoles d'été : *Contigné (2020)* et *Richelieu (2021)*.

Éditions Burn~Août est un projet éditorial indépendant ayant comme noyau dur un groupe affinitaire qui se disperse à travers ses collaborations. EBA a publié : *De la misère et L'usage de la violence* de John D. Alamer, *Comment démonter un monument* de Decolonize This Place, traduit par Mamaroad, *Cycle Labor N°1 : Labor* de Gauthier Andrieux-Chéradame, *Chaque jour sa peine* de Gustave Birchler et la G.A.L.E, *Thune Amertume Fortune, partie 1, 2, et 3* de Eugénie Zély et *Vers un modèle rentable pour une maison d'édition autonome* de Marc Fischer, traduit par B. Ab'cassis.

Roméo Abergel questionne les frottements entre réalité et fiction, tout en s'intéressant à justement créer des fausses histoires. L'appropriation, ou en tout cas la réactivation fait partie de son processus de création : il utilise des images, des typographies, des formes pour ce qu'elles dégagent, expriment, sans vouloir se soucier de leurs appartenances. Roméo aimerait être un amateur dans son travail, pouvoir découvrir en permanence de nouveaux moyens de production, de diffusion, de construction, pour être tout le temps surpris. Mais peut-être que cela lui portera préjudice.





*typographies utilisées* Monument grotesk, sergio  
*imprimé en octobre 2021 sur les presses de book factory*

en 400 exemplaires, sur un munken crémeux

Avec l'aide précieuse de : Pascale Boucher, Selin Delamare, Hugues Delaumnay, Jérôme Espitalier, Hannah Höfte, Ghislaine Lacroix, Marin Lainé, Clément Novaro, Elsa Valax.

L'ensemble des photos a été réalisé par Spag Bertin, mise à part :

Charles Millot : p.22, 23, 24, 60, 61, 66, 74 ; Jules Balmes : p.56

Magdalena Ndiki Mayi : p.100, 101, 116, 117, 122, 123

Marin : p.82, 83

Illustrations : Tamaya Sapey-Triomphe : p.25 ; Pierre Bertin : p.23

Émilien Dreno : p.37, 55, 77, 96, 129 ; Louise Tanant : p.50, 51

Jérôme Espitalier : p.138, 139, 140 ; Carole Pralong : p.60, 80, 83

Marion Chapon : p.120, 121

Logo : Louise Tanant

*école zéro remercie :*

La famille Millot (propriétaire du site de la Dammebelière), l'École nationale supérieure Paris-Malaquais, la WIP, le Café Héloïse (cafétéria associative de l'ENSA ParisMalaquais et de l'ENSBA Paris), la mairie des Hauts-d'Anjou, George et Anne Derickssen (agriculteur-trices céréaliers bio à Contigné), Guillaume Lainé (agriculteur bio à Villiers-Charlemagne), Jean-Marie Lézé (éleveur bovin aux Hauts-d'Anjou), Matière Grise (association ressourcerie et réemploi de matériaux de construction à Angers), Florian Bertel (peintre à Angers), la Scierie Dibon (sciage bois à Corzé), la Scierie Belliard (sciage bois à Longuenée-en-Anjou), Marco Assennato (docteur en architecture et philosophie et maître de conférence associé à l'ENSA Paris-Malaquais), Marion Chapon (Architecte DE), Magdalena-Laëtitia Ndiki-Mayi (Architecte DE et aspirante anthropologue), MLAV. LAND - Maud Lévy et Antoine Vercoutère (Micro-laboratoire pour l'Architecture et la Ville) ainsi que l'ensemble des écolier.ères zéro









On a toujours été dans un schéma où il y a une hiérarchie qui s'établit.  
Qu'est-ce qu'on fait si on enlève cette hiérarchie-là ?  
Qu'est-ce qu'on fait si on apporte chacun nos connaissances ?  
Qu'est-ce qu'on fait si on mutualise tout ce qu'on a et que l'on crée  
une nouvelle école ? Dans l'idée d'avoir une 21<sup>ème</sup> école d'architecture...  
ou plutôt une école zéro ! »

Roxane, écolier·ère zéro,  
*table ronde d'accueil (1'09'36)*  
Edition d'été n°1

ISBN 978-2-493534-00-2



15€



<sup>78</sup>  
**burn  
août**